

# RAPPORT D'ACTIVITES

# 2020



*Additionnons nos expériences  
Multiplions nos talents*

## SOMMAIRE

PRESENTATION .....	4
Les compétences au 27 avril 2018 .....	4
Les instances.....	8
Les missions.....	11
LES MOYENS FINANCIERS.....	12
Le budget.....	12
Les nouveaux emprunts .....	13
Les ressources fiscales et non fiscales.....	13
Les marchés publics passés par la Communauté de Communes.....	14
LES MOYENS HUMAINS .....	18
Les emplois permanents .....	18
Les emplois non permanents .....	19
Autres personnels .....	19
Mouvements de personnel .....	20
LES ACTIONS ET PROJETS COMMUNAUTAIRES.....	21
LES SERVICES A LA POPULATION .....	21
L'action en faveur de l'enfance .....	21
L'accueil de loisirs sans hébergement : le périscolaire .....	21
L'accueil de loisirs sans hébergement des mercredis récréatifs.....	38
L'accueil de loisirs sans hébergement des vacances scolaires.....	44
Le Multi-Accueil Les Petites Bout' Thur.....	58
Le Relais d'Assistants Maternels (RAM).....	62
Les aides aux Associations.....	70
Actions en faveur de la culture .....	71
LA MEDIATHEQUE L'ETOFFE DES MOTS : UNE BIBLIOTHEQUE BIEN FOURNIE ET ACCESSIBLE.....	73
Le personnel.....	73
La formation du personnel.....	74
Les services.....	74
Une offre documentaire diversifiée .....	75
Les acquisitions.....	77
Les prêts .....	77
Budget .....	79
La bibliothèque, un lieu de vie et de rencontres.....	79
Des animations et activités variées et pour tous .....	82
Projets débutés en 2019/2020.....	89
LES PAYSAGES, URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	92
Paysages et agriculture .....	92
Urbanisme .....	94

Habitat et patrimoine.....	95
Déplacements.....	96
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT.....	97
L'eau potable.....	97
L'assainissement collectif.....	100
L'assainissement non collectif.....	102
Gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement.....	104
LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS .....	105
Le centre aquatique de Wesserling.....	105
Les salles de sport.....	106
Les autres équipements .....	107
ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, LOGEMENT ET PATRIMOINE BÂTI.....	108
Ecocitoyenneté : Prévention & Gestion des déchets.....	108
Actions de sensibilisation .....	113
Dossiers structurants en cours.....	114
L'ECONOMIE .....	115
Soutien aux activités industrielles de la Vallée .....	115
L'accueil d'entreprises.....	116
Développement des énergies renouvelables.....	118
LE TOURISME.....	119
Actions liées aux activités de pleine nature .....	119
Actions valorisation du patrimoine .....	120
Actions de communication promotion touristique.....	121
Actions liées au développement culturel.....	122

## PRESENTATION

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2000, par transformation du District de la Vallée de Saint-Amarin, la Communauté de Communes est composée de quinze communes : Felling, Geishouse, Goldbach-Altenbach, Husseren-Wesseling, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Saint-Amarin, Storckensohn, Urbès et Wildenstein. Le dernier recensement au 31 décembre 2018 faisait état de 12 483 habitants (*source : INSEE*) sur l'ensemble des quinze communes membres de la Communauté de Communes.



La Communauté de Communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui a pour vocation de réaliser sur un espace de solidarité un projet commun de développement.

Cette forme intégrée d'intercommunalité se caractérise par le fait que la Communauté de Communes perçoit des ressources propres, indépendantes des contributions communales. Depuis 2011, elle perçoit également la fiscalité professionnelle.

La Communauté de Communes est ainsi un établissement public administratif : elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, elle est administrée par des autorités qui lui sont propres, elle recrute son personnel, elle assure la gestion de ses services et ses décisions sont des décisions administratives qui relèvent du contrôle de légalité et de la juridiction administrative.



### Les compétences au 27 avril 2018

A la suite des modifications apportées par la Loi NOTRe (Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République) les communautés de communes et communautés d'agglomération voient leurs compétences obligatoires et optionnelles étendues, avec des transferts progressifs échelonnés de 2017 à 2020.

Ainsi, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ont-ils dû se mettre en conformité au 1<sup>er</sup> janvier 2018 en ce qui concerne les nouvelles compétences obligatoires devant être exercées en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

Par arrêté préfectoral du 27 avril 2018, les statuts de la Communauté de Communes ont ainsi été modifiés.

La Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin dispose désormais de compétences obligatoires, de compétences optionnelles et de compétences facultatives qui s'établissent comme suit :

## I. Compétences obligatoires

### 1. Aménagement de l'espace

- Conduite d'études d'urbanisme et forestières
- Élaboration, révision ou modification du plan local d'urbanisme communautaire
- Élaboration, approbation, révision ou modification et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) y compris par transfert de compétence au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Thur-Doller ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant le même objet
- Élaboration et mise en œuvre d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement en liaison avec les acteurs locaux et partenaires financiers
- Développement d'une politique paysagère (charte paysagère) en liaison avec les communes
- Création de nouvelles pistes ou d'itinéraires cyclables en milieu rural ou en site propre sauf dans l'aire d'influence des syndicats mixtes et entretien de celles existantes
- Gestion, développement, analyse et diffusion auprès de l'ensemble des communes des données géographiques communautaires.

### 2. Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du Code général des collectivités territoriales et notamment :

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales, notamment par l'acquisition de locaux commerciaux du bourg centre, la réhabilitation et la location à des nouveaux commerçants
- Développement d'actions d'animations économiques du territoire communautaire (exemple : OCM, conseil, avances remboursables, aides aux projets individuels...)
- Promotion du tourisme dont :
  - a. Gestion directe ou déléguée d'un office de tourisme
  - b. Politique locale du tourisme et soutien aux activités touristiques notamment par le soutien au Parc de Wesserling
  - c. Réalisation (création ou réhabilitation) et gestion d'équipements, d'hébergements et d'aménagements touristiques, patrimoniaux et de loisirs générant une économie touristique
  - d. Réalisation et exploitation des infrastructures (y compris les remontées mécaniques au sens du Code de tourisme) nécessaires à l'aménagement, au développement des activités de montagne et de pleine nature en été comme en hiver (ski alpin, des loisirs de neige, ski de fond...) sur les parties hautes du Massif du Markstein-Grand-Ballon, et au secteur du Frenz y compris par transfert de compétence au Syndicat Mixte pour l'aménagement du Massif du Markstein-Grand'ballon, ou par adhésion à tout autre organisme poursuivant le même objet
  - e. Participation au développement de la randonnée en itinérance à travers l'adhésion au projet de Chaîne de gîtes d'étape Hautes Vosges Randonnées en réhabilitant et gérant les établissements du Belacker, du Gazon Vert et du Gustiberg
  - f. Création, gestion et financement de transports touristiques.

### 3. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, comprenant les missions suivantes, énumérées, à l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement y compris par adhésion à l'Établissement public pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux (EPAGE) Thur-Amont

1. Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

2. Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau notamment par adhésion au Syndicat Mixte d'études, d'aménagement et d'exploitation du site du barrage de Kruth –Wildenstein
  5. Défense contre les inondations et contre la mer
  8. La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- 4. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1<sup>er</sup> de la Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.**
5. **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés** y compris par l'adhésion au Syndicat Mixte du Secteur IV pour le traitement des ordures ménagères et des encombrants non-métalliques.

## II. Compétences optionnelles

1. **Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre d'un schéma départemental et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie dont :**
  - Elaboration d'un schéma paysager et de défrichement
  - Elaboration, mise en œuvre et animation des programmes d'actions GERPLAN/ Plan Paysage
  - Mise en place d'un mode de transport doux : covoiturage, bornes de recharge pour véhicule électrique, pistes cyclables...
2. **Politique du logement et du cadre de vie dont :**
  - Conduite d'études sur les problèmes de logement et mise en œuvre d'actions en faveur de l'habitat (OPAH, PLH, etc.)
  - Actions en direction des propriétaires privés favorisant l'amélioration du parc ancien et le développement du parc locatif menées dans le cadre de dispositifs contractuels (exemple : OPAH, CDL ou dispositifs similaires).
  - Conduite d'études d'urbanisme prévisionnel et opérationnel dans les secteurs d'intérêt communautaire
  - Constitution de réserves foncières nécessaires à la mise en œuvre de la politique de la Communauté de Communes (aménagement, production de logements)
  - Acquisition de terrains, viabilisation et aménagement dans les zones qualifiées d'intérêt communautaire
  - Réhabilitation d'anciens bâtiments appartenant à la Communauté de Communes en vue d'y créer des logements nouveaux.
3. **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs de la salle de sport du Collège de Saint-Amarin, de la salle de sport de Fellingring, de la salle de sport de Moosch et du Centre aquatique de Wesserling.**  
**Transport des élèves du primaire vers ces équipements**  
**Participation à la vie sportive de la Vallée notamment par l'attribution de subventions aux associations sportives intercommunales.**
4. **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels : le Théâtre de Poche, la Chapelle, les Ecuries et la Médiathèque « l'Etoffe des Mots ».**  
**Participation à la vie culturelle de la Vallée notamment par l'attribution de subventions aux associations culturelles et/ou musicales intercommunales.**

## 5. Eau potable et notamment :

- Gestion, exploitation et entretien des réseaux et installations nécessaires à l'eau potable pour les biens dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire
- Conduite d'études de sols et réalisation de travaux de recherches concernant l'alimentation en eau potable
- Réalisation de projets, exploitation et entretien pour les réseaux et installation dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire.

## III. Compétences facultatives

- Assainissement et notamment :
  - Gestion, exploitation et entretien des réseaux et des installations nécessaires à l'assainissement collectif des eaux usées domestiques et industrielles pour les biens dont la Communauté de Communes en est la propriétaire ou la gestionnaire.
  - Création et gestion d'un service public de l'assainissement non collectif (SPANC) et notamment :
    - Identification sur le territoire des zones relevant de l'assainissement collectif et des zones relevant de l'assainissement non collectif ;
    - Contrôle de l'assainissement non collectif ;
    - Mise en place un contrôle périodique au moins une fois tous les 10 ans ;
    - Etablissement à l'issue du contrôle d'un document établissant si nécessaire soit, dans le cas d'un projet d'installation, les modifications à apporter au projet pour qu'il soit en conformité avec la réglementation en vigueur soit, dans le cas d'une installation existante, la liste des travaux à réaliser par le propriétaire pour supprimer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement ;
    - Conduite d'études de sols et de définition de filière, en vue de l'implantation ou de la réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif.
- Service à la population
  - Etude, actions de soutien aux professionnels de santé permettant le maintien et le développement des professionnels de santé adaptées aux attentes et aux besoins de la population pouvant conduire jusqu'à la réalisation d'équipements structurants dans la Vallée liés à la santé
  - Appui aux établissements du 1<sup>er</sup> cycle spécialisés (notamment soutien du Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté, RASED)
  - Participation au fonctionnement et à l'investissement (achat de matériels pédagogiques ou informatiques) des établissements d'enseignement secondaire
  - Participation au fonctionnement et à l'investissement (achat de matériels pédagogiques ou informatiques) des structures d'appui des établissements d'enseignement primaire
  - Création, aménagement et gestion de structures d'accueil de la petite enfance et notamment les multi-accueils
  - Création, aménagement et gestion d'un lieu de ressources et d'informations à destination des parents employeurs et des assistants maternels et notamment les relais d'assistants maternels (RAM)
  - Création, aménagement et gestion de structures d'accueil pour l'enfance : accueils collectifs de mineurs et notamment les accueils de loisirs des petites et grandes vacances
  - Développement et mise en œuvre d'une politique d'aide et d'animation en faveur de la petite enfance, de l'enfance (notamment par le biais de la conclusion d'un Contrat-Enfance-Jeunesse(CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales), de la

jeunesse, des personnes âgées et des publics défavorisés (exemple : associations d'insertion) notamment par l'attribution de subventions

- Mise à disposition des associations de la Vallée de matériels et notamment de grilles d'exposition et de chapiteaux dans la mesure du possible.

➤ Numérique

- Création et entretien des infrastructures passives destinées à supporter les équipements de téléphonie mobile dans le cadre du plan national de résorption des zones blanches et dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (notamment les articles L. 1511-6, R. 1511-44 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales)
- Conduite d'études de tous problèmes se rattachant aux technologies de l'information et de la communication (T.I.C.) et d'autres moyens de communication
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique : participation pour la mise en œuvre d'un réseau de Très Haut Débit notamment par un appui financier.

➤ Missions de maîtrise d'ouvrage déléguée et prestations de service au profit des communes membres

La Communauté de Communes pourra, sous certaines conditions, à la demande d'une de ses communes membres, assurer l'exercice de tout ou partie de certaines attributions de la maîtrise d'ouvrage de travaux propres à cette commune et sur le territoire de cette dernière, dans les conditions prévues par la Loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée modifiée. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage fixera les conditions techniques et financières de cette prestation.

La Communauté de Communes pourra, sous certaines conditions, fournir des prestations de services à toute Commune à sa demande. Une convention de prestations de services en fixera les conditions techniques et financières.

➤ Divers

- Développement de services communs en vue de rationaliser l'offre publique locale (notamment la gestion du personnel forestier, le périscolaire, le portage et la gestion de RPI...)
- Conduite d'études sur les différents moyens de transport collectif et mise en œuvre éventuelle des conclusions avec les différentes autorités organisatrices.

## Les instances

### La composition

### Conseil communautaire



**FELLERING**

Nadine SPETZ

Doris JAEGBY

Erick FISCHER

Jean-Jacques SITTER



## **GEISHOUSE**

Claude KIRCHHOFFER

G rard FOURNIER



## **GOLDBACH - ALTENBACH**

Benjamin LUDWIG



## **HUSSEREN-WESSERLING**

Romain NUCCELLI

Nadine ALBRECHT

Jeanne STOLTZ-NAWROT



## **KRUTH**

Florent ARNOLD

Rodolphe TROMBINI

Serge SIFFERLEN



## **MALMERSPACH**

Eddie STUTZ

Caroline  
ECKERLIN DOPPLER



## **MITZACH**

Roger BRINGARD



## **MOLLAU**

Frédéric CAQUEL



## **MOOSCH**

José SCHRUFFENEGGER

Marthe BERNA

Didier LOUVET

Sylviane RIETHMULLER



## **ODEREN**

Jean-Marie  
GRUNENWALD  
Caroline ZAGALA

Jean-Luc SCHERLEN

Christiane WEISS



## **RANSPACH**

Jean-Léon TACQUARD

Eric ARNOULD



## **SAINT-AMARIN**

Charles WEHRLÉN

Cyrille AST

Nathalie BARRAUD

Marie-Christine LOCATELLI

Véronique PETER



## STORCKENSOHN

Jacques KARCHER



## URBES

Stéphane KUNTZ

Eric FUCHS



## WILDENSTEIN

Ludovic MARINONI

### Les missions

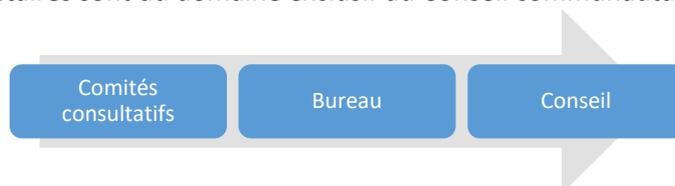
Le Conseil de Communauté donne les orientations et est l'organe décisionnel de la Communauté de communes.

Pour favoriser un véritable travail d'équipe, les différents domaines d'intervention ont été répartis entre les élus. Le Président et les Vice-Présidents animent chacun un comité consultatif composée des conseillers communautaires et d'habitants de la vallée. Ces comités débattent des questions du domaine de compétences de la Communauté de communes.

Pour faciliter le fonctionnement au quotidien de la collectivité, par délibération du 21 juillet 2020, le Conseil de Communauté a délégué un certain nombre d'attributions au Bureau, composé des Vice-Présidents et de représentants des communes, au Président et aux Vice-Présidents : attribution de marchés publics, octroi de subventions aux associations, conclusion de contrats de location, etc

Les décisions prises sur la base de ces délégations font l'objet d'un compte-rendu régulier au Conseil.

Certaines compétences fixées par la loi, les orientations stratégiques, les délégations de service public ou les questions budgétaires sont du domaine exclusif du Conseil communautaire.



En 2020 se sont tenues 12 réunions du Bureau et 6 séances du Conseil de Communauté.

# LES MOYENS FINANCIERS

## Le budget

En 2020, outre le budget principal, la Communauté de communes dispose de 13 budgets annexes. Les présentations ci-dessous sont issues du compte administratif 2020 prévisionnel.

La consolidation du budget principal avec les différents budgets annexes de la Communauté de Communes met en exergue la totalité des dépenses et recettes de l'exercice 2020.

Dans leur ensemble, les finances communautaires ont enregistré, dépenses et recettes confondues, plus de 35 millions d'euros.

Dépenses de fonctionnement

12 054 803 €

Dépenses d'investissement

5 994 049 €

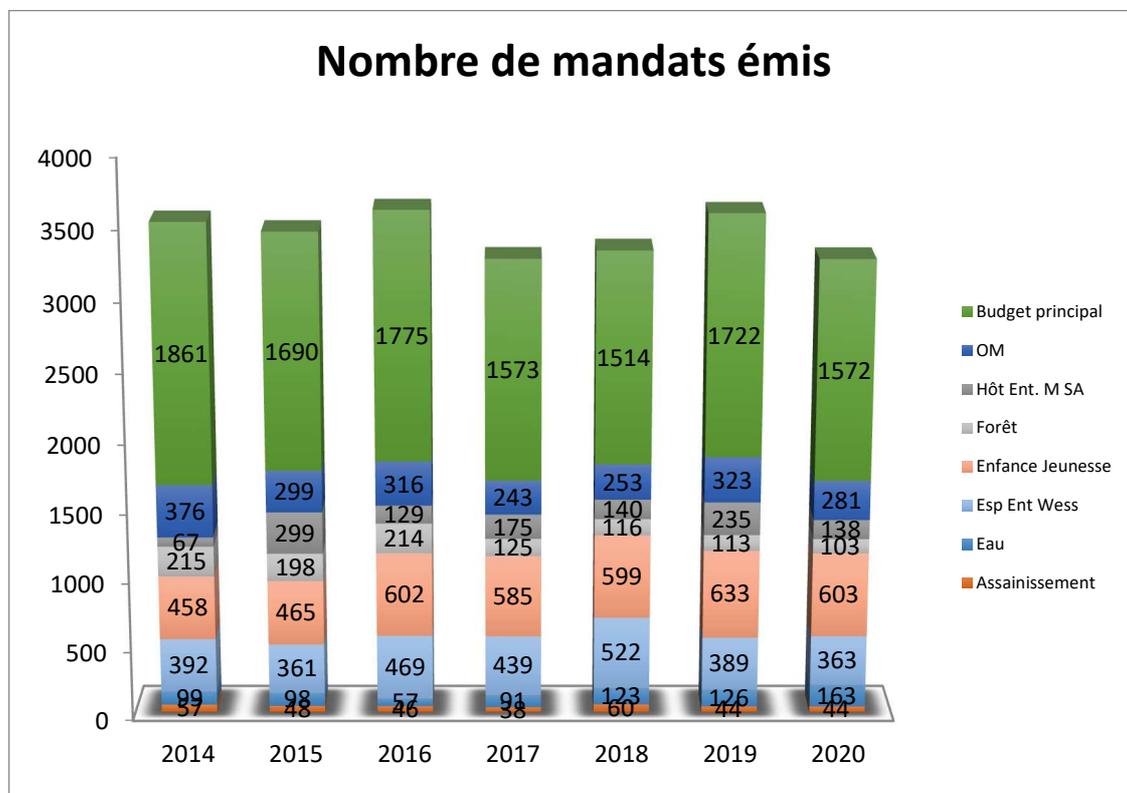
Recettes de fonctionnement

12 520 457 €

Recettes d'investissement

4 707 909 €

Pour régler les dépenses de la Communauté de communes (factures, salaires, subventions, etc.), ont été émis 3267 mandats, soit - 9 % par rapport à 2019.



## Les nouveaux emprunts

Deux nouveaux emprunts ont été souscrits pour le financement des investissements de l'exercice, pour un montant total de 600 M€, pour les budgets suivants :

Budget principal : 500 000 €

Budget Espaces économiques de Weserling : 100 000 €.

Ces emprunts ont été encaissés en janvier 2021.

## Les ressources fiscales et non fiscales

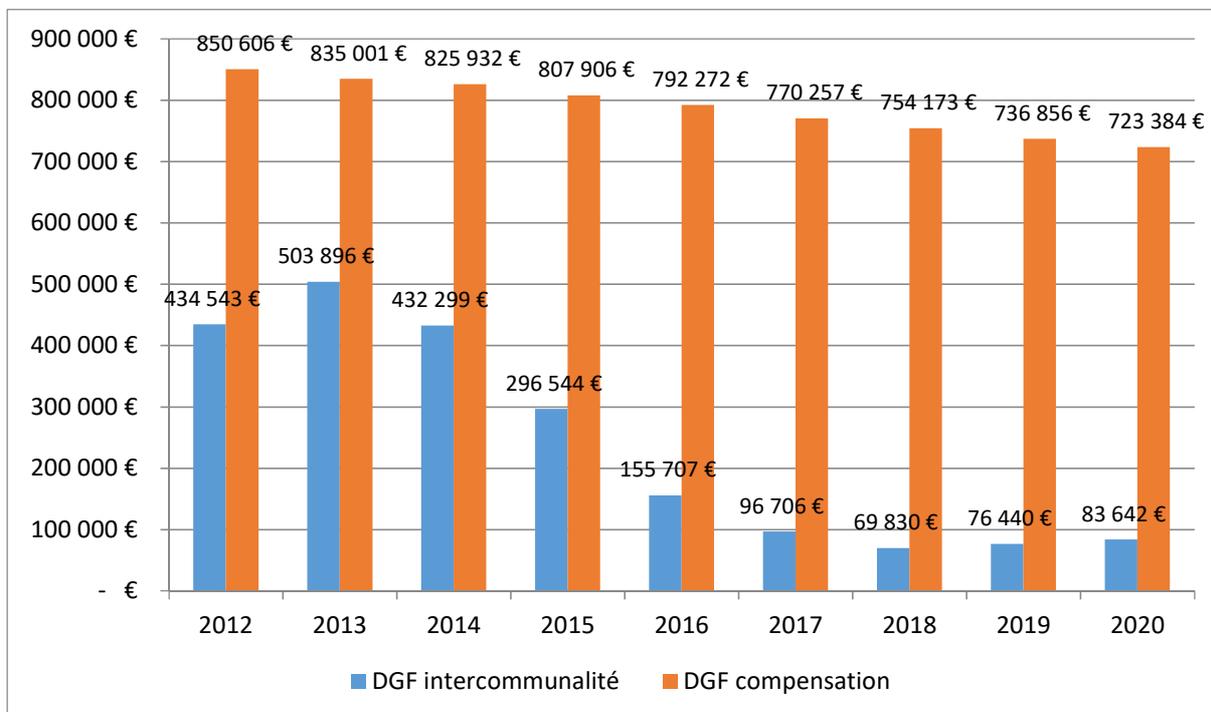
### *La fiscalité directe*

La structure des taux de fiscalité locale a été profondément modifiée en 2011 du fait du remplacement à l'échelle nationale de la Taxe professionnelle par la CET, Contribution Economique Territoriale et à l'échelle de la Communauté de communes, du passage à la FPU, Fiscalité Professionnelle Unique voté fin décembre 2010.

En 2020, les taux des impôts locaux, à savoir la taxe foncière pour le bâti et non bâti ainsi que la CFE ont été maintenus à leur niveau de 2019. Du fait de la disparition progressive de la Taxe d'habitation, ce taux n'est plus voté par les collectivités locales.

	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017	TAUX 2018	TAUX 2019	TAUX 2020
Taxe d'habitation	8,27%	8,68%	8,81%	9,25%	9,53%	-
Taxe sur le foncier bâti	1,02%	1,07%	1,09%	1,14%	1,71%	1,71%
Taxe sur le foncier non bâti	4,15%	4,35%	4,42%	4,64%	4,78%	4,78%
Cotisation foncière économique	24,05%	24,05 %%	24,05 %%	25,25%	26,01%	26,01%

### *Les dotations de l'Etat*



La Dotation Globale de Fonctionnement est versée à la Communauté de communes au titre des dotations de l'Etat. Elle se décompose en 2020 entre :

- la Dotation d'intercommunalité : 83 642 €. La progression de cette dotation entre 2011 et 2013 résulte de la bonification obtenue après passage à la Fiscalité professionnelle unique. Par la suite, et jusqu'en 2018, elle subit une forte baisse du fait du prélèvement opéré par l'Etat au titre du plan de redressement des finances publiques et de la baisse des crédits budgétaires alloués aux concours aux collectivités locales. Depuis 2019, elle progresse à nouveau grâce à un CIF (Coefficient d'intégration fiscale) en augmentation.
- la Dotation de Compensation (ancienne allocation compensatrice de la réduction de la part salaires de la Taxe professionnelle) : 723 384 € au lieu 736 856 € en 2019. On constate également une érosion continue de cette part sur la période.

## Les marchés publics passés par la Communauté de Communes

### Marchés publics de travaux

#### 40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

#### 90 000 € HT à 5 349 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
	1 : gros-œuvre	24/03/2020	METZGER BTP	68700
	2 : démolition			

RENOVATION DU CHATEAU DU PARC DE WESSERLING (68)	3 : échafaudage	24/03/2020	FREGONESE & FILS SA	67450	
	4 : charpente/plancher bois	24/03/2020	FUCHS CONSTRUCTION BOIS	68121	
	5 : zinguerie/révision couverture ardoise	24/03/2020	ETS GILBERT BURGUNDER	68820	
	6 : maçonnerie/pierre de taille/ravalement	24/03/2020	RAUSCHER Tailleur de pierres et Maçon	67320	
	7 : bardage bois	20/05/2020	FUCHS CONSTRUCTIONS BOIS	68121	
	8 : menuiserie extérieure bois	24/03/2020	JEAN-MICHEL MURA ET FILS SA	68470	
	9 : sas acier vitres – serrurerie	20/05/2020	ETS NOUYRIT METALLERIE	67117	
	10 : ascenseur 630 kg	20/05/2020	EST ASCENSEURS	67200	
	11 : électricité courants forts/faibles	24/03/2020	OMNI ELECTRICITE	68700	
	12 : chauffage/sanitaire/ventilation	24/03/2020	ETS JAENICKE	68500	
	13 : assainissement extérieur	24/03/2020	ETS GATTOBIGIO FRERES	68470	
	14 : cloisons/plafonds/isolations	20/05/2020	OLRY CLOISONS	68230	
	15 : chape ciment	25/05/2020	METZGER BTP	68700	
	16 : carrelage	20/05/20520	MULTISOLS	68000	
	17 : peinture extérieure	20/05/2020	LAMMER SARL	68230	
	18 : menuiserie intérieur bois	20/05/2020	JEAN-MICHEL MURA ET FILS	68470	
	19 : parquet bois	20/05/2020	SINGER PARQUET	68140	
	TRAVAUX EAU POTABLE – POSE DE 5 COMPTEURS DE SECTORISATION		24/03/2020	SCATP SARL	68730
	AMENAGEMENT D'UN BATIMENT LOGISTIQUE	1 : démolition	28/10/2020	BATICHOE SA	68400
2 : gros-œuvre		19/11/2020	ROESCH CONSTRUCTIONS	68990	
3 : charpente métallique		28/10/2020	GALOPIN SA	68200	
4 : étanchéité bardage accès toiture		28/10/2020	MULLER ROST SA	68927	
5 : équipement quai		16/12/2020	STEIBLE	68200	
6 : électricité		19/11/2020	START ELECTRICITE	68460	

5 350 000 € HT et plus

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

*Marchés publics de services*

40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
ACCORD-CADRE ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES ITINERAIRES CYCLABLES DE LA VALLEE DE ST- AMARIN		24/03/2020	SYLVA TECHNIC	68760

90 000 € HT à 213 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
TRAITEMENT DE XYLOPHAGES ET MERULE		28/10/2020	FENNEC SERVICE	68200
ASSURANCE DES DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES		16/12/2020	SMACL	79031

214 000 € HT et plus

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

*Marchés publics de fournitures*

40 000 à 89 999 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

90 000 € HT à 213 999,99 € HT

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

214 000 € HT et plus

OBJET	LOT	DATE D'ATTRIBUTION	TITULAIRE	Code postal
NEANT				

## LES MOYENS HUMAINS

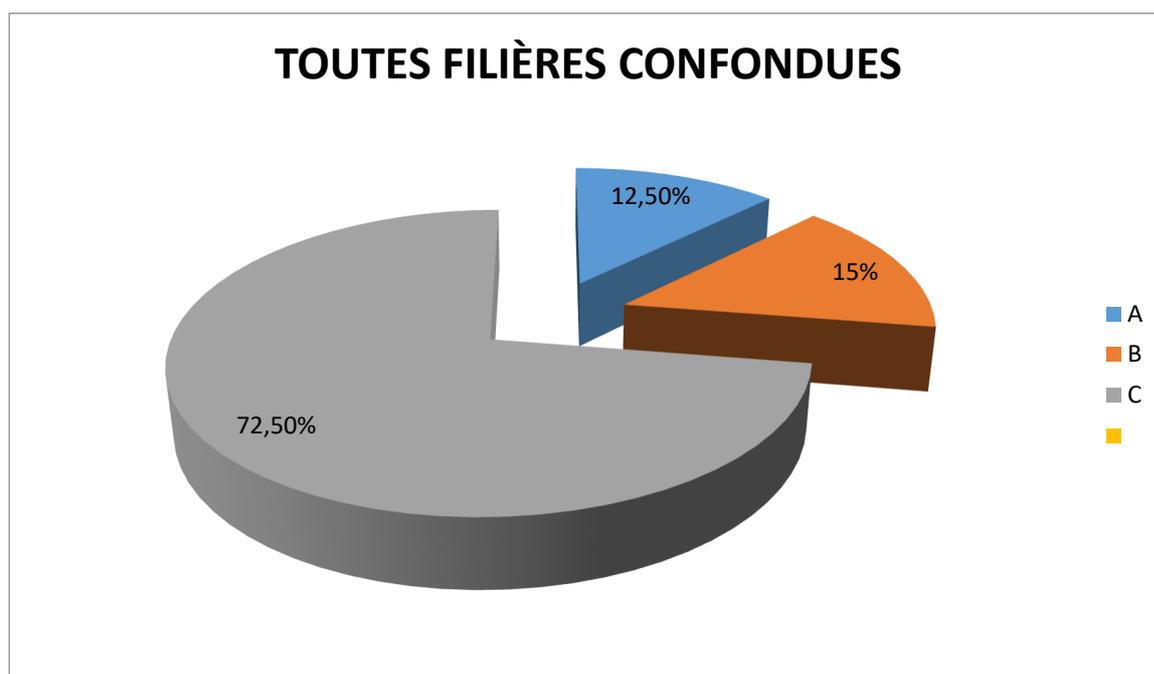
A la fin de l'exercice 2020, la Communauté de Communes employait 134 agents (dont 81 sur des emplois permanents) répartis entre plusieurs sites.

Le personnel est ainsi composé d'agents titulaires de la fonction publique territoriale, d'agents contractuels de droit public et de droit privé.

### Les emplois permanents

#### Le personnel fonctionnaire

	CATEGORIE			TOTAL
	A	B	C	
<b>Filière administrative</b>	3	2	10	15 (dont 2 détachés dans notre collectivité et 1 en disponibilité)
<b>Filière technique</b>	0	0	7	7 (dont 1 mise à dispo du SMBKW)
<b>Filière sportive</b>	0	3	0	3 (dont 1 en décharge de service + 1 en disponibilité)
<b>Filière animation</b>	0	1	10	11
<b>Filière culturelle</b>	0	0	2	2
<b>Filière médico-sociale</b>	2	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>29</b>	<b>40</b>



## Personnels auxiliaires et contractuels de droit public

35

6 attachés (2 CDI, 4 CDD)  
2 ingénieurs en CDI  
1 bibliothécaire en CDD  
1 infirmière en CDD  
1 éducateur de jeunes enfants en CDI  
3 ETAPS (MNS) en CDD  
2 Rédacteurs (1 CDI, 1 CDD)  
10 adjoints d'animation (3 CDI, 7 CDD)  
5 adjoints techniques (1 en CDI)  
1 adjoint administratif en CDD  
1 auxiliaire de puériculture en CDD  
2 adjoints du patrimoine en CDD

## Personnels de droit privé : 6

Bûcherons en CDI

## Les emplois non permanents

## Personnels de droit privé : 4

3 adjoints d'animation en CEC  
1 apprentie RH

## Saisonniers : 21

10 jeunes pour l'entretien, le nettoyage, le gardiennage et la caisse de la piscine  
5 MNS pour la piscine  
1 jeune pour le service enfance-jeunesse  
2 jeunes pour la médiathèque,  
1 pour les services techniques  
2 en administratif pour le siège

## Autres personnels

## (vacataires, mises à disposition etc.) : 28

5 personnes ont été embauchées en CDD pour accroissement temporaire d'activité au courant de l'année.

20 personnes en réinsertion. La Collectivité fait régulièrement appel à l'Association AGIR pour différentes missions (ménage, surveillance de toboggans, service, distribution etc.). En 2020, 20 personnes ont travaillé pour nous, par le biais de cette association.

2 ATSEM mis à notre disposition par convention (1 St.Amarin, 1 Husseren-Wesserling).

Enfin, nous nous assurons les services d'1 médecin vacataire pour le multi-accueil.

## Mouvements de personnel

### ➤ Nombre d'arrivées : 16

- 2 Attachés pour le pôle tourisme (1 fonctionnaire – 1 CDD)
- 1 infirmière pour le multi-accueil en CDD
- 1 Rédacteur en CDD (assistante de direction)
- 3 ETAPS (1 fonctionnaire – 2 CDD)
- 1 Adjoint administratif pour le pôle tourisme en CDD
- 1 Adjoint technique (caissière piscine) en CDD
- 1 Adjoint d'animation pour le multi-accueil (CDD)
- 3 Adjoints d'animation pour le périscolaire (2 en CDD, 1 en CEC)
- 1 Auxiliaire de puériculture en CDD
- 1 Adjoint administratif (fonctionnaire en détachement) pour l'accueil et le secrétariat
- 1 Apprentie en Ressources Humaines

### ➤ Nombre de départs : 20

- 1 Infirmière pour le multi-accueil (fin de contrat)
- 2 Attachés en CDD pour le pôle tourisme (1 démission, 1 fin de contrat)
- 1 Bibliothécaire en CDD (fin de contrat)
- 1 Rédacteur (fonctionnaire : retraite pour invalidité)
- 3 ETAPS en CDD (2 démissions, 1 fin de contrat)
- 1 Adjoint administratif pour le pôle tourisme (fin de contrat)
- 5 Adjoints d'animation pour le périscolaire (1 fonctionnaire : rupture conventionnelle, 1 CDI : rupture conventionnelle, 2 CDD : fin de contrat, 1 CEC : fin de contrat)
- 1 Adjoint d'animation pour le multi-accueil (démission)
- 1 Adjoint technique en caisse à la piscine (fin de CDD)
- 1 Adjoint du patrimoine (fonctionnaire) : démission
- 1 Auxiliaire de puériculture (fin de contrat)
- 1 Adjoint administratif en accueil et secrétariat (décès)
- 1 bûcheron en CDI (retraite)

## LES ACTIONS ET PROJETS COMMUNAUTAIRES

### LES SERVICES A LA POPULATION

L'action en faveur de l'enfance

#### L'accueil de loisirs sans hébergement : le périscolaire



« QUELQUES MOUSTACHES APRES UN BON REPAS ! »

**Compétence communale**, le **périscolaire** est un service aux familles répondant à leur attente de trouver dans la Vallée un dispositif de qualité accueillant leurs enfants durant la pause méridienne et après l'école, selon une politique tarifaire établie en fonction des ressources des familles.

L'enfant est placé sous la responsabilité de l'équipe d'animation le temps du chemin, du repas de midi, de 11h30 à 13h30 et pour l'accueil du soir, de 16h00 à 19h00. Les parents ont la possibilité de venir les récupérer à tout moment jusqu'à 19h00.

**Pour une bonne organisation et le bien-être du public, quatre sites périscolaires sont ouverts dans la Vallée :**

**Le site de Moosch :** les enfants de Moosch et de Geishouse au Presbytère 40, rue du Général de Gaulle.

**Le site de Kruth :** les enfants de Kruth et Oderen à la salle Wendelin 3, rue de Ventron.

**Le site de Storckensohn :** les enfants de Felling, Husseren-Wesserling, Mollau, Storckensohn et Urbès sont accueillis au Centre du Torrent rue de Mollau à Storckensohn.

**Le site de Saint-Amarin :** installé au complexe culturel « Le CAP » Place des Diables Bleus, peut accueillir les enfants des communes de Saint-Amarin, Ranspach, Malmerspach et Mitzach.

Pour des raisons organisationnelles, depuis septembre 2017, l'ensemble des enfants fréquentant l'accueil du soir sont accueillis sur le site de Saint-Amarin.

## FREQUENTATION POUR L'ANNEE 2020 DU PERISCOLAIRE

	Nombres d'inscrits différents par école au Péricolaire année 2020 (Exclu Mercredi)		Nombres d'enfants scolarisés au 09/2020	Taux de prise en charge en Péricolaire
<b>Site à MOOSCH (Inclus ABCM)</b>	Moosch	61	137	44.52%
	Geishouse	18	28	64.28%
	<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>165</b>	<b>47.87%</b>
<b>Site à KRUTH</b>	Kruth/Wildenstein	17	59	28.81%
	Oderen	39	83	44.94 %
	<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>142</b>	<b>39.43%</b>
<b>Site à STORCKENSOHN</b>	Storckensohn	7	12	58.33%
	Mollau	6	11	54.54%
	Urbès	7	15	46.66%
	Fellering	45	86	52.32%
	Husseren-Wesserling	38	86	44.18%
	<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>210</b>	<b>49.04%</b>
<b>Site à SAINT-AMARIN</b>	Saint-Amarin	98	223	43.94%
	Ranspach	38	90	42.22%
	Malmerspach	18	39	46.15%
	Mitzach	11	23	47.82%
	<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>375</b>	<b>44.00%</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>403</b>	<b>893</b>	<b>45.12%</b>

Le périscolaire correspond à l'accueil des enfants à la « périphérie du temps scolaire ». Il se décline donc en 2 temps bien précis les jours d'école :

- l'accueil du midi (2h)
- l'accueil du soir (3h)

Ces temps sont consacrés aux loisirs, à la découverte d'activités sportives et culturelles, à la détente, ainsi qu'à l'aide aux devoirs.

La pause méridienne permet aux enfants de prendre des repas variés et équilibrés dans une atmosphère conviviale.

Les goûters et les repas sont confectionnés par le Collège de Saint-Amarin pour les sites de Saint-Amarin, Moosch et Kruth. Le Torrent prépare pour sa part les repas du site de Storckensohn. Après le goûter de 16h, les animateurs proposent aux enfants des élémentaires de réaliser leurs devoirs au périscolaire. Ceci rend un service aux familles et de permet de suivre l'évolution scolaire des enfants.

### Une équipe pédagogique

De janvier à août 2020 :

- 1 responsable de service
- 1 directrice BPJEPS loisirs tous publics
- 1 directrice adjointe BPJEPS loisirs tous publics
- 3 animatrices titulaires du CAP Petite Enfance
- 7 animatrices titulaires du BAFA
- 1 animatrice titulaire du BAPAAT
- 1 ATSEM
- 3 animatrices en contrat aidé, en cours de formation BAFA

3 Maîtresses de Maison  
1 agent en cuisine au collège

De septembre à décembre 2020 :

1 responsable de service  
1 directrice BPJEPS loisirs tous publics  
2 animatrices titulaires du CAP Petite Enfance  
6 animateurs titulaires du BAFA  
1 animatrice titulaire du BAPAAT  
1 ATSEM  
4 animateurs stagiaires BAFA  
3 Maîtresses de Maison  
1 agent en cuisine au collège

### *Les intentions éducatives 2020*

#### a. Les objectifs pédagogiques

Le projet pédagogique est établi par l'équipe éducative en lien avec le projet éducatif « Une chance pour chacun » avec diverses activités à la fois ludiques et pédagogiques qui développent la curiosité et l'esprit créatif des enfants.

Les objectifs pédagogiques sont définis par l'équipe éducative. Ces objectifs sont des supports de travail pour l'équipe. Ils répondent également aux attentes des familles.

#### b. Objectifs et moyens

### **Les enfants :**

Les objectifs pédagogiques et les moyens mis en place sur les sites périscolaires sont les suivants :

### **Favoriser l'apprentissage des règles de vie en collectivité, l'autonomie et la responsabilité, développer le respect d'autrui :**

- ✚ Faire évoluer l'enfant dans un univers équitable. L'équipe doit véhiculer des valeurs de justice, de solidarité et de partage en intervenant rapidement en cas de conflits, en étant à l'écoute et disponible, en ne faisant pas de différences entre les enfants. L'animateur donne l'exemple dans son langage, ses attitudes, ses tenues.
- ✚ Mise en place des jeux faisant appel à l'esprit d'équipe.
- ✚ Mise en place des règles de vie adaptées à tous :

Ces règles servent à donner des repères clairs et concis aux enfants tout au long de l'année. Elles sont énoncées dès le début.

Elles sont symbolisées par des dessins, des écrits, des photos.

- ✚ Développer le respect du matériel, des locaux, de son environnement immédiat :

Prévoir un aménagement de salle adapté et accessible à tous. Le rangement faisant partie intégrante de l'activité, il est réalisé par le groupe : chaque enfant à participer à la vie de groupe de manière à lui permettre de trouver sa place et à le sensibiliser à la vie en collectivité.

- ✚ Mise en place d'un système de rangement utilisable par tous
- ✚ Mise en place des salles décorées

- ✚ Aménagement de l'espace avec différents « modules » - mettre un responsable de table durant les repas

- **Découvrir et partager des savoirs-faire**

- ✚ Permettre une ouverture sociale et culturelle.

Permettre à l'enfant d'expérimenter, de faire tout seul, de découvrir afin de l'amener vers un questionnement personnel, de développer son esprit critique, de faire des choix.

Par le biais des activités et en fonction des thèmes, donner à l'enfant les moyens de découvrir ou redécouvrir des héros.

- **Permettre à l'enfant de s'épanouir** hors du temps scolaire

- ✚ Prendre en compte le rythme et les besoins des enfants en proposant des activités adaptées.
- ✚ Inclure dans le temps d'accueil des temps calmes, des temps d'activités physiques, des temps de jeux libres...
- ✚ Proposer des activités originales et variées pour qu'il passe des moments forts et inoubliables.

- **Développer la motricité, la dextérité** ainsi que l'esprit créatif de l'enfant

- ✚ Proposer à l'enfant des activités ludiques lui permettant d'apprendre et d'évoluer tout en s'amusant.

- **Rendre l'enfant acteur de ses loisirs :**

- ✚ Mise en place des boîtes à idées, un mur d'expression
- ✚ Être à l'écoute, même sur des temps informels
- ✚ Modification du programme en fonction de la demande des enfants
- ✚ Donner à l'enfant la possibilité de faire des choix en proposant des activités variées : activités manuelles/collectives ou activités libres.
- ✚ Aider l'enfant, mais ne pas faire à sa place

- **Développer l'imaginaire :**

Pour permettre à l'enfant d'entrer dans le thème défini, nous mettons en place différentes activités développant l'imaginaire.

Ainsi nous lisons régulièrement des livres sur le thème mis en place. Nous décorons les salles d'activités et nous racontons des histoires pour amorcer une activité.

A travers les thèmes, l'imaginaire et les activités nous avons abordé différentes matières comme :

- ✚ Art manuel : création artistique
- ✚ La transformation des produits : cuisine
- ✚ La nature : flore, faune, forêt...
- ✚ Le sport : ballades sur chemins et sentiers
- ✚ Le jeu : jeux de pleine nature, petits jeux calmes

**Les parents**

- **Impliquer les parents dans la vie de la structure :**

- ✚ Valorisation des activités par des affichages, des expositions



- ✚ Mise en place d'événementiels
- ✚ Sollicitation des familles pour du petit matériel

- **Favoriser la communication auprès des parents :**

- ✚ Affichage à l'entrée de la structure un panneau « infos parents » qui regroupe les menus, les plannings d'activités et les horaires
- ✚ Distribution de plaquettes d'information

*Accueil de stagiaires :*

La structure essaie de répondre au mieux à certaines demandes de stages tout au long de l'année. Le fait de répondre à ces demandes permet aux stagiaires de découvrir le métier de l'animation. Des outils pour la structure ont été mis en place, tel qu'un bilan mi-stage ainsi qu'une évaluation de fin de stage permettant un suivi approfondi de leur parcours.

Cependant, en raison de la crise sanitaire, 2 stages professionnels et 2 stages pratiques BAFA ont dû être annulés.

Stages professionnels	Stages de découverte	Stages pratiques BAFA	Mission de réinsertion dans la vie professionnelle
2	2	2	1

*Les activités :*

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, l'équipe d'animation a mis en place des activités qui répondent au mieux aux besoins des enfants. L'activité est une source d'enrichissement et de développement, il ne s'agit pas seulement d'occuper les enfants, mais de concevoir un cadre favorisant la créativité. Il a été proposé :

- Les jeux éducatifs : lotos, puzzles, cubes, encastresments...
- Les jeux sportifs et les jeux d'équipe
- Les jeux de société, jeux de construction, d'assemblage, de coopération
- les grands jeux ou journée à thème
- les jeux de communication
- Ateliers de motricité
- Activités manuelles : modelage, découpage, dessin, peinture, pliage, pâte à sel, bricolage, cuisine, couture...
- Activités d'expression : avec des jeux d'expression pour déverrouiller le corps, des jeux de confiance, des jeux avec la prise en compte de l'autre. Les activités d'expression passent aussi par des comptines, des chants.
- Ateliers de lectures : pour permettre à l'enfant d'enrichir son vocabulaire, son imagination et ses connaissances de façon ludique.
- Activités de découverte : sorties proposées dans l'année.

## ACTIVITES PERISCOLAIRES de janvier à juillet 2020

Le début d'année a été difficile et compliqué à gérer en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Pour répondre aux différents protocoles sanitaires gouvernementaux, le Service Enfance a dû réorganiser les accueils des enfants et les espaces de vie, cela à plusieurs reprises, sur la période de mars à décembre 2020.

Lors de la fermeture des écoles et des périscolaires du 9 mars au 14 mai 2020, le service a organisé un accueil d'urgence pour le personnel nécessaire à la gestion de la crise sur les périodes des vacances de printemps et des mercredis.

Lors de la reprise des écoles du 14 mai 2020, l'accueil des enfants sur la pause méridienne s'est fait directement dans les écoles (salles mises à disposition grâce aux accords des communes). Pour les accueils du soir, ils ont été organisés dans les espaces de vie regroupant les enfants sur chaque site.

De juin à juillet 2020, la restauration scolaire a pu rouvrir les repas et de ce fait les accueils du midi ont pu se réorganiser sur les sites respectifs. Pour le soir même principe. Procédé identique pour la période de septembre à octobre 2020.

Du 2 novembre au 18 décembre 2020, organisation des espaces de vie par école. Ces organisations ont nécessité plus de salles et plus de moyens humains.

Cette crise a exigé de mener rigoureusement et régulièrement des actions de désinfections et d'aération.

La plus grande difficulté a été de faire respecter constamment les gestes barrières : distanciation, port du masque, lavage des mains et non-brassage du public, une vraie bataille au quotidien.

Ces moments ont généré de la peine, une perte d'envie de faire et une certaine angoisse pour les enfants et l'équipe.

Chacun dans une salle dédiée, plus de rencontres avec les autres sites, devoir rester dans son espace, parfois manger seul à une table, ne plus laisser entrer les parents dans la structure pour partager des moments d'animations, très compliqué à vivre pour tous.

Malgré cette situation difficile, épuisante physiquement et anxiogène, l'équipe pédagogique a su mettre en place des projets. L'objectif principal était de réussir à faire évader ces enfants du contexte qu'ils vivaient depuis quelques mois.

Les activités ont donc été réajustées en fonction de la situation.

### Thème groupes élémentaires : les petits malicieux !

Suite aux observations de l'année dernière, il a été constaté des besoins chrono-biologiques des enfants et d'amusement. De ce fait un large panel d'activités a été mis en place, selon l'envie, la motivation et l'état de fatigue de notre public, celui-ci était maître de ses choix.

Le bien-être a été le fil conducteur de cette période. L'objectif principal était d'amener la notion « D'ACQUERIR DE L'AUTONOMIE » pour les enfants des écoles élémentaires.

Pour cela des malles pédagogiques de jeux, de théâtres, d'énigmes, des coins de détente et des ateliers créatifs ont été mis en place afin de laisser les enfants se déplacer dans les espaces qui leur étaient dédiés en toute liberté et dans les notions de confiance et de respect (toujours sous une « surveillance structurée » de l'équipe pédagogique).

Pour faire prendre conscience aux enfants de leur responsabilité de leur temps d'accueil, des règles de vie ont été organisées avec l'équipe pédagogique.

Ces malles ont été utilisées les lundis et jeudis après les devoirs.

Le thème sur le harcèlement a été abordé sur quelques soirées. Il s'est construit suite à des situations de harcèlements vécus par des enfants.

### Les activités proposées

Période 2020	Activités	Explications
JANVIER/FEVRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet harcèlement : vidéo</li> <li>• Kamishibai</li> <li>• Utilisation des malles pédagogiques</li> </ul>	<p>Temps d'échange avec les enfants sur leurs connaissances sur le harcèlement. Reportages, documents ont été utilisés</p> <p>Les enfants ont créé leurs histoires sur les sujets qu'ils souhaitent aborder et ont su les faire partager au travers d'un kamishibai</p> <p>Utilisation tous les lundis et jeudis</p>
MARS/AVRIL	<p>ACCUEIL URGENCE POUR LE PERSONNEL REPOUNDANT A LA CRISE SANITAIRE - PERIODE DU 14 AVRIL AU 29 MAI 2020</p> <p>Organisation d'activités en fonction des demandes des enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dessin</li> <li>• Ping-pong</li> <li>• Défis basket-ball</li> <li>• Mobile avec de la récup</li> <li>• Le code de la route en trottinette et en draisiene</li> </ul>	
MAI/JUILLET	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des malles pédagogiques</li> <li>• Jeu le loup-garou</li> <li>• La révolte des poules</li> </ul>	<p>Utilisation tous les lundis et jeudis</p> <p>Avec quelques variantes du jeu initial</p>

### Les objectifs pédagogiques, les moyens et les évaluations.

#### Objectif : apprendre le vivre ensemble

##### Moyen :

- Création d'une malle pédagogique de manipulation
- Organisation des temps d'accueils du soir où les enfants sont libres de faire ce qu'ils souhaitent (choix de différents ateliers autonomes ou non selon le cas).

**Evaluation :**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Apprendre le vivre ensemble	Les enfants ont-ils su vivre en collectivité ?	oui/non	<p><b>Gestion du bruit</b> Modification sur l'organisation des espaces de vie. Un espace a été mis en place pour le temps de devoirs afin de limiter le bruit et un espace pour les activités.</p> <p><b>Rangement, aide</b> Pour certains il est encore difficile de remettre les choses à leur place et d'utiliser le matériel dans le respect.</p>

**Objectif : promouvoir auprès des enfants le sens du respect****Moyen :**

- En collaboration avec les enfants mettre des règles de vie et des supports visuels

**Evaluation :**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Promouvoir auprès de l'enfant le sens du respect envers lui-même, les autres et le matériel.	Les enfants ont-ils su se respecter et respecter les règles ?	oui/non	<p><b>Respect des autres</b> Il y a eu quelques conflits qui ont été gérés entre eux et supervisés par l'équipe.</p> <p><b>Les règles de vie</b> Les enfants ont participé à l'élaboration de leurs règles de vie avec la création d'une fresque. Certains enfants sont encore en difficulté sur le respect des règles où l'application des consignes données.</p>

**Objectif : respecter les rythmes de vie de l'enfant****Moyen :**

- Organisation de plusieurs ateliers, afin que l'enfant puisse faire ou ne pas faire en fonction de ses envies

**Evaluation :**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Respecter les rythmes de vie de l'enfant : en proposant différents ateliers pour que notre public puisse faire en fonction de ses envies.	Les ateliers ont-ils plus aux enfants ?	oui	Chaque soir des ateliers ont été proposés (sport, manuel et jeux collectifs) Les activités phares qui ont vraiment beaucoup plu aux enfants ont-été : le loup-garou, le grand jeu nerf, le grand jeu la révolte des poules.
	Les animateurs ont-ils tenu compte des envies des enfants ?	oui	Les enfants ont souhaité refaire le loup-garou. Ils ont aussi proposés différents jeux collectifs.

**Objectif : favoriser l'épanouissement de l'enfant**

**Moyen :**

- Sur la base de confiance, l'enfant doit être acteur de ses temps d'accueils. Pour cela laissons-lui le choix de programmer ses activités en fonction des différents ateliers.

**Evaluation :**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Favoriser l'épanouissement de l'enfant	L'équipe d'animation a elle pris en compte le bien-être des enfants ?	oui	Sur le principe de la mise à disposition de plusieurs ateliers, les enfants ont su être autonomes. Résultat très positif.



*Soirée couture entre copines !*

## Objectif : savoir parler de sujet difficile « Le harcèlement »

### Moyen :

- Trouver des stratégies qu'une victime ou témoin pourrait adopter pour prévenir et y mettre fin : Proposer de soirée débat sur le thème.
- Faire des vidéos de prévention avec les enfants (tournage, écriture du scénario....)

### Evaluation :

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Parler du harcèlement au quotidien	Les enfants ont-ils compris l'importance du sujet ? Les enfants ont-ils aidé à mettre en place des solutions pour faire face au harcèlement ?	En cours	Projet qui a suscité des émotions et des réactions fortes auprès des enfants. Cependant, ce projet n'a pas pu être finalisé suite à la crise sanitaire.

### Thème groupes des maternelles : Les petits lutins de la forêt. !

Au travers un imaginaire sur le monde de la forêt et de ses habitants, les enfants ont créé une histoire. Plusieurs ateliers artistiques ont permis d'enrichir l'histoire par différentes actions artistiques, culturelles, sportives et moments bien-être.

#### Les activités proposées

Période 2020	Activités	Explications
JANVIER/FEVRIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une forêt en matériaux de récupération</li> <li>• Fabrication d'un panneau d'activités</li> <li>• Intervention un vendredi sur deux d'une sophrologue</li> </ul>	Arbres en cartons Animaux  Suspensions : insectes, nuages, oiseaux  Avec des instruments de musique, des cartes, des peluches les enfants Ont laissé exprimer leur humeur du jour où de la semaine
MARS/AVRIL	<b>Structure fermée suite au confinement</b>	
MAI /JUILLET	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication des mobiles</li> <li>• Scénettes théâtrales</li> <li>• Jeu (sur plusieurs soirs)</li> </ul>	Création d'une décoration en carton mousse  Raconter et inventer des histoires  Où est caché le petit chaperon rouge ?

## Les objectifs pédagogiques, les moyens et les évaluations :

### Objectif : favoriser un imaginaire précis

#### Moyen :

- En permettant aux enfants de créer un monde autour de la forêt avec son imagination

#### Evaluation

Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Les animateurs ont-ils su créer un imaginaire ?	oui/non	Réfèrent du projet absent sur la période. Manque d'informations écrites pour mener le projet. Pour cela le restant de l'équipe a dû revoir un imaginaire
Les enfants sont-ils entrés dans l'imaginaire ?	oui	Les enfants ont montré de l'enthousiasme sur le récit des histoires.

### Objectif : proposer tous les soirs différents ateliers aux enfants

#### Moyens :

En mettant en place 3 types d'ateliers : art manuel, vivre son histoire, jeux mystérieux.

#### Evaluation

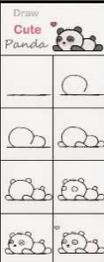
Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Les 3 ateliers ont-ils été mis en place ?	non	Manque d'information sur le projet pour l'équipe reprenant ce projet. Deux ateliers ont été proposés (art manuel et vivre son histoire)
Les enfants ont-ils su choisir ?	oui/non	Certains enfants avaient envie de participer aux ateliers et pour d'autre la fatigue s'est ressentie.

## Les malles pédagogiques pour tous

Il est apparu indispensable de réfléchir sur notre pratique professionnelle en partant de l'identification des besoins des enfants et d'apporter des outils supplémentaires à l'équipe d'animation. Surtout lors des temps calmes ou des temps en autonomie. Pour cela des malles pédagogiques ont été réalisées. Grande participation des enfants, qui ont su faire partager leurs envies, leurs savoirs pour la création de ses malles.

## Le contenu des malles

Nom	Image	Matériel nécessaire	Le principe
<b>La malle de manipulation</b>			
La boîte à pompons		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Boîte à chaussure</li> <li>- Pompons</li> <li>- Bouteilles en plastique</li> </ul>	Permettre aux plus petits de s’amuser et de jouer avec les couleurs, de développer la dextérité et de retrouver le calme.
Les coussins sensoriels		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tissus de textures différentes</li> <li>- 1 sac</li> <li>- Rembourrage</li> <li>- Fil</li> <li>- Aiguilles</li> </ul>	De différentes matières et par paires, ils permettent aux plus petits de simplement jouer, toucher manipuler Les plus grands de reconstituer les paires sans regarder juste se laisser guider par le toucher.
Accroche le linge		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feutrine</li> <li>- Pincettes à linge</li> <li>- Fil</li> <li>- Bois</li> </ul>	Les enfants s’amusent à suspendre le linge à l’aide de pincettes à linge
Pâte à modeler		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pâte à modeler</li> </ul>	Les enfants s’amusent tout en laissant parler leur créativité.
Boîte à lego		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 boîte de plus-plus</li> </ul>	Les enfants doivent reproduire les modèles avec les lego.
Les plus-plus		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 grille de jeu</li> <li>- 7 pièces appelés tétriminos</li> <li>- Plastifieuse</li> </ul> <p>Découpez toutes les pièces réparties sur 3 pages. Puis placez toutes les pièces dans une petite pochette ou une enveloppe qui servira de « pioche</p>	C’est un jeu de construction Danois dont le but est de stimuler la créativité et la dextérité des enfants. Ces pièces à la forme unique s’emboîtent pour permettre de créer à l’infini.

Tétris			<p>C'est la même règle que celle du Tétris classique à la différence près que les lignes ne disparaissent pas et que le jeu n'est pas infini.</p> <p>Piochez un à un les tétriminos et placez-les au fur et à mesure sur la grille en commençant tout en bas. Le but du jeu est de remplir la grille en faisant le moins de trous possible ! Alors au départ, il n'y a pas de trou et progressivement ça se corse. A la fin de chaque partie, notez le nombre de cases vides restantes.</p>
Dessins facile		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimante</li> <li>- Plastifieuse</li> </ul>	Proposer des tutos aux enfants pour réaliser des dessins simples et ainsi les amener à développer la dextérité et l'autonomie.
Sacs sensoriels		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sachet avec zip</li> <li>- Sable</li> <li>- Billes d'eau</li> </ul>	Ils permettent aux enfants de découvrir des textures, de se calmer, d'éveiller les sens.
Jeu des élastiques		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un morceau de liège</li> <li>- Des punaises avec bout en plastiques</li> <li>- Élastiques</li> </ul>	Laisser libre choix à la créativité.
Mémoire		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peinture</li> <li>- Bâton de glace</li> </ul>	Prendre 2 bâtons de bois les accoler, peindre et dessiner des formes différentes sur chaque bâton : le principe étant de créer un mémoire.
<b>Malle de relaxation</b>			
Le yoga		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 clé USB</li> <li>- 1 classeur</li> <li>- 1 imprimante</li> </ul>	Suivre les fiches explicatives sur des exercices de yoga.
Les histoires		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 classeur</li> <li>- Imprimante</li> <li>- PC</li> </ul>	Un classeur avec des histoires. Ainsi qu'un kamishibai qui sera fabriqué avec les enfants.
Jeux		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimante</li> <li>- PC</li> <li>- Cartes 100 activités apaisantes</li> </ul>	Un classeur comportant un panel de jeux calmes sera mis à disposition.

Théâtre d'ombre		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Papier</li> <li>- Bâtons de glace</li> <li>- Lampe</li> <li>- Boite à chaussure</li> <li>- Papier calque</li> <li>- Play mobile</li> </ul>	Les enfants pourront s'amuser et jouer avec un mini théâtre d'ombre.
Plumes et galets		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 boite</li> <li>- Des galets</li> <li>- Des plumes</li> </ul>	Proposer des exercices de relaxation en utilisant des plumes et des galets.
<b>Emotions et forums</b>			
Marionnettes émotion		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feutrine</li> <li>- Colle</li> </ul>	Aider les enfants à exprimer leurs humeurs. Peut-être utilisé lors des forums ou lissé aux enfants pour jouer.
Photolangage		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimante</li> <li>- PC</li> <li>- Plastifieuse</li> </ul>	Le photolangage est une technique qui permet de faciliter la prise de parole. La photo est le média de la parole, le support de cette parole. Peut-être utilisé lors de temps forum et d'un temps de présentation.
La cabane sensorielle		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 tissu ou une cabane</li> <li>- Des objets de manipulations : balles, peluches, voiture, livre...</li> </ul>	La cabane sensorielle est idéale pour créer un espace-temps calme pour 1 enfant en particulier. Elle permet à l'enfant de se mettre dans un cocon de bien-être.
Les dés à histoires		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimante</li> <li>- Plastifieuse</li> <li>- Le jeu stories cubes</li> </ul>	Utiliser les cubes pour favoriser la créativité et la capacité des enfants à raconter des histoires.
Les visages émotions		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bois</li> <li>- Scratch</li> <li>- Feutrine</li> </ul>	Grace aux visages et aux éléments de feutrine les enfants pourront exprimer leur humeur du jour lors de temps libre ou temps de forum.

## Les objectifs du l'utilisation de ces malles

- Malle Manipulation :
  - Permettre à l'enfant d'être autonome
  - Développer sa motricité fine
  - Exprimer leur créativité
  
- Malle Relaxation :
  - Répondre à un besoin de bien-être sensoriel
  - Améliorer la concentration et les aider à se détendre
  - Se détendre en s'amusant
  
- Malle Emotion/forum :
  - Amener des outils concrets aux animateurs
  - Donner la possibilité de décrypter les émotions et proposer des temps de forum
  - Apprendre à mieux vivre leurs émotions

## ACTIVITES PERISCOLAIRES de septembre à décembre 2020

Thématique sur la période de septembre 2020 à juillet 2021 : « **LE PERI FUN** »

Plusieurs sous-thèmes se sont mis en place.

Par choix, l'équipe au vu des complications organisationnelles suite à la crise sanitaire et pour permettre à l'ensemble de l'équipe d'être force de remplacement dans toute situation, elle a souhaité mettre les mêmes activités pour les deux tranches d'âges, avec différentes adaptations plus développées pour les élémentaires.



### Les activités proposées

Période 2020	Activités	Explications
Septembre	TOC-TOC	<b>La rentrée</b> Agencement et décoration des espaces de vie Arts manuels en tout genre Jeux collectifs « Apprenons à nous connaître »
Octobre	FAIS-MOI PEUR ?	<b>Halloween le retour</b> Arts manuels : création de momie, sorcière et petit fantôme Jeux de sociétés : chasse fantôme, bazar-bizard et la potion des sorcières.
Novembre	FUNKI !	<b>Rock'n'roll en couleur « Faisons un bon dans les années 80 »</b> Création d'un disque vinyle, d'un jukebox, rumikubs géant et d'un tableau en papier de soie Grand jeu : la reine du disco a perdu la mémoire (jeu musical)
Décembre	CHAUSETTE ET PAILLETES	<b>Esprit de Noël dans une ambiance de chants de Noël</b> Création d'une carte de Noël avec des capsules de café, sequins et paillettes Création d'un calendrier de l'Avent et d'un bonhomme de neige en chaussette. Chants de Noël

## Les objectifs pédagogiques, les moyens et les évaluations.

### Objectif : favoriser l'autonomie et la détente

#### Moyen :

- Utilisation des malles pédagogiques

#### Evaluation

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Favoriser l'autonomie et la détente	Les enfants ont-ils su faire tout seul ?	oui/non	Au début de l'année oui, mais les mesures sanitaires ont engendré une perte d'autonomie chez les enfants
	Y a-t-il eut une évolution au fil des mois ?	oui	Les enfants ont vite su prendre leurs repères dans l'organisation

### Objectif : développer l'apprentissage de la vie en collectivité

#### Moyens :

- Par le biais des temps de vie collectifs (gouters, repas, temps de discussion collectif...)
- Lors des temps d'accueils du soir durant lesquels les enfants de tout âge se retrouvent et doivent partager l'espace et le matériel.

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Développer l'apprentissage de la vie en collectivité	Ont-ils su s'adapter à la vie en groupe ?	oui	Avec la situation, les enfants ont du rester dans leur groupe et de ce fait, ils n'ont pas pu échanger ou participer à des temps d'activités avec les autres groupes

### Objectif : permettre aux enfants de s'évader

#### Moyens :

- Par le biais des activités proposées mais aussi grâce à des imaginaires mis en place lors des divers ateliers proposés le soir, afin de sortir un peu du contexte anxiogène actuel.

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Permettre aux enfants de s'évader	Les enfants sont-ils rentrés dans les imaginaires mis en place ?	oui	Les enfants ont participé avec beaucoup d'enthousiasme aux activités proposées et on su prendre plaisir aux imaginaires mis en place



« Création par les petits de M. Bonhomme de neige en chaussette »

« Les bonheurs dans de la neige »



« Evadons-nous !! »



## L'accueil de loisirs sans hébergement des mercredis récréatifs



« Sortie DISCOKID janvier 2020 »

L'accueil du **mercredi (temps périscolaire – compétence communale)** est également un service aux familles qui répond à leur attente de trouver sur la Vallée un dispositif de qualité accueillant leurs enfants après la classe, selon une politique tarifaire établie en fonction des ressources.

Déclaré auprès de la DDCSPP, Les activités se déroulent au complexe culturel de Saint-Amarin « Le CAP » dans les locaux occupés toute l'année par la périscolaire.

L'accueil de loisirs a lieu tous les mercredis, de janvier à juillet et de septembre à décembre. Il accueille un maximum de **40 enfants âgés de 3 à 12 ans** venus de toute la Vallée. En moyenne, **25 enfants sont présents tous les mercredis.**

### Les actions de janvier à mars 2020 :

#### Thématique à l'année : « MYSTERES ET DECOUVERTES »

#### Janvier : « Les mercredis farfelus »

Date	Groupe des petits	Groupe des grands
08.01	<b>Matin</b> : intervenante Sandrine Contanimeuse Lecture théâtralisée et animation <b>Après-midi</b> : sortie DISCOKID à Mulhouse	<b>Matin</b> : atelier tissage : création d'une décoration en hauteur partie 1 <b>Après-midi</b> : sortie DISCOKID à Mulhouse Boum et karaoké et goûter sur place
15.01	« Et tu venais en pyjama ? » <b>Matin</b> : intervenante Sandrine Contanimeuse Lecture théâtralisée et animation <b>Après-midi</b> : atelier cool : peinture libre, perles, jeux de société, yoga, atelier zen et détente	« Et tu venais en pyjama ? » Tissage partie 2 <b>Après-midi</b> : Après-midi : atelier cool : peinture libre, perles, jeux de société, yoga, atelier zen et détente
22.01	<b>Matin</b> : intervenante Sandrine Contanimeuse Lecture théâtralisée et création <b>Après-midi</b> : bizarrerie à la ferme : art manuel, jeux, chant et création d'une table de jeu.	<b>Matin</b> : Tissage partie 3 <b>Après-midi</b> : art manuel : création collective de l'arbre à souhait des enfants sur les futures activités et sorties
29.01	<b>Matin</b> : intervenante Sandrine Contanimeuse Lecture théâtralisée et création <b>Après-midi</b> : sport farfelu (trampoline, draisiennne, foot géant)	<b>Matin</b> : tissage partie 4 <b>Après-midi</b> : rencontre sportive avec le Centre socio culturel de Thann, initiation au Tchouk ball

#### Février : « Les mercredis magiques »

Date	Groupe des petits	Groupe des grands
05.02	Préparation de potion : développer le toucher sensoriel et l'odorat Tour de magie	
12.02	Grand jeu Harry Potter	

### Mars : « Les aventuriers des mercredis »

Date	Groupe des petits	Groupe des grands
04.03	La préhistoire : <b>Matin</b> : création d'empreinte <b>Après-midi</b> : « Devenons de vrai petit archéologue »	La préhistoire : <b>Journée</b> : Recherche d'élément naturel, peinture rupestre, jeu ouga-ouga

### Avril à juillet 2020 :

Suite à la crise sanitaire, les mercredis de mars à juillet se sont réalisés sans une programmation définie. Le programme s'est fait en fonction des souhaits des enfants et dans l'application des protocoles sanitaire.

### Les objectifs pédagogiques, les moyens et les évaluations.

#### Objectif : vivre ensemble

#### Moyens :

- En mettant en place des jeux et activités collectifs

#### Evaluation

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Vivre ensemble	Des activités collectives ont-elles été mises en place ? Les enfants ont-ils participé avec plaisir ?	oui	Les enfants ont participé avec beaucoup d'enthousiasme aux activités proposées et on su prendre plaisir aux imaginaires mis en place

#### Objectif : développer la personnalité, l'expression et l'imaginaire

**Moyens :**

- Au travers des activités manuelles, scientifiques, culturelles, sportives et techniques

**Evaluation**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Développer la personnalité, l'expression et l'imaginaire	Laisser s'exprimer leur personnalité ? Se sont-ils épanouis lors de diverse activités ?	oui/non  oui	Difficile pour certains enfants de s'exprimer  Par la découverte de nouveaux jeux

**Objectif : favoriser l'autonomie de l'enfant et le rendre acteur de ses loisirs**

**Moyens :**

- En multipliant les actions de responsabilité
- En amenant l'enfant à faire par lui-même

**Evaluation**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Favoriser l'autonomie de l'enfant et le rendre acteur de ses loisirs	Des outils ont-ils été mis en place pour responsabiliser les enfants ?  Les enfants ont-ils évolué depuis le début du projet ?	oui  oui/non	Des affiches, des tableaux de mission ont été mis en place  Encore des difficultés pour certains enfants de faire leur propre choix

**Objectif : amener les plus petits à se poser des questions sur des thèmes sensibles comme les gros mots**

**Moyens :**

Avec l'intervention d'une conteuse qui abordera ces thèmes à travers différentes histoires.

**Evaluation**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Amener les plus petits à se poser des questions sur des thèmes sensibles comme les gros mots	Les enfants ont-ils apprécié l'intervention de la conteuse ?	oui/non	Conte qui n'a pas forcément accroché certains enfants. Contes répétitifs.



## Les actions d'octobre à décembre 2020

**Thématique à l'année : c'est mercredi la vie est belle !!**

Octobre		
Date	Groupe des petits	Groupe des grands
07/10/20	<b>Je vois la vie en rose</b> <b>Matin</b> : célébrons l'automne : balade contée <b>Après-midi</b> : art manuel autour des fleurs	<b>Je vois la vie en rose</b> <b>Matin</b> : art manuel autour des fleurs <b>Après-midi</b> : célébrons l'automne balade contée
14/10/20	<b>Chichinette et jeux chouettes</b> <b>Matin</b> : art manuel création d'une chouette <b>Après-midi</b> : petits jeux	<b>Le grand tournoi de troll Ball</b> <b>Matin</b> : création des équipes, fabrication des armures <b>Après-midi</b> : le tournoi de troll Ball
Novembre		
04/11/20	<b>Voyage au Mexique</b> <b>Matin</b> : séance film « Coco » <b>Après-midi</b> : art manuel, fabrication de masques Calaveras	<b>Voyage au Mexique</b> <b>Matin</b> : art manuel, fabrication de masques Calaveras <b>Après-midi</b> : séance film « Coco »
18/11/20	<b>Journée cocooning : calme et bien-être</b> <b>Matin</b> : yoga, histoires douces <b>Après-midi</b> : ateliers manipulations	<b>Journée cocooning : calme et bien-être</b> <b>Matin</b> : ateliers manipulations, jeux de sociétés <b>Après-midi</b> : relaxation par le jeu
25/11/20	<b>Journée Mystérieuse</b> <b>Matin</b> : grand jeu : la grille mystérieuse <b>Après-midi</b> : cache-cache party	<b>Journée mystérieuse</b> <b>Matin</b> : cache-cache et ces variantes : tape la canette, fantôme dans le cimetière... <b>Après-midi</b> : grand jeu la grille mystérieuse
Décembre		
2/12/20	<b>En attendant Noël</b> <b>Matin</b> : art manuel décoration de Noël <b>Après-midi</b> : les petits jeux du Père Noël	<b>En attendant Noël</b> <b>Matin</b> : les petits jeux du Père Noël <b>Après-midi</b> : art manuel décoration de Noël
9/12/20	<b>Le mercredi fait sa comédie</b> <b>Matin</b> : le petit théâtre du mercredi (petits jeux d'initiation au théâtre) <b>Après-midi</b> : spectacle présenté par la « LUDO TAVERNE »	<b>Le mercredi fait sa comédie</b> <b>Matin</b> : les ateliers théâtre (improvisation, jeu d'expression, de voix, marionnettes). <b>Après-midi</b> : spectacle présenté par la « LUDO TAVERNE »
16/12/20	<b>Journée des défis</b> <b>Journée</b> : Grand jeu : mais où est Rudolph ?	<b>A vos énigmes, prêts, pistez !</b> <b>Journée</b> : Grand jeu : le Père Noël en cavale !

**Objectif : développer l'imaginaire et l'esprit créatif**

**Moyens :**

- En proposant des activités tout au long du trimestre

## Evaluation

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Développer l'imaginaire et l'esprit créatif	L'équipe d'animation a-t-elle réussi à développer l'imaginaire et l'esprit créatif des enfants ?	oui	En proposant des jeux. En se déguisant et en aménageant les salles. Avec les différentes activités manuelles. En laissant les enfants réalisées avec leur goût
	Les enfants ont-ils été satisfaits des activités proposées ?	oui/non	La majorité des enfants a participé. Mais certaines activités comme l'art manuel ne correspondent pas à tous les enfants. Nous les avons amenés à participer sans pour autant les obliger

### Objectif : apprendre la vie en collectivité

#### Moyens

En proposant des forums et en amenant des règles de vies

#### Evaluation

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Apprendre la vie en collectivité ?	Les enfants respectent-ils règles de vies ?	oui/non	Pour certains les règles restent encore difficiles à appliquer
	L'équipe d'animation a-t-elle favorisé des forums durant la journée ?	non	Forum non mis en place par l'équipe

### Statistique par Groupement pour les mercredis - année 2020

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	sept.	octobre	novembre	décembre	Annuel
<b>Nb Mercredi</b>	4	2	4	3	4	4	1	5	2	3	3	35
<b>GRP. Storckensohn</b>												
<b>Nb Enfants Diff.</b>	9	11	5	0	1	4	2	10	8	7	8	23
<b>Nb Familles Diff.</b>	6	7	4	0	1	4	2	9	7	7	8	18
<b>GRP. Moosch</b>												
<b>Nb Enfants Diff.</b>	13	7	5	0	0	2	5	4	6	9	13	26
<b>Nb Familles Diff.</b>	9	4	3	0	0	1	2	3	5	5	7	16
<b>GRP. Kruth</b>												
<b>Nb Enfants Diff.</b>	3	5	2	0	0	0	0	0	3	3	4	12
<b>Nb Familles Diff.</b>	2	3	1	0	0	0	0	0	2	2	3	8
<b>GRP. St-Amarin</b>												
<b>Nb Enfants Diff.</b>	17	23	12	0	2	8	8	26	21	22	22	47
<b>Nb Familles Diff.</b>	14	17	10	0	2	8	7	20	15	16	16	33
<b>Com. Hors CCVSA</b>												
<b>Nb Enfants Diff.</b>	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1
<b>Nb Familles Diff.</b>	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1	1
<b>TOTAL Enfants Diff.</b>	<b>43</b>	<b>47</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>41</b>	<b>39</b>	<b>42</b>	<b>48</b>	<b>109</b>
<b>TOTAL Familles Diff.</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	<b>35</b>	<b>76</b>
<b>TOTAL Repas</b>	<b>115</b>	<b>70</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>37</b>	<b>16</b>	<b>109</b>	<b>58</b>	<b>73</b>	<b>91</b>	<b>597</b>

## L'accueil de loisirs sans hébergement des vacances scolaires



Déclaré auprès de la DDCSPP, l'accueil de loisirs des **vacances scolaires** reçoit les enfants durant les congés d'hiver, de printemps, d'été et de Toussaint, selon une politique tarifaire établie en fonction des ressources des familles.

Cet accueil extrascolaire reste une **compétence intercommunale**.

Les activités se déroulent au complexe culturel de Saint-Amarin « Le CAP ».

Il concerne deux tranches d'âges : les 3/6 ans et les 7/11 ans. Ils sont accueillis :

- Pendant les petites vacances la capacité d'accueil est de **60 d'enfants**
- Suite à la crise sanitaire imposant des protocoles pour les vacances de l'été 2020, la capacité d'accueil est de 50 enfants.

Les enfants disposent de quatre grandes salles d'activités durant les petites vacances et de 6 grandes salles pour les vacances d'été, ce qui permet de différencier les activités en fonction des tranches d'âges et d'une salle de restauration.

Des ateliers sportifs, artistiques, des grands jeux, des sorties ont enrichi les journées des enfants.

Pour chaque période de vacances, l'équipe pédagogique a proposé un thème bien défini.

### Accueil de loisirs des vacances d'hiver du 17 au 28 février 2020

Lors de ces deux semaines de vacances, deux thèmes ont été abordés :

« L'ART DE VIVRE » pour la première semaine et le « CARNAVAL D'ICI ET D'AILLEURS » pour la deuxième semaine. Au travers ces thèmes, divers activités et des sorties ont été proposés aux enfants. Pour enrichir la semaine de l'art, un intervenant extérieur nous a accompagnés et nous a fait partager ses savoirs, ses techniques pour le plaisir de tous.

#### **Moyenne d'enfants accueillis par jour**

Semaine 1 : 42 enfants/jour Semaine 2 : 49 enfants/jour

ATELIERS ARTISTIQUES : suspension rêve en couleur (projet sur la semaine mené avec un intervenant artistique). Création d'un perroquet, bijoux, costumes de carnaval...

ATELIERS SPORTIFS : acrosport, jeux de ballon, jeux coopératifs...

ATELIERS DETENTES : yoga, relaxation, musicothérapie, danse...

SORTIES : ROYAL KID et BIG LITTEL

#### Semaine 1 : « L'ART DE VIVRE »

### Objectif : favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité

**Moyen** : en découvrant de nouvelles techniques artistiques

#### Evaluation

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité	Les enfants se sont-ils investis dans le projet d'art ?	oui	L'approche de l'intervenant sur ce sujet a permis aux enfants de s'investir dans ce projet. Le résultat final a été magnifique, pour le plaisir de tous.
	Les enfants ont-ils découvert de nouvelles techniques ?	oui	Le fait d'utiliser du matériel de recyclage et de le travailler sous une autre forme a permis aux enfants de s'enrichir sur de nouvelles techniques artistiques.

### Objectif : favoriser l'autonomie de l'enfant et le rendre acteur de ses loisirs

**Moyen** : en laissant le choix entre diverses activités les après midi

#### Evaluation

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Favoriser l'autonomie de l'enfant et le rendre acteur de ses loisirs	Les enfants ont-ils pu choisir leurs activités ?	oui/non	Quelques enfants ont eu besoin d'être guidés dans leur choix.
	Les enfants ont-ils été satisfaits des différentes activités proposées ?	oui	Très actifs durant les actions



Semaine 2 : « LES CARNAVALS D'ICI ET D'AILLEURS »

## Objectif : amener l'enfant à découvrir des pratiques culturelles

**Moyen** : en découvrant les festivités et traditions de certains pays

### Evaluation

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Amener l'enfant à découvrir des pratiques culturelles	Les enfants ont-ils été transportés dans les différentes cultures ?	oui	Par des vidéos, des livres et des échanges, les enfants ont pu s'évader dans divers pays. S'enrichir des cultures et comprendre la vie des pays.

## Objectif : favoriser la notion de plaisir dans les différentes activités

**Moyen** : en éveillant l'imagination des enfants lors des temps artistiques.

### Evaluation

Objectif pédagogique	Critères	Atteint Oui /non	Comment/pourquoi
Favoriser la notion de plaisir dans les différentes activités	Les enfants ont-ils pris du plaisir pendant les différentes activités ?	oui/non	Pour certains enfants la participation n'a pas été positive. Ils souhaitent plus être en temps jeux libres. Pour d'autres enfants la motivation et l'implication étaient présentes.

### **Conclusion :**

**Belles semaines avec un large panel d'activités pour tous.**

**Actions phares : la participation de l'intervenant artistique et les sorties de BIG LITTEL.**

**Le public a été très impliqué durant ces deux semaines.**

### **Séjour à la neige du 17 au 21 février 2020.**

16 enfants âgés de 8 à 12 ans ont pu partir au premier séjour à la neige organisé par le service et encadrés par deux animatrices qualifiées.

Avec les minibus de la structure, ils ont pris la direction d'Abondance en HAUTE -SAVOIE.

Le projet s'est construit très professionnellement et avec un objectif bien précis : SKIER

Nos skieurs ont été hébergés en pension complète pour le plaisir de tous. Dès leur arrivée, la neige était bien présente.



« LE DOMAINE D'ACCUEIL »

Activités des semaines

Tous les jours un programme d'activités a été proposé aux enfants.  
 Du mardi au jeudi, soit le matin où l'après-midi, les enfants ont pu dévaler les pistes. Une initiation raquettes à également été organisée.  
 Une séance cinéma, une sortie piscine, une veillée incontournable, la dégustation des plats régionaux ont comblé les enfants.

**Objectif : responsabiliser les enfants en favorisant leur autonomie**

**Moyen :** en mettant en place des plannings (rangement, activités...)  
 Avec la mise en place de règles négociables et non négociables

**Evaluation**

Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Les enfants ont-ils participé au temps de la vie quotidienne ?	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants ont bien compris les règles de séjour</li> <li>- Ils ont su les appliquer</li> <li>- Belle autonomie dans les moments de vie quotidienne</li> <li>- Belle entre-aide des grands envers les petits</li> </ul>

Les animatrices ont-elles mis des outils en place ?	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les animatrices donnaient les consignes et les informations régulièrement</li> <li>- Les plannings ont été affichés dans la salle principale</li> <li>- Les animatrices veillaient au bon respect des consignes de vie quotidienne</li> </ul>
---	-----	--

**Objectif : favoriser les activités de groupe et ainsi permettre à l'enfant d'être décisionnaire de ses temps d'activités et temps libre**

**Moyens :** avec la mise en place de diverses activités tout au long de la semaine avec les enfants et pour les enfants (ski, sorties, jeux collectifs, veillées)

#### Evaluation

Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Les activités proposées ont-elles plu aux enfants ?	oui	Le programme d'animation de la semaine a : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permis aux enfants d'être acteurs autonomes de leurs temps libre</li> <li>- Beaucoup plu aux enfants : les activités phares ont été le yéti-garou, le ski et la sortie raquettes</li> <li>- Permis à certains enfants de découvrir de nouvelles activités, notamment le ski.</li> </ul>

**Objectif : laisser la place au dialogue**

**Moyens :** en proposant des temps de régulation et de forum

#### Evaluation

Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Des temps de discussions ont-ils été proposés ?	oui	Il a été nécessaire une fois dans la semaine de faire le point sur certains conflits dans les groupes des chambres. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problème : dispute sur la circulation dans les chambres</li> <li>- Les animatrices ont amené les enfants à trouver une solution aux conflits afin qu'il ne perdure pas</li> <li>- Solutions : déterminer qui peut aller où et quand</li> <li>- Mise en place de petits jeux ou petites attentions à faire aux autres dans les chambres</li> </ul> Résultat : la semaine c'est très bien passée, chacun a tenu compte des consignes.
Les enfants ont-ils participés activement à ces temps ?	oui	

### Conclusion :

Ce séjour s'est passé dans un bon état d'esprit. Les enfants ont participé avec dynamisme au programme. Les séances skis et raquettes se sont faites avec l'accompagnement de professionnels qui étaient très présents pour tous.

Belle expérience, pour certains enfants qui quittaient pour la première fois le cocon familial.

Les familles ont été conviées lors de la diffusion d'un PowerPoint qui présentait les moments forts du séjour.

Expérience à reconduire.



« DETENTE A LA PISCINE EN PLEIN AIR »



« NOS SKIEURS PROFESSIONNELS »



## Accueil de Loisirs des vacances d'avril du 14 au 24 avril 2020

Suite à la crise sanitaire, le programme prévu pour cette période a dû être annulé.  
Seul un accueil a été organisé pour les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise.  
Lors de ces accueils, différents ateliers ont été mis en place afin que les enfants puissent avoir le choix.

### ACCUEIL D'URGENCE - CRISE SANITAIRE - PERIODE DU 14 AVRIL AU 29 MAI 2020

Organisation d'activités en fonction des demandes des enfants :

- Dessin
- Ping-pong
- Défis basket-ball
- Mobile avec de la récup
- Le code de la route en trottinette et en draisienne

## Accueil de Loisirs d'été. Période du 06/07/2020 au 07/08/2020

Cette année, vue de la situation exceptionnelle causée par la COVID-19, nous avons dû revoir l'organisation des accueils de loisirs afin de répondre aux normes sanitaires exigées par le Ministère de l'Education Nationale et de de la Jeunesse.

Pour cela, quatre espaces de vie ont été organisés en fonction des tranches d'âge, avec des accès d'arrivées et de départs indépendants.

En moyenne, dix enfants par groupes et par jour étaient présents.

Les accueils, les collations, les activités, les repas et les goûters de chaque groupe étaient maintenus dans leur propre espace de vie (pas de brassage de groupes).

Les enfants de 11 ans devaient être munis d'un masque lors de leurs déplacements à l'extérieur de leur salle.

Lors des sorties organisées à l'extérieur de la structure, des groupes de cinq enfants par tranche d'âge ont été planifiés, afin de répondre aux demandes des normes sanitaires des prestataires en toute sécurité et ainsi maintenir une distanciation physique.

Après chaque déplacement en minibus, celui-ci était désinfecté.

Aucun accès pour les familles dans l'enceinte de la structure n'était autorisé (hormis sur rendez-vous, avec port du masque obligatoire et désinfection des mains).

L'équipe devait porter obligatoirement un masque et effectuer la désinfection des mains régulièrement.

L'entretien des locaux se déroulait quotidiennement en fin de journée. Les toilettes étaient désinfectées systématiquement après chaque passage.

Semaine 1 : « Bouge de la tête aux pieds »  
Semaine 2 : « Le méli-mélo des animateurs »  
Semaine 3 : « Jumanji »  
Semaine 4 : « La semaine spectaculaire »  
Semaine 5 : « C'est parti pour les défis »

### **Moyenne d'enfants accueillis par jour**

Semaine 1 : 37 enfants/jour. Semaine 2 : 27 enfants/jour  
Semaine 3 : 44 enfants/jour. Semaine 4 : 39 enfants/jour  
Semaine 5 : 39 enfants/jour

### Activités des semaines

**Arts plastiques** : peinture musicale, la peinture dans tous ses états, création de la mascotte et des médailles olympiques.

**Ateliers sportifs** : jeu de la TECH , mini golf, 1.2.3 qui sera le 1<sup>er</sup>...

Grand jeu : la forêt merveilleuse, les fables de la Fontaine

**Sorties** : parc aventure BURN'HOPARK, parc de Wesserling, Zoo de Mulhouse et SENSAS

Tout au long de la semaine des petites balades nature ont été proposées.

### 1<sup>er</sup> semaine « Bouge de la tête aux pieds »

#### Objectif 1 : développer le sens de l'effort

##### Moyens :

- En faisant progresser les enfants
- En s'efforçant de répondre à leurs besoins d'épanouissement
- En proposant des activités variées et enrichissantes.

#### Objectif 3 : utiliser le sport comme moyen éducatif

##### Moyens :

- En développant l'apprentissage de la vie en collectivité
- En amenant les enfants au respect par rapports à lui-même et au groupe

##### Evaluation

Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Les enfants ont-ils progressé ?	oui/non	Par des activités sportives, des balades, de la danse ou par des parcours de motricité pour les 3-6 ans. Au fil des jours, ces enfants ont apprécié les différents ateliers et ont participé activement et pour certain progressé. Pour d'autres enfants, la vie « sportive ou les balades » ne les captivaient pas. Soit par peur de ne pas y arriver ou tout simplement par manque de d'envie.



## Semaine 2 : « Le méli-mélo des animatrices »

### Objectif 1 : mettre en avant les compétences spécifiques des membres de l'équipe d'animation

#### Moyens

- En proposant diverses activités liées aux savoir de chacun

#### Evaluation

Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Les animateurs ont-ils diversifiés les activités ?	oui	Par la mise en place de plusieurs malles pédagogiques
Les activités proposées ont-elles plu aux enfants ?	oui	Constat fait lors des forums effectués en fin de journée. Enfants satisfaits des prestations de la journée.

### Objectif 2 : favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances

#### Moyens

- En amenant un panel d'activités variées et originales

#### Evaluation

Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Les enfants ont-ils appris de nouvelles choses ?	oui/non	Les insectes ont soulevé un grand intérêt pour tous les groupes.
Les enfants ont-ils eux aussi partagé leurs savoirs ?	oui	Ils ont pu apporter leur connaissance sur les insectes, les jeux géants, et leur talent artistique. L'art visuel a permis aux enfants de savoir monter une vidéo dont, avec les animatrices, ils étaient les acteurs principaux.

## Semaine 3 : « JUMANJI »

### Objectif : effectuer une quête dans le but de finir un jeu tout au long la semaine

#### Moyen :

- En proposant aux enfants un grand jeu sur la semaine

#### Evaluation

Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Les animateurs ont-ils mis en place un imaginaire ?	oui/non	Dans les groupes 7-8 et 9-12 ans l'imaginaire était peu présent. Dans les deux groupes des petits, bel imaginaire mis en place, ce qui a apporté une dynamique auprès des enfants.
Les enfants se sont-ils amusés ?	oui/non	Les groupes des 3-4 et 5-6 ans, semaine très positive et dynamique autour du jeu.

		<p>Pour les 7-8 ans, malgré le manque d'imaginaire, tout le groupe s'est porté dans le jeu.</p> <p>Le groupe des 9-12 ans n'a absolument pas apprécié le jeu.</p> <p>Enigmes trop dur à trouver, pas de motivation pour essayer de comprendre le but des actions du quotidien.</p>
--	--	--



« Le secret de JUMANJI »



« Sortie au Zoo de Mulhouse »

#### Semaine 4 : « La semaine spectaculaire »

#### Objectif : développer l'imaginaire de l'enfant

#### Moyens

- En permettant de vivre des situations issues d'un monde magique et merveilleux.

#### Evaluation

Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Un imaginaire a-t-il été proposé tout au long de la semaine ?	oui/non	Dans le monde des expériences, un imaginaire a bien été monté. Le déguisement du professeur a du être modifié suite à de petite réactions de peur concernant les groupes des petits. Les enfants ont été très attentifs et impressionnés lors de ces expériences.

		Belle participation des 7-12 ans.
Les enfants ont-ils eux des étoiles dans les yeux ?	oui/non	Petits et grands ont apprécié l'ensemble du programme. Petit bémol pour le groupe des 9-12 ans qui ont a du mal à s'entendre pour effectuer le travail collectif de la mascotte. Ils ont eu besoin d'être accompagnés tout au long de la séance.



### Semaine 5 : « C'est parti pour les défis »

**Objectif : développer l'esprit de compétition**

#### Moyen

- En proposant tout au long de la semaine des jeux et activités seul ou en équipe
- En apportant des règles et en veillant au bon respect de celles-ci

#### Evaluation

Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
----------	-----------------	------------------

Les enfants sont-ils restés fairplay ?	oui/non	<p>Les groupes des 3-4,5-6 et 7-8 se sont soutenus et encouragés lors de des jeux sportifs. Un bel esprit d'équipe s'est ressenti</p> <p>Le groupe des 9-12 ans, groupe qui a pris du plaisir a participé mais qui a eu du mal à accepter certaines règles et de comprendre que tout le monde n'est pas forcément dans la capacité d'être au top dans le domaine sportif.</p>
--	---------	---

## Accueil de Loisirs des vacances de Toussaint, du 19 au 30 octobre 2020

### Semaine 1 : « Un pour Tous, tous pour Un »

A travers ce thème nous avons proposé des activités qui ont permis de mettre en avant et de développer la cohésion, la coopération et la solidarité entre chaque enfant.

### Objectif 1 : développer chez l'enfant le sens des responsabilités

#### Moyen

- En amenant les enfants à participer aux tâches de la vie quotidienne
- En associant les enfants dans la définition des règles de vie applicables sur le centre

#### Evaluation

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Développer chez l'enfant le sens des responsabilités	Les enfants ont-ils participé ?	oui	Les enfants ont été amenés à participer à la vie en collectivité de différentes manières : préparation et rangement des activités, débarrassage des tables, rangement des salles... De manière générale ils ont effectué volontiers les tâches.
	L'équipe a-t-elle su mettre en place les outils nécessaires ?	non	L'équipe n'a pas su être force de proposition

#### Conclusion :

De belles activités et sorties ont été proposées aux publics pour le plus grand bonheur de tous. Le programme a su répondre en majeure partie à de nombreuses demandes de la part de notre public. Les enfants de notre Vallée est un public qui aime découvrir, apprendre et participer à des nouvelles activités. Pour l'équipe pédagogique c'est un atout qui permet de diversifier les programmes. Des nouvelles familles se sont manifestées par de nouvelles inscriptions. Malgré la situation qui a malheureusement engendré une forme de stress et une fatigue physique de la part de tous, ces vacances se sont déroulées dans une ambiance joyeuse, de découverte et surtout d'une belle cohésion entre les enfants et l'équipe.

- En mettant en place des moments de concertation et de discussion visant à recenser les demandes des enfants

## **Semaine 2** : « Les Fables de Lafontaine »

Ce thème a été choisi, suite à un constat fait par l'équipe pédagogique sur un manque de connaissances de notre jeune public sur les fables cultes, entre autre ceux de Jean de la Fontaine.

### **Objectif 1 : plonger les enfants dans le monde des Fables**

#### **Moyen**

- En créant un imaginaire journalier autour des Fables

#### **Evaluation**

Objectif pédagogique	Critères	Atteint oui/non	Comment/Pourquoi
Plonger les enfants dans le monde des Fables	L'équipe d'animation a-t-elle mis en place des activités pour faire découvrir les fables ?	oui	L'équipe présentée une fable par jour en l'illustrant à travers diverses activités : sportives, manuelles, jeux
	Les enfants sont-ils rentrés dans l'imaginaire ?	non	Peu d'imaginaire mis en place. De ce fait les enfants n'ont pas pu s'en imprégner.

## **FREQUENTATION POUR L'ANNEE 2020 DES VACANCES**

Période vacances 2020	Inscriptions Enfants différents	Moyenne d'enfants/jour	Fréquentations Max et Min d'enfants
Hiver (10 jours)	120	45	28-53
Hiver Séjour (5 jours)	16	16	16-16
Eté (24 jours)	101	38	23-49
Toussaint (10 jours)	100	40	29-48

#### **Les tarifs extrascolaires**

Tarifs extrascolaires	Journée	Journée Allergique (repas fourni par les familles)
Enfant Communauté de Communes QF1	15,00€	11,50€
Enfant Communauté de Communes QF2 et +	16,00€	12,50€
Enfant hors Communauté de Communes QF1	20,00€	16,50€
Enfant hors Communauté de Communes QF2 et +	21,00€	17,50€

Tarifs séjour par enfant et par journée-nuitée	Résidents CCVSA	Hors CCVSA	Enfant allergique
	30€	40€	30€

### **Les repas :**

- Péri-scolaire : les repas sont confectionnés par les cuisines du Collège de Saint-Amarin et le Centre du Torrent, avec qui nous entretenons toujours d'excellentes relations. Les repas et les animations ponctuelles sont également appréciés des enfants.
- Mercredis et extrascolaire : les repas sont confectionnés par la Cuisine d'UZEL depuis septembre 2016. La qualité du service et des repas sont très appréciés également.

### **Evaluation**

#### Les objectifs prévus de la structure pour l'année 2020 :

- Assister à des réunions d'analyse de la pratique Les conflits au sein d'une équipe
- La gestion des émotions (enfants et encadrants)
- La gestion des conflits entre enfants
- La gestion d'enfants avec des comportements difficiles

#### Toutes les formations ont dû être annulées suite à la crise sanitaire.

- Amener l'équipe pédagogique à continuer à se former : **quelques agents ont pu effectuer des formations avant la crise (principalement avec le CNFPT).**
- Mettre en place des projets longs, donner une identité à notre structure : **objectif non atteint.**
- Organisation d'accueils de loisirs avec hébergement (séjours) : **objectif atteint et souhait de réorganiser des séjours.**
- Continuer la progression de la cohésion et de l'amélioration de l'ambiance générale de l'équipe : **belle cohésion d'équipe depuis septembre 2020.**

### **Conclusion générale : année complexe pour l'équipe.**

L'équipe a dû s'adapter à plusieurs nouvelles directives suite à la crise sanitaire, qui a fortement impacté toute l'organisation de accueils.

Il a fallu maintenir une dynamique positive, être force de proposition pour le public, être présent pour les familles, répondre aux questions des enfants, les rassurer et leur faire oublier pendant quelques temps la situation.

Il a été difficile pour les professionnels de pouvoir mener à bien tous les projets qu'ils auraient souhaité mettre en place.

L'équipe a fortement ressenti un mal-être de la part de certains enfants lié au fait d'être cloisonné dans leur espace sans pouvoir communiquer avec les autres groupes. De la tristesse, de la lassitude et de l'agacement a été constaté.

Au fil de ces mois écoulés, une fatigue générale de l'équipe s'est ressentie. La situation a généré un certain stress et une anxiété pour quelques agents. De ce fait un taux d'absentéisme s'est aggravé.

La structure a du également fermer ses portes le 18 décembre 2020, la veille des vacances de Noël, suite à plusieurs cas positifs à la COVID-19 parmi les agents.

Malgré cela, toute l'équipe, animateurs et maîtresse de maison, ont répondu avec rigueur et professionnalisme aux tâches quotidiennes.

Les meilleurs moments que l'on retiendra de cette année ont été l'organisation du premier séjour neige, la mise en place des accueils d'urgence qui se sont déroulés grâce aux personnels volontaires pour faire

face à cette crise, des moments de solidarité et soutien dans l'équipe, des retours positifs des familles sur nos accueils.

## Le Multi-Accueil Les Petites Bout'Thur



*Le Multi-Accueil de la Vallée, c'est :*

- **un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence** pour les enfants de 10 semaines à 3 ans, quel que soit le statut professionnel ou social des parents. Le Multi-Accueil a une capacité de **20 places** et est ouvert de 7h00 à 18h30. Il est situé dans une aile du château du Parc d'Husseren-Wesserling.

### **Le public accueilli :**

De janvier à fin décembre 2020, **49 enfants différents** ont été accueillis au Multi-Accueil.

- 44 ayant un contrat de type régulier
- 25 ayant un contrat « au planning » ou d'urgence

De janvier à fin août 2020, sur 36 enfants inscrits : 16 familles ont mis fin à leur contrat pour diverses raisons (entrée à l'école maternelle, changement de situation).

De septembre à fin décembre 2020 : 33 enfants ont été accueillis dont 13 nouvelles inscriptions.

Malgré le confinement, la structure a rouvert ses portes le 19 mars 2020 pour accueillir des enfants de personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire. Nous avons permis à 2 familles de faire garder leurs enfants afin de pouvoir exercer leurs missions.

Les services de la CAF ont également organisé un financement inédit afin de compenser les pertes de recettes familles lors des fermetures administratives obligatoires des crèches liées à la crise sanitaire (plusieurs semaines au printemps et en octobre 2020).

Une très grande majorité des familles est originaire des communes rattachées à la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, avec essentiellement une majorité originaire de Husseren-Wesserling/Fellingring/Moosch.

Concernant la fréquentation, la principale demande est pour le temps entre 8h00 et 17h00.

Au niveau des contrats d'accueil, la majorité des enfants sont présents entre 3 et 5 jours par semaine.

Sur 33 enfants inscrits en septembre 2020, 17 fréquentent le Multi-Accueil en fonction du planning des parents, contre 8 enfants en janvier 2020. En effet, il y a de plus en plus de familles qui travaillent dans le milieu hospitalier ou qui ont des emplois qui changent d'horaires chaque semaine. Ainsi, les familles nous fournissent leurs besoins mois par mois.

Dans l'objectif de rendre un service aux parents en difficulté (sociales, d'handicap...), la structure a renouvelé son partenariat avec diverses institutions et notamment la PMI.

Cette année, le Multi-Accueil n'a pas accueilli d'enfants ayant un Contrat d'Accueil Parents/Enfants (Contrat CAPE).

La structure a continué sa collaboration avec le Relais Parents-Assistants Maternels (RAM) en proposant aux parents une éventuelle autre solution de garde.

Ainsi, 1 famille dont l'Assistante Maternelle ne pouvait plus assurer la garde des 2 enfants a pu trouver une solution de garde durable.

### Le programme d'activités :

Les différents moments vécus par les enfants ont été illustrés sur des panneaux photos accrochés dans la structure.

Les professionnelles ont réalisé pour chaque enfant du groupe des grands une pochette dans laquelle elles ont glissé les créations manuelles réalisées par les enfants.

A la fin de l'année, cette pochette a été remise à chacun.

Pour les plus petits, une feuille de transmissions a été mis en place pour « raconter » la journée des enfants à leurs parents.

Des panneaux photos ont également été accrochés sur les murs de la structure (activités d'éveil, jeux libres).

Au niveau de l'organisation d'une journée chez les grands, le matin est consacré à des activités ludiques (peinture, bricolage, cuisine...). L'après-midi, des jeux sont proposés (jeux de construction, puzzles...).

Dès que la météo le permet, l'espace extérieur est utilisé : vélos, toboggan, jeux d'eau...

### De janvier jusqu'au 09 mars 2020 :

L'année s'est poursuivie sur le thème du « Corps Humain », qui avait été introduit en septembre 2019. En fonction des saisons, des bricolages, des ateliers cuisine, des petits jeux ont été mis en place.

### A partir du 9 mars et jusqu'au 11 mai 2020 :

L'accueil des enfants a été interrompu en raison de l'épidémie de coronavirus. Un service minimum a tout de même été proposé pour les enfants de personnels prioritaires.



### Les temps forts de cette première période :

LES ROIS : confection d'une galette avec les enfants qu'ils ont dégusté pour le goûter.

CARNAVAL : les enfants ont été invités à venir au Multi-Accueil déguisés et nous avons fait la fête (maquillage, musique et serpentins). Confection de crêpes pour le goûter. Divers bricolages ont été réalisés autour du clown et des masques.

PAQUES : fabrication d'un petit panier par les enfants du personnel soignant rempli de chocolats.

FETE DES MERES/PERES : confection d'une carte décorée par les enfants avec un poème et des photos des enfants.

FETE D'ETE : en raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de fête cette année.



De septembre à décembre 2020 :

Le thème choisi par l'équipe pour cette année 2020/2021 est « Les 5 Sens ».

Cette première partie de l'année était consacrée à la découverte du goût à travers différentes activités.

L'équipe a souhaité continuer de favoriser l'autonomie des enfants dans le quotidien à travers les repas, l'habillage/le déshabillage, le lavage des mains, la reconnaissance d'une image individuelle pour ranger les affaires et le doudou.

Chaque anniversaire est fêté : les enfants confectionnent le gâteau le matin et il est dégusté au goûter de l'après-midi. L'enfant a également la joie d'ouvrir un petit paquet cadeau.

Un panneau photo est ensuite réalisé, accroché dans la structure et que l'enfant peut ramener par la suite chez lui.



Chez les plus petits (10 semaines/18 mois), l'objectif principal est de respecter au mieux le rythme et les besoins de chaque enfant. Pour les plus grands, c'est également de favoriser leur autonomie en vue de passer dans un autre groupe au cours de l'année.

De petites activités avec les moyens étaient organisées de manière ponctuelle pour leur permettre de s'adapter en douceur à une nouvelle organisation.

### **Les temps forts de cette deuxième période :**

De septembre à décembre :

**SEMAINE DU GOÛT :** des goûters ont été confectionnés avec les enfants autour des fruits et légumes : tarte aux poires, compotes de pommes, soupe de légumes, madeleines au thon.

Des activités manuelles autour des fruits et légumes ont également été proposées.

**HALLOWEEN** : les enfants du groupe des grands et des petits ont été invités à venir déguisés, les professionnelles ont également proposé du maquillage. Des bricolages ont été réalisés sur ce thème. Un goûter a été confectionné par les enfants : un cake au potiron et des sandwichs « fantômes ».

**SAINT-NICOLAS** : les enfants ont confectionné des Mannalas, qu'ils ont pu déguster pour le goûter de l'après-midi.

**NOEL** : les enfants du groupe des grands ont été invités à venir en tenue « chic ».

Un petit spectacle leur a été proposé par les professionnelles : une histoire racontée en théâtre d'ombres et une racontée avec un kamishibai.

Des bricolages ont également été réalisés par les enfants : un sujet en pâte à sel à accrocher au sapin. Les enfants ont également fait pousser des graines de lentilles, symbole de porte-bonheur, qu'ils ont pu ramener chez eux.



### **L'accueil des stagiaires :**

Les professionnelles ont encadré 3 stagiaires sur cette année 2020 :

- 1 en stage ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne).
- 2 en stage « découverte » par le Collège Robert Schuman de Saint-Amarin.

### **Les repas :**

Nous renouvelons notre partenariat avec le prestataire « La Cuisine d'Uzel ».

Les adultes sont très satisfaits par la qualité des repas. Même les bébés peuvent bénéficier de purées « maison ».

## Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)



Le **Relais Parents-Assistants Maternels** est un lieu de ressources, d'informations et d'échanges pour les assistants maternels, les parents et les enfants.

Cet espace de rencontre a pour vocation de permettre aux assistants maternels :

- de rompre leur isolement
- de leur donner la possibilité d'échanger sur leurs expériences, d'approfondir leur formation afin d'offrir un accueil de qualité, de valoriser leurs compétences professionnelles et de susciter une meilleure reconnaissance de leur profession.

**LES MISSIONS du RAM** : sont définies par la lettre circulaire du 2 février 2011 de la CNAF (LC n° 2011 020) et s'articulent autour de deux axes principaux suivants :

**Les RAM ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance.**

**En direction des familles** : il s'agit de les informer sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire et de les orienter vers le mode d'accueil correspondant à leurs besoins.

Le RAM délivre une information générale en matière du droit du travail et oriente les parents vers les services appropriés en cas de questions spécifiques. Ils sensibilisent les parents sur leur rôle d'employeur et les obligations qui en découlent.

**En direction des professionnels** : le RAM informe quant aux conditions d'accès et d'exercice de ces métiers, sur les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre et les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance

**Les RAM offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.**

Pour ce faire, il s'appuie sur l'organisation de :

- Temps collectifs, réunions à thèmes, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents
- D'activité d'éveil en favorisant le décloisonnement entre les différents modes d'accueils (recherches de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : ludothèque, médiathèque...)
- D'actions favorisant la mise en place de formation continue.

**Ces missions s'articulent autour de quatre grands principes :**

- la neutralité dans la mise en relation de l'offre et la demande d'accueil
- la neutralité dans l'information et l'accompagnement de la relation employeur/salarié
- la participation sur la base du volontariat et l'accord des familles
- l'ouverture du service à l'ensemble de la population, et la gratuité

Le RAM de la Vallée est animé par une éducatrice de jeunes enfants à temps plein.

Les assistantes maternelles agréées répertoriées sur les listes des 15 communes sont au nombre de 73 dont **56** sont en activité sur le territoire (chiffre de décembre 2020)

## TABLEAU RECAPITULATIF 2020

<i>Communes</i>	<i>Assistants maternels inscrits</i>	<i>Assistants maternels en activité</i>	<i>Assistants maternels non dispo.</i>	<i>Places d'accueil répertoriées</i>	<i>Places d'accueil effectives</i>	<i>Nouveaux agréments</i>
<b>15</b>	<b>73</b>	<b>56</b>	<b>17</b>	<b>280</b>	<b>225</b>	<b>0</b>
Fellingring	5	3	2	16	11	0
Geishouse	1	0	1	3	0	0
Goldbach-Altenbach	0	0	0	0	0	0
Husseren - Wesserling	5	4	1	21	17	0
Kruth	3	3	0	12	12	0
Malmerspach	3	3	0	13	13	0
Mitzach	5	5	0	20	20	0
Mollau	1	1	0	5	5	0
Moosch	12	9	3	48	39	0
Oderen	7	6	1	28	24	0
Ranspach	7	5	2	28	21	0
Saint-Amarin	19	15	4	71	55	0
Storckensohn	1	1	0	5	5	0
Urbès	4	1	3	10	3	0
Wildenstein	0	0	0	0	0	0

Selon les données nationales, le nombre d'assistants maternels agréés continue à baisser, de peu mais régulièrement. Plusieurs facteurs :

Il n'y a pas de nouveaux agréments en 2020.

Dans certains villages, l'offre d'accueil individuel reste une interrogation.

### Les places d'accueils effectives

Les chiffres sont un état de lieux d'un « instant T » : il est à noter que les assistants maternels n'ont pas obligation d'informer le RAM des changements qui interviennent dans leurs contrats de travail. Les mouvements sont plus ou moins importants et la situation des places disponibles peut varier d'une semaine à l'autre.

### Tableau récapitulatif des demandes et du choix de mode d'accueil en 2020

<b>Demandes d'accueils</b>	<b>Assistants Maternels</b>	<b>Multi-Accueil</b>	<b>Périscolaire</b>	<b>Garde à domicile</b>	<b>Non renseigné</b>
<b>49</b>	<b>29</b>	non renseigné	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>17</b>

Ce tableau rend compte de la demande d'information faite au RAM concernant un besoin en mode d'accueil.

Le RAM n'a pas forcément un retour des parents concernant le choix du mode d'accueil.

Un certain nombre de demandes ne concernait pas une première demande d'accueil, mais un changement souvent suite à un déménagement ou une fin d'activité de la part de l'assistant maternel (autre choix professionnel, retraite...).

Par ailleurs, certaines demandes d'accueil se font via les sites internet ou les réseaux sociaux et le « bouche à oreille » donc les chiffres du RAM ne sont pas représentatifs de l'ensemble des demandes d'accueil sur le territoire.

INFORMATIONS DEMANDEES	Assistants maternels		Parents	
	Tél/mail	RDV	Tél/mail	RDV
Information relative à l'exercice du métier	19	8	1	0
Disponibilité d'accueil	19	4	1	0
Recherche d'un mode d'accueil	3	0	49	21
Formation	55	28	0	
Le statut (salaire, fiche de paie, rdv pour les contrats...)	83	33	56	35
Fonctionnement du Ram	48	20	0	0
Informations pédagogiques	3	1	0	0
Autres	115	18	32	0
Soit un total de	345	112	139	56

Les questions liées aux démarches administratives restent les plus nombreuses. PAJEMPLOI a enrichi son site internet et propose aux parents-employeurs et aux assistants maternels des informations administratives bien renseignées.

De fait, ces questions sont moins nombreuses au RAM (qui a pour mission d'orienter les parents et les assistants maternels vers les partenaires et services compétents), l'animatrice du RAM n'étant pas une juriste.

Le RAM a proposé également des **actions collectives** :

Le Relais a pour vocation d'être un lieu de rencontre, d'échanges et de ressources pour les assistants maternels, les parents et les enfants.

Les assistants maternels n'ont pas l'obligation de fréquenter le Relais, c'est un outil qu'elles peuvent utiliser selon leurs choix.

Les enfants sont accompagnés par leurs assistants maternels, sous réserve de l'autorisation du parent-employeur.



**ANNEE 2020 ET CRISE SANITAIRE**

Cette année 2020 a bouleversé notre quotidien, tant personnel que professionnel. La vie du RAM et son fonctionnement ont été fortement impactés par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et les différentes dispositions prises par les instances concernant l'accueil du public.

Toutefois, le RAM a maintenu quand c'était possible :

- une permanence téléphonique et administrative, avec des plages horaires aménagées
- un accueil en temps d'animations

**Modalités de fonctionnement du RAM crise sanitaire oblige :**

- **De 6 janvier au 16 mars** fonctionnement habituel du RAM
- **Du 16 mars au 14 avril** – fermeture du ram – début du 1<sup>er</sup> confinement
- **À partir du 14 avril** mise en place de permanences administratives téléphoniques
- **À partir du 11 mai accueil possible du public** en temps administratifs
- **En septembre et en octobre accueil du public en temps d'animations en groupe limité**
- **En octobre, novembre et décembre accueil du public en temps administratif – plus d'animations.**

L'accueil du public, que ce soit en temps administratif ou en temps d'animations est soumis à un protocole sanitaire mis en place par le Service Enfance conformément aux directives nationales. Pour la sécurité de tous, la désinfection du sol et du mobilier utilisé est quotidienne. Le local est aéré très régulièrement.

L'accueil en temps d'animation et de formation n'est possible qu'après signature de la charte d'accueil et de l'autorisation du parent-employeur.

Le nombre de participants est conforme à la surface du local du RAM, de fait, le groupe est limité et l'accueil se fait sur inscription.

## **LES ATELIERS D'ÉVEIL**

- Des **activités d'éveil** pour les enfants comme l'atelier « découvertes » (bricolages, cuisine, chants, comptines...) ; l'atelier « **jeu libre** » des « **après-midi récréatives** » pour les 3/8 ans et leurs assistants maternels (histoires contées, bricolages)

**Les ateliers comptines et histoires signées sont co-animées par une assistante maternelle ayant suivi une formation continue « Un mot, un signe » et s'inscrit dans le partage de compétences et d'expériences**

En 2020 et ceci malgré la crise sanitaire des ateliers de rencontres se sont déroulés au Ram :

- **Le nombre d'ateliers ayant effectivement été réalisé est de (environ) : 49**
- **Le nombre d'assistants maternels différents ayant participé aux animations est de 22**
- **Le nombre d'enfants différents ayant participé aux animations est de 53**

## **L'Atelier Motricité Libre :**

- **L'atelier « Motricité Libre »** mis en place et encadré par une intervenante **formée selon Michèle Forestier** organisé une fois par mois.

9 ateliers étaient prévus et toujours en raison de la crise sanitaire, le nombre effectif est de 3 ateliers, soit celui de janvier, février et octobre 2020.

**Le nombre de présences est de 14 assistantes maternelles et 33 enfants et 2 parents.**

## LA DECORATION DE LA MEDIATHEQUE

Le projet de décoration de la Médiathèque sur le thème de Pâques n'a pas pu se concrétiser suite à la crise sanitaire. Les décorations sont effectivement réalisées par les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, mais l'exposition au public dans le local de la Médiathèque ne voit pas le jour encore et toujours suite à la crise sanitaire. Toutefois, il est important de souligner la créativité et l'implication des assistantes maternelles et des enfants.

### Participation :

**8 assistantes maternelles et 28 enfants**

**2 parents et 2 enfants**

## LES RENCONTRES EN SOIREES

Les rencontres en soirée proposées par le RAM ont pour objectif de :

- Soutenir la professionnalisation des assistants maternels
- Favoriser les échanges de compétences et d'expériences
- Dynamiser la vie du RAM - Elaborer et réfléchir aux projets du RAM
- Créer du lien – accueillir les nouveaux agrées ou se retrouver
- Partager un temps de convivialité

**Une seule rencontre du 21 janvier 2020 – participations de 12 assistantes maternelles différentes.**

**Une soirée Contes à la Ferme du Cabriolait à Mollau animée par une conteuse professionnelle et à destination des assistantes maternelles est reportée suite à la crise sanitaire.**

## LES COLLABORATIONS :

### Avec la MEDIATHEQUE « L'Etoffe des Mots »

Dans le cadre des animations et en collaboration avec la Médiathèque « L'Etoffe des Mots » à Fellingering, un temps d'éveil autour du livre est proposé aux assistants maternels et aux enfants.

Les objectifs de ces rencontres est d'une part de permettre aux enfants, et aux adultes :

- De mettre des mots sur le monde qui l'entoure
- Mettre des mots sur les émotions éprouvées
- Se familiariser avec le livre

D'autre part, cette rencontre se veut être un échange de compétences et d'expériences puisqu'elle est animée tour à tour par le personnel de la Médiathèque ou du Ram, avec la précieuse collaboration d'une assistante maternelle formée à la communication gestuelle associée à la parole.

Changement de direction à la Médiathèque, qui ne remet absolument pas la collaboration en question, mais **le projet est reporté suite à la crise sanitaire.**

### Le Projet « Viens maman, Viens papa, on joue ! » :

en partenariat avec le Conseil Départemental (Espace Solidarité de Thann et la Protection Maternelle Infantile), il a comme objectifs de proposer une fois par mois, le mercredi matin, un temps de rencontre pour les parents (au RAM) afin de leur permettre d'échanger leur expérience, de tisser des liens et de partager des temps ludiques et récréatifs avec leurs enfants.

**Madame Caroline Cosmo occupe le poste de puéricultrice au Centre Médico-Social de Saint-Amarin, suite au départ en retraite de Madame Catherine Vandaele**

### **Projet autour de la Parentalité**

« Le Café des Parents », en partenariat avec le Réseau Parents 68 qui coordonne et anime les actions du Haut-Rhin en direction des parents.

C'est un lieu d'écoute, d'échange, de conseils, de prévention et d'accompagnement des parents et familles de la Vallée de Saint-Amarin

#### **Projet élaboré et mis en œuvre par :**

- **le Service Enfance de la Communauté de Communes et ses trois Unités :**
  - **le Multi-Accueil les Petites Bout' Thur**
  - **Les Accueils de Loisirs**
  - **le RAM**
- **La Médiathèque l'Etoffe des Mots**
- **Le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental du Haut-rhin**
- **Antenne de Saint-Amarin – puéricultrice du Secteur** En fonction des thèmes, la rencontre est animée par un intervenant extérieur, psychologue, pédagogue.
- **Des enseignants de la Vallée**  
Communication, distribution des affiches aux publics.  
Participation de certains enseignants à l'élaboration du projet.

En fonction des thèmes, la rencontre est animée par un intervenant extérieur, psychologue, pédagogue.

**Projet reporté en raison de la crise sanitaire**

### **LES RENCONTRES INTER-PROFESSIONNELLES :**

- **Des réunions « mini-réseaux » : 5 réunions de travail en 2020** entre les RAM de la Communauté de la Vallée de Saint-Amarin, Thann/Cernay, la région de Guebwiller et le Centre Socio-Culturel de Créaliance autour du projet de la 3<sup>ème</sup> Journée Professionnelle des Assistants Maternels (journée qui aura lieu en novembre 2020) **Projet reporté en raison de la crise sanitaire**

- **Les réunions Réseaux RAM 68 :**

Cette année les réunions se sont déroulées en visio-conférence et l'animatrice du Ram, faute de matériel permettant cet exercice n'y a pas assisté.

### **DIVERS**

- **Facebook des Assistants Maternels de la Vallée de Saint-Amarin**  
Groupe privé créé et géré par des assistants maternels de la Vallée de Saint-Amarin : publication des créations et réalisations faites par les assistantes maternelles et les enfants, des idées de

sorties et des recettes culinaires sont publiés sur ce site dans un objectif d'échanges et de partage de compétences et d'expériences.

Ce site n'est pas un outil de gestion de l'offre et de la demande.

**Il semble que ce site soit un peu en stand-by, les préoccupations étant d'un autre ordre cette année, les échanges se sont surtout fait autour des problématiques liées à la crise sanitaire.**



## LES TEMPS FORTS DU RELAIS EN 2020

### LA FORMATION CONTINUE : Catalogue IPERIA 2020– Cabinet de Formation SAHNEO

Dans le cadre de la formation continue les thèmes suivants de formation continue ont été proposés :

**En 2020, le nombre d'Assistants Maternels différents ayant bénéficié de la formation continue est de 26.**

Chiffre qui s'explique également par le fait quequ'en 2019 certaines formations n'ont pas eu lieu suite à desfacteurs indépendants de la volonté du RAM – (plus de possibilités de financement)

Les formations sont assurées par des intervenants du Cabinet de formation SAHNEO à Brunstatt.

**Les thèmes sont les suivants :**

- Sauveteur – Secouriste du Travail SST les 19 et 26 septembre 2020
- Recyclage Sauveteur- Secouriste du travail les 04 juillet et 05 septembre 2020
- Informatique

### AUTRES :

**Logiciel de gestion du RAM :** Le logiciel Liger Gramweeb est acquis cette année. L'animatrice suit la formation à distance pour s'initier et s'appropriier le logiciel.

Les possibilités offertes par le logiciel permettent une lisibilité des actions quotidiennes et administratives du Ram. C'est un outil de gestion indispensable pour répondre aux demandes de statistiques de la CAF

Une demande d'aide à l'investissement a été réalisée auprès de la CAF.

**Le RAM a également pu acquérir ou renouveler cette année du matériel pédagogique** (jeux de société, poupées, mobilier de poupées, ferme et animaux...) en plus du matériel courant utilisé par les enfants, peinture, papiers et crayons, pâte à modeler).

## A NOTER :

### L'OFFRE D'ACCUEIL :

Le nombre d'assistants maternels en activité se poursuit et se relève au niveau national, cette situation se retrouve dans notre Communauté de Communes.

Les nouveaux agréments ne compensent pas les cessations d'activité. En 2020 il n'y a pas de nouvel agrément à enregistrer.

Ce recul s'explique par :

- Les départs à la retraite, qui vont très certainement s'accroître dans les années à venir
- Le manque d'attractivité du métier et la crise sanitaire qui a fortement impacté leurs conditions de travail
- Le choix d'une autre orientation professionnelle (souvent quand leurs propres enfants entrent au collège...)
- le nombre de micro-crèches et de maisons d'assistants maternels en augmentation. **Dans la Communauté de Communes un projet de Maison d'Assistants Maternels est en construction.**

### LA VIE DU RAM :

Si il est évident que cette année est plus que particulière et que la crise sanitaire a fortement impactée la vie du RAM, il semble important de souligner que **malgré ces perturbations, le RAM a pu maintenir certaines de ses activités :**

- **Assurer une permanence administrative**
- **Proposer des temps d'animation dans le respect du protocole sanitaire mis en place par le Service Enfance**
- **proposer et concrétiser des sessions de formation continue en 2020.**

La crise sanitaire a perturbé notre quotidien tant au niveau personnel que professionnel, elle a mis à l'arrêt nos activités quotidiennes et bouleversés nos habitudes de vie et ceci sur plusieurs mois.

De fait cela a fortement impacté la vie du RAM et :

- la dynamique de groupe,
- les projets avec les partenaires existant sur le territoire – Médiathèque, Centre Médico- Social.

### LES PERSPECTIVES :

#### UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Mise en place au 1<sup>er</sup> juillet 2004 et sans aucune modification depuis, une nouvelle Convention Collective devrait régir les conditions de travail et d'emploi des assistants maternels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

**LE RELAIS PETITE ENFANCE : loi ASAP** - Les Relais Assistants Maternels deviennent **des Relais Petite Enfance** - service de référence de l'accueil du jeune enfant tant pour les parents que pour les professionnels (assistants maternels et gardes à domicile) Au regard de ces changements, une nouvelle circulaire devrait apporter des modifications sur les missions du RAM (à suivre).

**LA DYNAMIQUE DE GROUPE :** Moteur indispensable de la vie du RAM fortement impacté par les mesures prises pendant la crise sanitaire qui continue à poser question pour un retour normal aux animations et rencontres du RAM – réflexions à mener autour de cette problématique en sachant que c'est un facteur « non maîtrisable » par l'animatrice du RAM.

**EQUIPEMENT INFORMATIQUE DU RAM** : Réflexion à mener autour de l'équipement informatique du RAM pour permettre le télétravail et les réunions ou rencontres en visio.



## Les aides aux Associations

La Communauté de Communes soutient financièrement les associations locales à travers deux dispositifs, à savoir les trois fonds communautaires et la convention de partenariat. Les différentes aides, sous forme de subventions et/ou sous forme de mise à disposition de locaux, sont étudiées en Comité Consultatif des Services à la population qui émet un avis. Puis, le Bureau de la Communauté de communes prend une décision quant à l'octroi d'une aide.

### *Les trois fonds communautaires*

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la Communauté de Communes a mis en place, depuis 2001, 3 fonds d'aide aux associations afin de les soutenir financièrement dans leurs actions :

**Fonds 1 : pour le soutien aux initiatives locales**

**Fonds 2 : pour la formation des bénévoles au sein des associations**

**Fonds 3 : pour l'investissement ou l'équipement des associations**

En 2020, la Communauté de Communes a attribué à ce titre des subventions pour un montant total de **500 €** pour le fonds 1. Aucune demande n'a été formulée pour le fonds 2 ni le fonds 3.

### *Les associations conventionnées*

En contrepartie des missions d'intérêt général qu'elles remplissent, la Communauté de communes soutient régulièrement certaines associations dans le fonctionnement de leurs activités.

Ainsi, la CCVSA a versé en 2020 au titre des associations conventionnées relevant du Comité Consultatif des Services à la Population les subventions de fonctionnement suivantes :

- **45 000 €** à l'Ecole de Musique de la Haute Thur (EMHT),
- **1 700 €** pour le Groupement des sociétés de musique Haute Thur,
- **9 500 €** à l'association *Les Jardins de Wesserling*,
- **9 500 €** à l'association *Patrimoine et Emploi*,

- **1 000 €** à l'association *EPICEA*,
- **2 000 €** à l'*Association des Œuvres Scolaires (AOS)*,
- **3 000 €** au *Ski Club Kruth*, **3 000 €** au *Ski Club Edelweiss*,
- **9 500 €** au *Ski Club Ranspach-Markstein*,
- **3 000 €** au Club Nautique de la Haute Thur

Le Collège de Saint-Amarin a bénéficié d'une subvention de **9 880 €** répartie comme suit : UNSS association sportive du Collège 665 €, Foyer socio-éducatif 3 040 €, Classe sportive 6 175 €. Une ligne comptable a été ouverte pour l'achat de livres pour le CDI d'un montant de 1 000 € mais aucune dépense n'a été effectuée sur cette ligne en 2020.

Les dépenses courantes du Réseau d'Aides Spécifiques aux Enfants en Difficulté (RASED) sont prises en charge par la Communauté de Communes à hauteur de 850 € pour 2020. La consommation réelle est de 380,43 €.

**Le montant total des subventions attribuées pour l'année 2020 est de 97 460,43 euros.**

En complément de ces aides, la Communauté de communes met gratuitement des locaux à disposition :

- pour l'association caritative Saint-Vincent de Paul : un local dans le bâtiment GROS ROMAN (5 985,96 €) et un bureau dans le bâtiment BUREAUX PEPINIERE (1 695,92 € + les charges),
- pour la Croix Rouge : des locaux dans le bâtiment BUREAUX PEPINIERE (4 091,82 € charges comprises),
- pour l'Ecole de Musique de la Haute Thur : des locaux aux ECURIES pour un montant de 12 222,44 € charges comprises.

## Actions en faveur de la culture

### *Mise à disposition et location de salles*

La Communauté de communes dispose de trois salles à vocation culturelle avec le Théâtre de Poche, les Ecuries et le Temple, situés à Wesserling. Celles-ci ont été mises à disposition de nombreuses associations et compagnies de théâtre. Ces espaces sont également ouverts à la location des particuliers pour des événements privés (mariages, fêtes de famille...). Ces salles rencontrent un grand succès.

Néanmoins en 2020 en raison du contexte sanitaire, beaucoup de locations ont été annulées. Et de nombreuses manifestations ou événements culturels n'ont malheureusement pas pu se dérouler.

### **Au Théâtre de Poche**



- Mise à disposition du Collectif des Possibles tout au long de l'année pour des résidences d'artistes, en partenariat avec la DRAC. Le Collectif y organise son festival annuel en septembre (le Festival Multi Prises).
- Utilisé par les compagnies artistiques professionnelles implantées à Wesserling (Le Gourbi Bleu, la Compagnie des Naz, Equinote, Système Paprika...) pour des répétitions ou des auditions.
- Mise à disposition à l'association Les Musicales du Parc pour son festival annuel de musique de chambre en octobre,
- D'autres structures locales (troupes de théâtre, école de musique...) sont amenées à utiliser cette salle.
- Les locations aux particuliers notamment pour des mariages, baptêmes, fêtes de famille viennent compléter l'usage de cette salle une quinzaine de week-end par an.

### Aux Ecuries

- L'Ecole de musique EMHT dispose de différentes salles adaptées et aménagées pour assurer leurs cours durant l'année scolaire,
- Cette salle est utilisée pour la fête du livre,
- Elle accueille des activités (cours de yoga, Tai-chi...)
- Locations par des particuliers pour des repas, anniversaires, mariages, etc.
- Des locations pour les professionnels pour des séminaires, des formations, etc.



### Au temple du parc de Wesserling



- La compagnie *RAM DAM* (répétition de théâtre),
- Différentes manifestations (expositions, concerts...)
- organisées par des associations ou structures locales,
- Location par des privés pour des mariages.

## LES CHIFFRES CLÉS

- Une équipe de 4 salariés (2 temps pleins + 2 mi-temps) et de bénévoles.
- Une médiathèque ouverte 15 h par semaine.
- Stabilité du nombre d'abonnés à 1 400 soit 11% de la population de la vallée de Saint-Amarin dont 113 nouveaux lecteurs.
- Un budget total d'acquisition de documents s'élève à 17 457 euros. 4 liseuses contenant plus de 200 livres, empruntées principalement pour des périodes de vacances.
- 41 380 prêts ont été enregistrés en 2020 contre 60 873 prêts en 2018. Cette forte baisse est facilement explicable en raison des différents confinements dûs à la crise Covid.
- Un programme d'animations toujours marqué par la diversité des propositions, de l'atelier d'art plastique au concert en passant par la conférence et les expositions.

- La Fête du Livre : le temps fort de l'année qui fédère près de très nombreux auteurs/éditeurs/libraires.
- De nombreux partenariats tout au long de l'année avec Lire et Faire Lire, le RAM, le réseau des écoles de la Thur, le collège de Saint-Amarin et la Médiathèque Départementale.
- En 2020, en raison de la crise sanitaire, seules 5 classes (soit 127 élèves) ont été accueillies au lieu des 26 classes, soit 542 élèves de l'année 2019.
- Projets 2021/22 : portage à domicile + constitution d'un fonds de jeux vidéo + Micro-Folie.

## LA MEDIATHEQUE L'ETOFFE DES MOTS : UNE BIBLIOTHEQUE BIEN FOURNIE ET ACCESSIBLE

La médiathèque L'Etoffe des Mots est ouverte depuis le mois d'octobre 2012 au Pavillon des Créateurs du Parc de Wesserling.

Son objectif est de mettre à la disposition de la population du territoire des collections variées, adaptées aux différents publics et sans cesse renouvelées ainsi qu'un accès à l'information par le biais d'Internet.

Elle propose en outre un programme d'actions et d'animations culturelles pour tous les âges, gratuites, en lien avec la vie culturelle locale.

### *La bibliothèque : espace et équipement*

La bibliothèque, située dans le Pavillon des créateurs dispose d'un local de 542 m<sup>2</sup> soit 0,04 m<sup>2</sup> par habitant de la communauté des communes (recommandation de l'Etat : 0,07 m<sup>2</sup>/hab) dont 417 sont à disposition du public.

Elle dispose de 4 postes informatiques équipés du logiciel professionnel et de l'accès à Internet.

### *Le personnel*

#### **L'équipe est composée de 4 salariés.**

Matthieu Marchand, Denise Pante, Denise Gautier et Barbara Alexandre, qui est arrivée chez nous début 2021, en remplacement de Clarisse Doppler. Isabelle Paillard a quitté ses fonctions en septembre 2020. C'est son adjoint, Matthieu Marchand, qui a pris sa place en tant que nouveau directeur.

Sur les 4 salariés, il y a 2,76 ETPT.

**Quelques bénévoles viennent renforcer l'équipe**, mettant à disposition leurs compétences et talents en fonction de leurs intérêts et disponibilités propres. Parmi eux, Nicole Lambert, Catherine Waeckel, Michel Pagat, Christelle Chureau, Evelyne Haury, Yves Zimmermann ... et, en 2019, Valérie Parmentier (dans le cadre d'une convention de bénévolat pour l'accès à la formation de base dispensée par l'Association des Bibliothécaires de France) et Christine Wenger-Kalabaz. Le travail fourni par ces bénévoles sur l'année équivaut en moyenne à 10

heures hebdomadaires soit **0.28 ETP**, ce qui témoigne d'un fort engagement de leur part au service d'une structure qu'ils apprécient.

L'engagement de ces collaborateurs bénévoles permet à la médiathèque de fournir et maintenir au fil du temps la qualité de son service.

La mixité des statuts des personnes intervenant à la médiathèque induit une gestion des plannings et de la répartition des tâches à la fois plus souple et plus anticipée : trouver le bon équilibre pour que l'absence imprévue d'un bénévole ne crée pas de difficulté pour assurer la continuité du service dans de bonnes conditions. Pour cela, l'équipe demande à ses bénévoles de définir quel volume horaire ils peuvent donner et à quel rythme, et de se positionner sur une demi-journée de la semaine

Il faut garder à l'esprit que l'engagement des bénévoles est par essence fragile et qu'il peut s'arrêter temporairement ou définitivement à tout moment pour une raison ou une autre.

**Ainsi, il faut préciser qu'en raison du Covid-19 et depuis le 1<sup>er</sup> confinement, les bénévoles n'ont plus eu la possibilité de se rendre à la médiathèque pour exercer leur aide.**

### La formation du personnel

Les membres de l'équipe ont suivi depuis ces derniers mois des formations en fonction des tâches professionnelles et intérêts de chacun. Les formations ont eu trait aux thèmes suivants : l'illettrisme, la lecture de contes, rendre les écrits accessible, les ressources numériques, l'accompagnement du public aux usages numériques, utilisation des tablettes pour les séniors...

**La formation professionnelle suivie en 2020 s'élève à 30 h sur l'année pour les 4 membres de l'équipe.**

### Les services

#### Ouverture et abonnements :

**La médiathèque est en temps normal ouverte 19 heures par semaine.**

Un créneau d'ouverture plus tardif le mardi, jusqu'à 19h, a été instauré depuis plusieurs années pour permettre aux salariés ayant des horaires de travail larges d'accéder eux aussi à la médiathèque. C'est dans le même esprit que l'ouverture du samedi, se fait en continu, même pendant la pause de midi et que la médiathèque est ouverte un dimanche par mois, par défaut le premier du mois.

Lundi : fermé

Jeudi : fermé au public

Mardi : 15h-19 h = 4h

Vendredi : 15h-18h = 3h

Mercredi : 10h-12h / 15h-18h =5h

Samedi : 10h-17h = 7h

**Néanmoins, suite au Covid-19 à la réduction des effectifs et à la réorganisation du personnel, les créneaux horaires ont été restreints (temporairement) :**

**Lundi : fermé**

**Mardi : 15h-18h**  
**Mercredi : 15h-18h**  
**Vendredi : 15h-18h**  
**Samedi : 10h-13h / 15h-18h**

Comme toutes les médiathèques, celle-ci est en accès libre et **la consultation sur place des documents imprimés est gratuite.**

Les abonnements permettent l'emprunt des documents. Ils suivent 2 principes : abonnement aux documents mis à disposition par la seule médiathèque L'Etoffe des Mots (accessible à tous les publics) ou abonnement à un Pass qui donne accès aux médiathèques de Thann-Cernay en plus de l'Etoffe des Mots (uniquement pour les adultes).

**La médiathèque propose aux collectivités et aux enseignants des cartes qui permettent d'emprunter plus de documents sur une période plus longue.** Nous proposons aux enseignants d'effectuer des sélections bibliographiques sur les thèmes qu'ils envisagent d'étudier.

Dans le cadre de ses abonnements, L'Etoffe des Mots propose à ses lecteurs de faire venir d'autres établissements du réseau de lecture publique départemental des documents qu'elle n'aurait pas dans ses rayons propres, afin de les satisfaire.

La possession d'une carte d'abonnement permet d'accéder à des ressources en lignes mises à disposition gracieusement par la médiathèque départementale. On y trouve des ressources d'apprentissage variées (soutien scolaire, apprentissage de langue vivante, code de la route etc), de la vidéo à la demande, l'accès à la presse.

#### **Accueils spécifiques (hors Covid) :**

La médiathèque propose un accueil scolaire de 2h le jeudi au rythme de 2 semaines sur 3 entre novembre et juin.

Elle peut accueillir des groupes (périscolaire ou public spécifique ou classe) en fonction d'un projet de travail spécifique.

[Une offre documentaire diversifiée](#)

## **Evolution du fonds documentaire**

### **Constitution du fonds**

L'année 2018 a été une année de transition entre la période de constitution des collections (achats sur fonds d'investissement) et la phase de renouvellement de celui-ci (achats sur fonds de fonctionnement). Ce basculement eu lieu au dernier trimestre 2018

Par ailleurs, l'équipe de la médiathèque a effectué une première campagne de tri dans ses collections,

En décembre 2019, la médiathèque propose 21 674 documents contre 22 300 documents à la fin de l'année dernière.

En effet, lors de l'été 2019, un gros travail de tri a été effectué dans les collections imprimées de la médiathèque ; **2 300 documents environ qui ne suscitaient plus sur nos rayons l'intérêt du public, ont été retirés du catalogue.** La plupart étant en bon état, ils ont fait l'objet d'une vente en 2020, lors de la Nuit de la Lecture !

HUSSEREN-WESSERLING Nuit de la lecture à l'Étoffe des mots

## 1 600 à 2000 livres, CD, BD en vente...

La nuit de la lecture est devenue un événement dans le domaine du livre. La médiathèque « L'Étoffe des mots » du Parc de Wesserling la célébrera le 18 janvier d'une façon originale avec une vente de 1600 à 2000 ouvrages.

« La lecture est une amitié » disait Marcel Proust. La 4e édition de la Nuit de la lecture rappelle que les livres peuvent être des amis fidèles. Et même quand ils ne le

sont pas, ils laissent une trace.

Le livre partage, là est sans doute toute sa force et l'Étoffe des Mots, la médiathèque du Parc de Wesserling, a pris pour thème le mot « partage ».

Il fallait cependant mettre en place une animation illustrant ce choix. Alors pourquoi ne pas proposer une vente ?

C'est ce que l'équipe d'Isabelle Paillard la directrice, va mettre en place pour le 18 janvier. Ce jour aura lieu une vente exceptionnelle de livres, BD, album, CD,

âgés d'environ 7 ans. Des rayons de la médiathèque ils ont migré vers les locaux d'archives pour finalement être présentés à l'achat du public...

Une conteuse et une exposition photo dans le cadre de la Nuit de la lecture

La vente concernera des documents divers en bon état et assez récents. Si la nuit de la lecture fête sa 4e édition, cette vente sera une première pour l'Étoffe des mots. 1 € pièce, 3 €

pour 5 pièces et cela durant toute la journée dans le hall du Pavillon du Parc de Wesserling de 10 h à 17 h.

L'association « Lire et faire lire » sera présente pour la lecture d'histoires aux enfants. La conteuse Sylvie sera également de la partie à 15 h.

La nuit de la lecture bénéficiera d'une exposition de photos de Pierre Schmidt un amateur de l'art de Népce et des paysages de Toscane. L'exposition sera visible dans la médiathèque dès le 16 janvier.



La 4e édition de la Nuit de la Lecture aura lieu samedi 18 janvier à la médiathèque. Photo archives DNA

### Fonds documentaire - évolution sur les dernières années

Type de document	2017		2018		2019	
	Fonds total	Dont prêt MD68	Fonds total	Dont prêt MD68	Fonds total	Dont prêt MD68
Livres adultes	8554	12%	8642	7%	7804	7.5%
Livres jeunesse	8009	7%	8068	6%	8246	5%
Périodiques adultes	526	0%	553	0%	493	0%
Périodiques Jeunesse	373	0%	337	0%	298	0%
Livres lus	180	0%	190	0%	197	0%
Livres lus jeunesse	17	0%	17	0%	17	0%
Documents sonores	2643	12%	2538	12%	2743	15%
Vidéos adultes	1360	18%	1493	25%	1404	17%
Vidéos jeunesse	333	12%	379	19%	378	16%
<b>Total</b>	<b>22 000</b>	<b>10%</b>	<b>22309</b>	<b>8%</b>	<b>21674</b>	<b>8%</b>

Remarque : la médiathèque recevant de plus en plus de demandes dans le domaine des DVD, les retours de DVD à la Médiathèque Départementale sont l'occasion de créer un réassort avec d'autres titres que nous empruntons en nombre un peu plus important.

En 2020, 1024 livres imprimés ont été achetés, 144 CD ainsi que 77 DVD. Un désherbage important a été effectué pendant l'été 2020 au cours duquel des DVD et CD ont été sortis du fonds.

## Évolution des collections vers le numérique

La médiathèque souhaitait développer son offre de médiation numérique en direction des usagers en proposant au public (Adultes, adolescents et enfants) l'utilisation de tablettes et de liseuses. Elle a reçu une subvention de la DRAC pour ce projet, ce qui lui a permis d'acquérir : 4 liseuses Kobo ainsi que 4 tablettes (3 Samsung, 1 Ipad)

- **Volet « liseuses »**

Mise en place du service des liseuses qui sont disponibles au prêt (uniquement sur les cartes adultes) depuis début juillet 2017. **Chacune des 4 liseuses empruntables est chargée de plus de 215 livres numériques (fictions, tous genres)** La liste des titres disponibles sur les liseuses est consultable en ligne et sur un catalogue papier spécifique disponible à la médiathèque.

Des questionnements persistent pour l'équipe sur la présentation plus satisfaisante des documents mis à disposition dans l'outil «Liseuse » lorsque ceux-ci seront plus nombreux.

- **Volet « tablettes »**

Début 2019, une intervention technique de DECALOG, fournisseur du logiciel professionnel a eu lieu sur notre site physique et non à distance. Celle-ci a permis de mettre un terme à l'instabilité de la connexion Wi-Fi interne nécessaire aux tablettes pour être connectées.

Le service de **consultation de tablette sur place** a donc eu lieu le samedi 6 juillet 2019 en présence de Philippe Charrier, Conseiller Livre et Lecture de la DRAC, la DRAC ayant financé à 80% l'achat du matériel.

### Les acquisitions

**Le budget total d'acquisition documentaire a été de 17 457 € en 2020**, dont 8673 euros pour les livres, 2158 euros pour les CD et 4241 euros pour les DVD.

### Les prêts

**41 380 prêts ont été enregistrés en 2020**, dont 19 969 pour les adultes et 21 443 pour les enfants.

Prêt de livres en 2020 :

#### Livres

E201 – Adultes	12705
E202 – Enfants	18712
E203 – Total	31417
E204 – Collectivités	775

Prêt de CD en 2020 :

## Documents sonores : musique

E209 – Adultes	2016
E210 – Enfants	193
E211 – Total	2209
E212 – Collectivités	34

Prêt de DVD :

## Documents vidéo

E217 – Adultes	3702
E218 – Enfants	2045
E219 – Total	5747
E220 – Collectivités	2

En comparaison avec les prêts de 2019 :

Types de documents	prêt	%
Livres adultes	18 292	30
Livres jeunesse	28 616	47
Périodiques adultes	1 687	2.5
Périodiques Jeunesse	723	1
Livres lus	303	0.5
Documents sonores adultes	3 195	5
Documents sonore jeunesse	175	
Vidéos adultes	5 001	8
Vidéos jeunesse	2 841	4.5
Liseuses chargées d'e-books	37	
<b>TOTAL</b>	<b>60 873</b>	

Cette baisse est aisément explicable suite à l'annonce du premier confinement, au cours duquel la structure a dû interrompre ses services.

Pour les liseuses, nos usagers les demandent particulièrement aux périodes de vacances ; ils semblent donc plus sensibles au gain de place (des dizaines de livres accessibles par un support de petite taille) que permet la liseuse qu'à la lecture numérique proprement dite.

Le service de consultations des tablettes sur place n'a pas rencontré son public. En effet, l'évolution du progrès technologique a permis à nombre d'usagers de pouvoir accéder à internet et à des applications via leurs propres écrans avant que la médiathèque n'ait pu inaugurer la mise en place de ce service. Les usagers utilisent donc leur propre matériel. Ceux qui n'en possèdent pas, n'ont à ce jour, pas montré de curiosité particulière pour ce support.

Il est donc question de davantage utiliser les tablettes pour les accueils de classes (ce qui a pu se faire lors des 1ers accueils en 2020 avant le confinement) ou pour des animations spécifiques.

Budget

## F1 - Dépenses d'Investissements

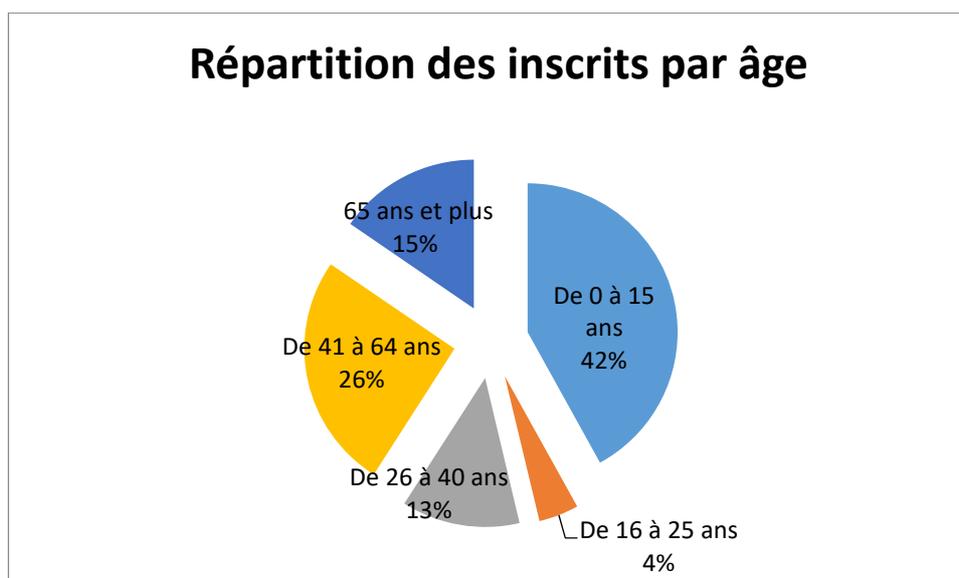
F101 – Total des dépenses d'investissement	2569
F103 – Informatique (matériel et logiciels)	450
F105 – Autres (mobilier, équipements)	2119

**En 2020, un nouveau meuble dans l'espace musique/cinéma a été acheté pour ranger des DVD !**

La bibliothèque, un lieu de vie et de rencontres

*Près de 1400 abonnés*

En 2019, la médiathèque l'Etoffe des Mots compte **1 400 abonnés inscrits (individuels et collectivités) dont 230 nouveaux** soit **11% de la population** de la vallée de Saint-Amarin. Le nombre d'inscrits est très stable depuis 2014. La répartition des inscrits par âge reste sensiblement la même.



**Environ 13% des inscrits ne résident pas dans la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin.** Au sein de la Communauté de communes, les abonnés viennent

majoritairement des communes les plus peuplées et proches Fellingring, Saint-Amarin, Husseren et Oderen.

**En 2020 : stabilité du nombre d'abonnés à 1 400 soit 11% de la population de la vallée de Saint-Amarin dont 113 nouveaux lecteurs.**

### *Ouverture et fréquentation du dimanche*

Il a été décidé que, lorsque le Pavillon propose une animation le dimanche, l'ouverture dominicale mensuelle de la médiathèque se ferait à cette même date et ce dans le but de favoriser la fréquentation du lieu en multipliant les raisons d'y venir et permettant ainsi aux visiteurs de découvrir la médiathèque à l'occasion de ces manifestations.

#### **Récapitulatif de la fréquentation des dimanches sur les années 2018/2019**

	Date	Manifestation Pavillon	Fréquentation	
2018	18/02/2018	Salon Vive le bois	90	Total annuel : 406 à la médiathèque + ? Fête du livre + 82+? Potager et troc jardin
	25/03/2018	Pas de manifestation au	7	
	29/04/2018	Troc jardin : médiathèque ouverte + stand de la	43 pour la médiathèque	
	13/05/2018	Pas de manifestation au	22	
	03/06/2018	Pas de manifestation au	19	
	26/08/2018	Médiathèque fermée mais stand à la fête du potager	82 au stand	
	30/09/2018	Fête du livre	?	
	7/10/2018	Puces des couturières	58	
	17/11/2018	Salon du Bien-être	87	
	16/12/2018	Marché de Noël	80	
2019	3/2/19	néant	24	Total annuel : 368 à la médiathèque + ? Fête du livre + ? Potager et
	3/3/19	néant	19	
	7/4/19	néant	41	
	28/4/19	Troc Jardin : biblio ouverte	32	
		Troc Jardin: stand troc	?	
	8/6/19	néant	73	
	/8/19	fête potager	?	
	29/9/19	fête du livre	?	
	13/10/19	Puces des couturières	40	
	17/11/19	néant	25	
15/12/19	Marché de Noël	114		

**Les chiffres des deux dernières années montrent une baisse de la fréquentation de la médiathèque les dimanches.**

Nous pouvons nous interroger au sujet de ce créneau d'ouverture pour les dimanches où aucune manifestation n'est organisée au Pavillon. En effet, les frais de personnel engagés sont peut-être excessifs par rapport à la fréquentation.

## Réorganisation des services de la médiathèque pendant la Crise du Covid et les confinements :

Les documents rapportés par nos abonnés sont récupérés par un agent placé dans la salle d'animation. Jusqu'alors les documents ont été intégralement désinfectés. Les prêts de documents se font à l'accueil de la Médiathèque. Précautions sanitaires :



De même, un système de **drive** a été mis au point pendant le 2<sup>ème</sup> confinement (médiathèque fermée au public mais service public maintenu) :

Décret n° 2020-1231 du 2 novembre 2020

## DRIVE À LA MÉDIATHÈQUE

VA Médiathèque  
à l'école des arts

À emporter !

À PARTIR DU MARDI 10 NOVEMBRE

**1/ CHOISISSEZ VOS DOCUMENTS**

Sur le catalogue en ligne de la Médiathèque, dans l'onglet "Emprunter".

[HTTP://STAMARIN-OPAC3D.FR/](http://stamarin-opac3d.fr/)

**2/ J'INFORME LA MÉDIATHÈQUE DE MON CHOIX**

• PAR MAIL : [contact@mediathèque-valstamarin.fr](mailto:contact@mediathèque-valstamarin.fr)

• PAR TÉLÉPHONE : 03 89 39 64 00 (du mardi 9 h 30 au samedi 17 h 30)

Pensez à nous indiquer Nom, Prénom et n° de la carte d'abonné !

**4/ JE PASSE À LA MÉDIATHÈQUE RÉCUPÉRER MA COMMANDE AUX HORAIRES SUIVANTS :**

Mardi : 17 h - 19 h  
Mercredi : 16 h - 18 h  
Vendredi : 16 h - 18 h  
Samedi : 10 h - 12 h

...Et j'en profite pour rapporter les documents qui sont restés chez moi !

**3/ J'ATTENDS QUE LA MÉDIATHÈQUE ME RECONTACTE UNE FOIS QUE MA COMMANDE EST PRÊTE**

### MODE D'EMPLOI ...ET AUTRES QUESTIONS

**JE N'AI PAS D'ACCÈS INTERNET...**

Je téléphone à la Médiathèque au 03 89 39 64 00 pour faire part de mon choix.

**COMBIEN DE DOCUMENTS PUIS-JE EMPRUNTER ET POUR COMBIEN DE TEMPS ?**

12 LIVRES  
5 REVUES  
8 CD  
4 LIVRES AUDIO  
6 DVD  
OPÉRETTE  
POUR 6 SEMAINES !

**QUE FAUT-IL METTRE SUR SON ATTESTATION DE SORTIE ?**

Il faut cocher la 2ème case "Déplacements pour effectuer des achats, le retrait de commande et les livraisons à domicile."

**JE NE SAIS PAS QUOI CHOISIR...**

Je fais confiance à l'équipe de la Médiathèque et je précise quels sont mes goûts. Je me laisse surprendre !

**EST-CE JE PEUX ÊTRE LIVRÉ À DOMICILE ?**

Oui, si jamais vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, ou si vous n'avez pas de véhicule. Contactez-nous par téléphone !

⚠ Pour \* d'informations sur le fonctionnement de notre catalogue, consultez notre mode d'emploi en pièce jointe.  
Pensez à apporter un sac avec vous et à venir masqué !  
Les documents rendus seront désinfectés lors de chaque retour.  
Si au bout de 48 h, vous n'avez pas encore reçu de réponse à votre mail, n'hésitez pas à nous téléphoner.

## Des animations et activités variées et pour tous

Diverses animations pour tous les âges ont été proposées durant l'année, certaines en partenariat avec des organismes locaux ou régionaux d'autres s'inscrivant dans un mouvement national (Nuit de la Lecture, Partir en livre). En 2019, **plus de 85 actions (dont 55 plutôt destinées aux enfants) ont été programmées sur une cinquantaine de dates.** Plus de **84% d'entre elles ont été proposées bénévolement.** La rétribution des intervenants pour l'année – animations de la Fête du Livre comprises - s'élève pour l'année à 6 740€. Les cotisations de droits à la SACEM (Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique) relatives à l'organisation des spectacles comportant des moments musicaux s'élève à environ 555€.

**Les animations ont touché environ 1 150 personnes sur l'année 2019** (en dehors des animations hors les murs et de la Fête du Livre). Il est à noter que depuis 3 ans certaines animations que nous effectuons, notamment les actions et activités manuelles et lectures à hautes voix sont accessibles à des groupes de petits nombres. En dehors des concerts, nous remarquons que les animations adultes ont plus de mal à trouver leur public.

**En 2020, les animations ont du se stopper suite à la crise du Covid-19. Elles ont néanmoins pu reprendre en septembre... avant le 2<sup>ème</sup> confinement !**

**Un mot d'ordre : la diversité !**



Spectacle « Mr Scouik a disparu » janvier 2020



VOOLP (Vos Oreilles Ont La Parole) – Octobre 2020



Concert de musique classique indienne  
Juin 2019



Atelier « Stop-motion » lors de la journée  
d'inauguration du service tablettes  
Juillet 2019



Dans le cadre de *Bibliothèque à la Une*,  
manifestation organisée par la Médiathèque  
Départementale ayant pour thématique  
cette année la solidarité, projection d'un film  
documentaire « Foodcoop » – avril 2019



Démonstration de danse indienne  
partenariat avec la MJC de Wittenheim  
Juin 2019



Séances de jeux indiens en partenariats avec  
la Ludothèque de Saint-Amarin (Ludo  
d'Emilie) -séance à la bibliothèque de  
Moosch  
Juillet 2019



Moments de lecture en partenariat avec  
l'association Lire et Faire Lire



Exposition « Un dessin pour les soignants » pour le réseau des écoles de la Thur – été 2020

## ➤ *Actions et animations en partenariat avec les organismes institutionnels de l'intercommunalité*

- *Avec les écoles*

- **Les accueils scolaires**

Avant la crise sanitaire :



élèves de plus de 6 ans

De janvier à décembre 2019, **26 classes, soit 542 élèves, ont été accueillies à la médiathèque** pour découvrir et s'approprier le lieu. Les accueils ont lieu le jeudi matin entre novembre et juin: 2 classes viennent passer 2 heures à la médiathèque et chacune d'elle bénéficie d'une heure d'animation « livre » et d'une heure animation « image et son ». Elles ne comportent pas de temps de prêt de livres pour les enfants/la classe. Ces accueils débouchent sur de nouvelles inscriptions, en particulier pour les

### **Un service exigeant en moyens humains**

Depuis leur création, ces accueils scolaires sont construits sur des activités ludo-pédagogiques en lien avec un thème que nous choisissons pour le côté « livre » (en 2018-2019, les 5 sens) : lecture d'une histoire, jeux créés par l'équipe en lien avec le thème pour enrichir le vocabulaire, l'imagination, la connaissance de l'espace et du classement des collections de la médiathèque, ou simplement... s'amuser). Le thème est décliné en activités différenciées en fonction du niveau des classes accueillies.

Pour être effectuées dans des conditions satisfaisantes en matière d'accompagnement des enfants, les accueils de classes nécessitent un dédoublement de la classe sur les activités « livres » et parfois pour les activités « musique et son », ce qui a été le cas cette année.

Depuis le début de ce type d'action, nous nous appuyons sur la présence d'un bénévole pour permettre le dédoublement des classes. Cela nécessite de trouver un bénévole qui accepte de s'engager avec des contraintes de calendrier régulières... et qui est intéressé par ce type d'action ; ils sont plutôt rares. Nous faisons en sorte qu'un salarié de l'équipe soit opérationnel pour remplacer l'un des intervenants en cas d'absence.

Lors des semaines d'accueils scolaires, 4 personnes ont donc été mobilisées pendant 3 heures (2 salariés et 2 bénévoles : Valérie Parmentier - en formation bibliothécaire – et Christelle Chureau qui collaborait pour la deuxième année consécutive aussi bien à la construction des contenus qu'à leur mise en œuvre pratique)

Nous avons mis en place une nouvelle organisation du travail pour ce type de service en mettant en place des « équipes d'animateurs » différentes en fonction des niveaux scolaires (maternelles / élémentaires) , notamment pour les activités autour du livre.

Activités « livre » : 1 salarié (Isabelle Paillard ou Denise Pante) + 1 bénévole

Activités « image et son » : 1 salarié Matthieu Marchand + 1 bénévole si besoin

Salarié remplaçant sur les deux types d'activités : Clarisse Doppler

**En 2020, en raison de la crise sanitaire, seules 5 classes (soit 127 élèves) ont été accueillies au lieu des 26 classes, soit 542 élèves de l'année 2019.**

- **L'accueil spécifique de la classe ULIS de Saint-Amarin**

Pour la deuxième année scolaire de 2019, **nous accompagnons la classe ULIS de madame Bonnet dans un projet pédagogique spécifique et pluri-annuel : accompagner les enfants de la classe dans la construction de leur identité de lecteur.**

Pour l'enseignante, les objectifs principaux pour les enfants sont :

- S'approprier progressivement un autre lieu et des règles de vie qui y sont liées
- Se repérer globalement sur la position géographique des différents types de documents ; savoir formuler une demande claire au bibliothécaire pour rechercher un document précis
- Choisir chacun 2 ou 3 livres qui seront empruntés sur la carte spéciale de l'enseignante. Les enfants les liront lors de temps aménagés en classe
- Gagner en confiance dans son rapport au livre ; développer sa curiosité et le plaisir de lire, chacun à son rythme.

Pour ce projet, il s'agit pour la médiathèque d'avoir un agent présent et disponible afin d'enregistrer les prêts et retours ainsi qu'orienter les enfants, leur expliquer le classement, conseiller l'enseignante si besoin. Cet accueil spécifique se fait sur une heure de fermeture au public, le vendredi matin.

La visite de la classe ULIS dure entre 45 min et 1 heure. Lors de la première année, la classe ULIS venait 1 fois entre chaque petite vacance. Pour cette deuxième année, le rythme était d'une fois par mois. Il est question que cette activité reprenne en 2021.

- **Rencontre avec un auteur pour la jeunesse en partenariat avec le Réseau des Ecoles de la Thur**

Comme les années précédentes, la médiathèque a financé la rencontre d'une dizaine de classes de la vallée avec un auteur jeunesse, Eugène Santangelo. Ces rencontres se sont déroulées en mai 2019, à la salle polyvalente d'Husseren-Wesserling. Elles se sont conclues par une séance de dédicace ouverte à tous à la médiathèque.



- **Avec le Relais des Assistants Maternels de la vallée**

Le projet de rencontre bimestriel « le RAM à la médiathèque » a été reconduit en 2019 en gardant l'objectif de **séances co-construites et co-animées par les personnels des deux structures**. La thématique de l'année a été celle des émotions en intégrant des supports et



techniques variées (musique, comptines, lectures, moment signés). Le projet est d'assurer 5 séances de 30 à 45 minutes par année civile. 4 séances ont effectivement été assurées le mercredi matin à 10h pendant les heures d'ouverture de la médiathèque.

Trois salariées de la médiathèque sont impliquées à tour de rôle dans l'animation avec La responsable du RAM et une ou deux assistantes maternelles.

Malgré un arrêt en 2020, il est prévu que les animations du RAM reprennent pour 2021.

➤ ***Les animations hors les murs menées en temps avec les organismes institutionnels locaux***

- **Avec le collège Robert Schumann**

Depuis septembre 2018, la médiathèque développe un partenariat avec le CDI du collège Robert Schuman (Saint-Amarin) dans le cadre d'un club « BD » qui se réunit régulièrement durant la pause de midi au collège. Matthieu Marchand et la documentaliste Angélique Lamotte ont saisi l'opportunité du **prix Mangawa** pour proposer ce club aux collégiens. Il s'agit d'un **prix littéraire organisé à l'échelle nationale visant à orienter les jeunes lecteurs vers la découverte de mangas de qualité**. Un vote est d'ailleurs organisé à la fin de l'année scolaire. Bien que non encadrée par une convention "officielle", cette collaboration a pour objectif, entre autres, d'enrichir la culture littéraire et artistique de l'élève, et de compléter un fonds spécialisé autour du manga. Des animations ponctuelles ont également été organisées sur l'année avec notamment la tenue d'un atelier



dessin et la projection à la médiathèque d'un dessin animé japonais. Pour l'année 2019 - 2020, la médiathèque décide de reconduire le prix Mangawa, en y incluant comme nouveauté le prix Bulles de Cristal, cette fois-ci consacré à la BD franco-belge.

**Une rencontre aurait dû avoir lieu avec le dessinateur Frédéric Pham-Chuong fin 2020, mais cette dernière a dû être annulée en raison du Covid.**

### ➤ *Partenariat avec la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin :*

La Médiathèque Départementale est un service du Département du Haut-Rhin chargé de la politique de Lecture Publique. Le développement et l'accompagnement de bibliothèques ou de réseaux intercommunaux dans le Haut-Rhin. De l'aide à la création de la bibliothèque à la mise à disposition de documents en passant par l'action culturelle ou la formation, la médiathèque départementale apporte son ingénierie pour favoriser l'accès de tous à la culture. Environ 80 établissements sont ainsi mis en réseau.

La Médiathèque Départementale coordonne et déploie dans le réseau deux temps forts d'action culturelle afin de fédérer le réseau autour de projets communs, de valoriser l'action des bibliothèques comme créateurs de lien social tout en proposant une nouvelle offre culturelle sur le territoire. Depuis sa création, l'Etoffe des Mots participe à ces actions de réseau :

- au printemps « Bibliothèques à la Une » met à l'honneur les questions de société avec un sujet d'actualité. → Un temps d'animation était prévu autour des Fake-news mais annulé à cause du Covid.
- à l'automne, en collaboration avec la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin, le Festival de contes « Vos Oreilles Ont La Parole ». → animation maintenue en octobre 2020.

### ➤ *Partenariat avec l'association Lire et Faire Lire :*

Un partenariat s'est conclu en 2017 avec l'association Lire et Faire Lire, engagée dans la promotion de la lecture auprès du jeune public. Le partenariat a été reconduit en 2018 et 2019. Les bénévoles de Lire et Faire Lire ont proposés dans le cadre de ce partenariat 38 rendez-vous de lecture destinés aux 3-10 ans puis aux 3-6 ans à partir de septembre, n'ayant pas de public plus âgé. Ces animations se sont déroulées le mercredi ou le samedi à 10h

Nous observons au fil du temps que la fréquentation de ces rendez-vous s'essouffle malgré la qualité des intervenantes. Il a été décidé de proposer un peu moins de rendez-vous à partir de septembre 2019 et de tester en 2020 et 2021 un autre horaire pour une partie des séances (16h).

## *La Fête du Livre*

La médiathèque a repris l'organisation de la Fête du Livre qui a lieu à la fin du mois de septembre. Elle a été aidée dans l'organisation au long cours de ce rendez-vous par deux bénévoles de l'ancienne association organisatrice, Ouver' Thur.

**Malgré les incertitudes dues à l'épidémie, la Fête a néanmoins pu se tenir en réduisant drastiquement ces capacités d'accueil.** Une quarantaine d'auteurs ont répondu présents (au lieu d'une centaine en temps normal), et les animations initialement prévues ont été annulées pour permettre un redéploiement efficace du personnel.

Le Marché aux Puces n'a pas eu lieu en raison de la météo mauvaise et de l'absence de tonnelles.

**Pour cette édition 2020, 1075 personnes se sont rendues à la Fête du Livre.**



Projets débutés en 2019/2020

➤ **Première approche d'un public en situation de handicap avec la Maison Emilie (Malmerspach)**

**L'équipe de la médiathèque est sensible à la question des publics éloignés de la lecture et souhaite renforcer l'inclusion sociale qu'elle peut apporter au territoire.**

Ayant pour l'instant du mal à établir un contact avec les personnes en charge de l'animation dans les EHPAD voisins, nous avons profité qu'une éducatrice de la maison Emilie fréquente la médiathèque pour évoquer notre intérêt pour les publics particuliers.

Plusieurs membres de l'équipe ont été à la maison Emilie rencontrer la responsable des éducateurs afin de voir s'il serait possible de construire un projet en destination de ce public spécifique.

Nous avons bien stipulé que nous avons très peu de connaissances professionnelles et aucune formation dans le domaine.

Le public de la maison Emilie ne fréquente pas la médiathèque et les animateurs ne savent pas comment les résidents pourraient se comporter dans notre lieu et face à la diversité des documents et supports disponibles à la médiathèque. Apparemment le public concerné est extrêmement hétérogène du point de vue du niveau intellectuel.

Avant de construire un réel projet, nous nous sommes accordés dans un premier temps sur un ensemble de 6 visites de 45 minutes à la médiathèque, avec à chaque fois 5 résidents maximum et un animateur qui servira surtout d'interprète /intermédiaire en cas de nécessité. L'idée est que le maximum d'agents de la médiathèque soient présents et disponibles afin de nous présenter aux résidents et observer comment ils se comportent dans le lieu, quels supports les attirent, s'ils expriment des centres d'intérêts, comment ils rentrent en relation avec nous... Il s'agit d'établir un premier contact, qui nous permettra d'avoir une meilleure conscience du public concerné, et d'établir un premier diagnostic (avec quel profil intellectuel nous nous sentons le plus à l'aise et si nous nous sentons en capacité de proposer des accueils pour ce type de public avant d'aller plus loin dans le projet.

➤ **Mise en place d'un service de portage à domicile (fin 2021)**

Objectifs :

- Permettre aux habitants de la Vallée n'ayant pas de véhicule personnel, ou se trouvant dans l'incapacité, même temporaire, de se déplacer, d'avoir accès aux services de la Médiathèque.
- Donner une nouvelle visibilité à la Médiathèque sur l'ensemble du territoire en décroissant son offre documentaire.
- Pallier à la suppression des bibliobus de la Médiathèque Départementale qui jusqu'ici desservaient certaines communes de la Vallée → Felling, Mitzach, Saint-Amarin, Ranspach, Oderen et Mollau

- Service public, tout simplement !
- Lutter contre la solitude des personnes âgées.

Sous quelle forme ? Avec quels moyens ?

- Prévoir un créneau dans la semaine (par ex. un après-midi, le jeudi) pour livrer les documents chez la personne, qui auparavant prend RDV
- Pourquoi ne pas se déplacer dans les EHPAD à Moosch et à Oderen, pour des dépôts de livres ?
- Autre possibilité : faire venir des groupes de personnes âgées en minibus à la Médiathèque
- Nécessité d'un véhicule dédié pour la Médiathèque
- Former un agent de la Médiathèque qui s'occuperait du portage (idée → « fidéliser » le lecteur en créant du lien social)
- Importance de la communication auprès des différentes mairies.

### ➤ Création d'un fonds documentaire autour du jeu vidéo (fin 2021)

**Objectifs :**

- Vecteur de modernité pour l'image de la Médiathèque
- Attirer de nouveaux publics (adolescents) tout en continuant à fidéliser les anciens → décroiser l'idée de collections de « culture légitime » → satisfaire l'intellectuel ET le divertissement (jeu vidéo = produit culturel à part entière) + les publics intéressés par le jeu ne cessent de s'élargir
- Jeu : activité en grande partie collective → la bibliothèque est un milieu adapté !
- Possibilité de faire des animations régulières
- Loisir coûteux → démocratiser l'accès
- Fonds qui ne coûte pas plus cher que les DVD !
- Permet de pallier à l'offre de la Médiathèque Départementale qui actuellement n'est plus suivie par un professionnel (catalogue de jeux très obsolète)

Sous quelle forme ?

- Budget Investissement 2021 : budget demandé = entre 1 000 € et 1 500 € (selon le nombre de consoles achetées, 2 ou 3)
- Budget Fonctionnement 2021 : budget demandé = 1 000 € pour l'achat d'un catalogue de jeux
- Certains jeux pourraient être prêtés
- D'autres seraient réservés pour les animations (par ex. pendant les vacances scolaires)
- Des créneaux pourraient être réservés (sur inscription) dans la semaine pour que des abonnés puissent tester un jeu sur l'une de nos consoles dans la salle d'animation

**Pour info :**

- Des animations autour du jeu vidéo ont déjà été menées à la Médiathèque au cours des années précédentes → gros succès !
  - Tournois, jeux de coopération, accès libre...

➤ **Installation d'une Micro-Folie, musée d'art numérique**

Projet à l'initiative de la Villette → installation d'un Musée numérique.

Permet l'accès à des collections numérisées en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux (Centre Pompidou, musée d'Orsay, Louvre, etc.).

Objectif :

- Animer le territoire en créant un nouveau lieu de vie convivial et accessible à tous.
- Réduire les inégalités géographiques en offrant aux habitants un accès à de nombreux trésors culturels.
- Prendre part à un réseau permettant de mutualiser des moyens et de soutenir les artistes et les associations locales à travers une coopération artistique.

Nécessite une candidature + achat de matériel :

- Tablettes, écran, mobilier, casque de réalité virtuelle, etc.

➤ **Refonte de notre site internet**

## LES PAYSAGES, URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

À la suite des élections communautaires, deux comités consultatifs ont remplacé la commission Paysages Aménagement du Territoire et Forêt et la commission Écocitoyenneté avec une nouvelle répartition des compétences de chacun. Le Comité consultatif Environnement et Développement durable, animé par Mme PETER 5<sup>ème</sup> Vice-présidente a en charge les questions d'Écocitoyenneté, de patrimoine et de rénovation énergétique.

Le comité consultatif Urbanisme et Aménagement du Territoire, animé par M. KARCHER, 6<sup>ème</sup> vice-président est en charge du document d'urbanisme, de l'animation du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS), de la mobilité et du Gerplan

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de COVID19 et les mesures de restriction sanitaires qui ont mis un coup d'arrêt aux projets d'animations et de réunions publiques.

### Paysages et agriculture

#### *Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN)*

L'année 2020 aurait dû être l'année des 20 ans du Gerplan. De nombreuses animations étaient prévues avant la crise sanitaire.

Seule l'exposition « Dans l'œil des Gerplan » a pu être réalisée. Cette exposition est composée d'une dizaine de panneaux photographiques témoignant d'actions mises en œuvres et des acteurs sur le territoire. Intégralement portés et financée par le CD68 dans le cadre des 20 ans du Gerplan ;

Le programme d'action élaboré en 2020 n'a que partiellement été mis en œuvre en raison de la crise sanitaire, du renouvellement des conseils municipaux et communautaires.

Il a cependant permis de recueillir les actions à réaliser sous maîtrise d'ouvrage communale, privée, associative ou intercommunale.

Le montant prévisionnel des dépenses pour l'année 2020 s'élève à 219 580 € dont 17 120 € d'actions portées par la Communauté de communes (hors travaux hydrauliques et poste animation) et 4 508 € sous forme de fonds de concours aux communes.

### Actions réalisées sous maîtrise d'ouvrage intercommunale

#### Cultivons la Nature au jardin

Rendez-vous annuel des amis du jardin au naturel. Annulé en raison du contexte sanitaire.

« Plantez le décor »



En 2020 l'opération de commande groupée d'arbuste a fêté ses 10 ans. Pour l'occasion une édition spéciale du guide a été réalisée et un jeu-concours avec tirage au sort a été organisé sur la base des bons de commande.

L'opération a été un succès avec une participation à la hausse : 696 arbustes ont été distribués à 47 participants.

Depuis 2010 ce sont plus de 5 000 arbustes qui ont été distribués à 400 participants sur le territoire de la CCVSA. Soit une haie de 5 km de long.

Budget : 3 678 € TTC, dont 50% subventionnés par le CD68.

### Soutien aux actions réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale ou associative

La Communauté de communes apporte son soutien technique, administratif et financier aux porteurs de projet.

- Exposition sur l'abeille (partenariat Musée Serret/syndicat des apiculteurs)-reporté

- Anniversaire des arboriculteurs -annulé
- Jardin pédagogique -réalisé
- Programmation et suivi d'améliorations pastorales

La Communauté de communes accompagne le montage et suit les améliorations pastorales. Cet outil d'aménagement paysager permet à la fois de recréer des espaces agricoles et d'améliorer le cadre de vie de la commune.

Dossier déposé : Schoeffel / commune de Fellingring

Chantiers démarrés en 2020 : Amélioration pastorale Cattenoz-Kornacker/commune de Geishouse

Dossier en souffrance : Sour /commune d'Oderen : ce dossier a fait l'objet d'une demande d'évaluation environnementale par la DREAL. L'étude a été chiffrée à 10 000 € par un BE local. Le dossier est suspendu en attendant de trouver une solution.

#### *Soutien à l'agriculture locale*

Mobilisation en faveur de la poursuite des opérations de reconquête agropaysagères dans le massif vosgien.

Depuis 2015 les freins administratifs, règlementaires et financiers se sont accumulés et mettent en péril la poursuite des réouvertures paysagères et agricoles à l'échelle nationale. La Communauté de communes très impliquée sur ces sujets a coorganisé avec l'Association du Massif Vosgien(AMV) et le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) une journée de rencontre des élus et techniciens du massif vosgien sur la poursuite de la reconquête pastorale du massif. Cette journée a été l'occasion de faire le point sur les contributions de l'élevage de montagne à la vivacité et à la qualité de nos territoires et sur les difficultés imposées par les récentes évolutions législatives.

La Communauté de communes contribue par ailleurs à la réflexion pour faire évoluer la réglementation au sein du groupe de travail thématique du Conseil National de la Montagne au sein du Commissariat Général à l'Égalité de Territoires.

#### *Groupe Loup*

Les premières attaques du loup sur le territoire de la CCVSA datent de 2017. Dès lors, un groupe d'éleveur s'est constitué pour mener une démarche constructive d'adaptation de leurs pratiques aux risques de prédation et sensibiliser le grand public aux conséquences du retour du prédateur pour l'élevage et la société civile dans un climat apaisé.

La CCVSA a apporté son soutien technique et logistique à ce groupe d'éleveur pour l'élaboration des dossiers de subvention, la mise en place d'un réseau d'alerte et l'organisation de la médiation grand public en partenariat avec la commune d'Husseren-Wesserling.

En 2020, malgré l'absence d'attaque la demande de maintien en cercle 1 (risque de prédation fort) du territoire a été appuyée par la CCVSA et le PNRBV afin de permettre aux éleveurs de poursuivre leur démarche d'adaptation à ce nouveau contexte.

#### *Promotion du territoire / formation*

Accueil annuel des élèves d'INFOMA annulé en raison du contexte sanitaire.

## Urbanisme

### *Évolution du PLU intercommunal*

La procédure de modification du PLUi a été réalisée en concertation avec les services de l'État dans le but d'annuler le recours contentieux que les services ont rendu suite à l'approbation du PLUi en 2019. L'arrêt de la modification du PLUi a été prononcé en Conseil Communautaire le 26 novembre 2020. S'ensuivent une consultation des Personnes Publiques Associées puis une enquête publique en 2021.

### *Aménagement d'un nouveau quartier – Sauwas, KRUTH*

Le secteur du Sauwas à KRUTH, situé en zone « UD » du PLUi fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). La Commune souhaite règlementer davantage cette zone afin de permettre un aménagement à court terme qui soit qualitatif. Un cahier des charges et une division parcellaire ont été réalisés en interne à la Communauté de Communes avec l'appui de la commune.

### *Application du droit de sols*

La Communauté de communes assure pour le compte des communes l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol depuis que l'État s'est désengagé de cette mission.

En 2020 le Service a instruit 657 actes, soit 276 certificats d'urbanisme d'information (CUA), 4 certificats d'urbanisme opérationnel (CUB), 291 déclarations préalables (DP), 72 permis de construire (PC) dont 28 pour des maisons individuelles ou annexes (PCMI) avec 8 modificatifs (PC/M), et 10 permis de démolir (PD).

## Mobilité

### *Participation à la réalisation du Schéma Directeur Vélo*

Le Schéma Directeur Vélo est porté par le Pays Thur Doller et a été réalisé par un bureau d'études privé. La Communauté de Communes a participé à l'ensemble des ateliers de concertation et à chaque étape de l'élaboration du schéma.

➔ **Schéma vélo finalisé en février 2020.**

### *Étude de mobilité du parc de Wesserling*

Une étude de mobilité a été rédigée afin d'améliorer l'accès au parc de Wesserling, mais aussi de gagner en lisibilité sur les mobilités douces en interne en prenant en compte les enjeux environnementaux, patrimoniaux et en intégrant les futurs projets de réhabilitation du château de Wesserling et la zone patrimoniale de l'ancien grand tissage.

**Cette étude a été menée en interne et a été finalisée en juin 2020. Un complément d'étude a été réalisé concernant la faisabilité d'une passerelle piétonne au-dessus de la rue de Ranspach à Husseren Wesserling.**

## Santé

### *Pôle médical à Saint-Amarin*

La Communauté de Communes a pour objectif de déménager son siège de Saint-Amarin et d'y installer des professions paramédicales et médicales. Cette action vise à contribuer à l'amélioration de la couverture des professions de santé sur le territoire. Une étude de programmation des besoins a été lancée en interne parallèlement à la constitution des médecins généralistes en association.

➔ **Le projet tend à évoluer avec la mise en place de la télémédecine et selon les besoins des professions médicales.**

### *Location d'un local médical à Saint-Amarin*

La Communauté de Communes a proposé aux médecins généralistes en place la location d'un local médical à Saint-Amarin à la suite du départ en retraite du Dr. WAECKEL. Ce local vise à conserver un point d'ancrage médical dans le bourg centre afin d'y faire des permanences pour les médecins généralistes et les médecins vacataires.

- ➔ **La location aura duré 6 mois pendant une période de crise sanitaire. Il n'aura été que peu utilisé. La location a donc été suspendue à la fin de l'année 2020.**

## Infrastructures et télécommunications

### Déploiement de la fibre optique

La Région Grand-Est met en œuvre un réseau d'initiative publique et est, à ce titre, l'autorité délégante du contrat de délégation de service public pour la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation du réseau Très Haut Débit sur le territoire de l'Alsace (à l'exception des communes situées en zones d'investissement sur fonds propres des opérateurs).

La Région Grand-Est assure le préfinancement de la subvention publique attendue par le concessionnaire (164 M€) et met en œuvre le recouvrement auprès des différents partenaires publics du projet [Union Européenne (FEDER), Etat (FSN), Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, établissements publics de coopération intercommunale et/ou communes sur le périmètre du projet (selon compétence)] de leur contribution respective au projet.

La Communauté de communes est appelée à participer à hauteur de 175 € par prise recensée en 2013 et a signé le 15/09/2017 une convention financière avec la Région pour ce financement. Le budget total pour la Communauté de communes s'élève à **1 177 925 €** (6 731 prises) et fait l'objet d'un appel de fonds annuel par la Région.

En 2020 les communes de Mitzach, Malmerspach, Wildenstein et Kruth ont vu le déploiement de la fibre optique. La participation de la Communauté de communes s'élève à 193 725 €.

## Habitat et patrimoine

### Etude sur les logements vacants

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), la Communauté de communes a réalisé un état des lieux des logements vacants de la vallée avec une étude sur terrain en collaboration avec les maires de chaque village. Un questionnaire a également été envoyé aux propriétaires de logements vacants afin de déterminer les causes principales de la vacance.

- ➔ **Des actions seront prochainement mises en place pour mobiliser ces logements.**

### Aide à la rénovation énergétique

La Communauté de communes a contractualisé avec le CD68 et l'Etat un PIG partenarial (2018-2023) en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments privés. La CCVSA cofinance les dossiers instruits par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) à hauteur de 5% des travaux éligibles plafonné à 1 000 €.

L'objectif fixé est de 13 logements rénovés par an via le programme Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH. En 2020, la Communauté de communes a engagé le financement de 7 dossiers pour un montant total de 5867 €.

Malgré l'organisation de permanences-conseils tenues par l'opérateur CITIVA dans les communes le nombre de dossiers déposés reste faible. Et ceci, alors que le nombre de ménages en situation de précarité énergétique est élevé (561 selon les données INSEE).

### Les RDV du bâti

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire n'a pas permis de réaliser les RDV du bâti. Une session avait été programmée, puis annulée, en mars avec les thématiques suivantes :

- Conseils architecturaux pour réaliser des travaux dans son logement,
- Tout savoir sur l'isolation : du choix des matériaux à leur mise en œuvre,
- Rénover : les étapes de A à Z
- Atelier : thermographie des logements.

- ➔ **La reprise des RDV du bâti est programmée en octobre 2021.**

## Conseils architecturaux

Un service de conseils architecturaux a vu le jour en 2018 afin d'accompagner les habitants du territoire dans une démarche cohérente de réhabilitation ou d'extension de leurs logements. Les conseils architecturaux sont davantage orientés vers les propriétaires de constructions patrimoniales datant d'avant 1950. Cependant, tous les habitants de la vallée peuvent consulter l'architecte conseil dès qu'ils ont un projet. Ce conseil peut également être couplé au conseil administratif et réglementaire de l'instructeur mais aussi à l'expertise d'un coloriste-conseil.

**En 2020, 52 conseils architecturaux ont été délivrés pour les habitants et pour les communes. La période du 1<sup>e</sup> confinement entre mars et juin 2020 n'a pas permis de réaliser les conseils architecturaux (visites sur place nécessaires).**

## Patrimoine bâti

### Plan de Sauvegarde du Bâti ancien

#### *Accompagnement des particuliers à la rénovation du bâti traditionnel*

7 dossiers de demande de subvention ont été déposés pour un montant d'aide de 6 266,59 € (Communes + Communauté de communes).

La Communauté de Communes organise et finance les visites d'un coloriste-conseil gratuite pour tous les habitants qui en font la demande. En 2019, le coloriste-conseil Denis STEINMETZ a fait 29 visites pour un montant de **2 703,60 €**.

#### *Refonte du Plan de Sauvegarde du Bâti Ancien (PSBA)*

Une étude complète a permis de réviser le plan de sauvegarde du bâti ancien qui se déclinera en 3 axes :

- **Axe 1 : développer un accompagnement technique et financier aux élus et aux particuliers**
    - o Poste d'architecte urbaniste, AMO en interne à la Communauté de Communes pour conseiller élus et habitants dans leurs projets de construction / rénovation.
    - o Subventions aux communes et aux particuliers pour la rénovation du bâti ancien défini dans le PLUi.
  - **Axe 2 : mettre en œuvre un plan opérationnel d'éco-rénovation des bâtiments communaux et communautaires**
    - o Chantiers d'éco-rénovation pilotes avec chantiers participatifs, chantiers formation, outils de communication sur les bonnes pratiques de la réhabilitation du bâti ancien, usage de matériaux locaux et/ou biosourcés
  - **Axe 3 : Mener des actions de sensibilisation et créer de nouvelles actions de formation**
    - o « RDV du bâti » : une animation bisannuelle comportant conférences, tables rondes, stages de découverte autour de la construction et plus particulièrement du bâti ancien.
    - o Chantiers formation dans le cadre de l'axe 2.
- ➔ **L'étude est en cours de validation auprès des conseils municipaux.**

## Déplacements

### *Ouverture des transports scolaires*



Par délégation de la Région Grand Est, la Communauté de Communes assure l'organisation des transports scolaires sur son secteur. Le transporteur LK Chopin Heitz assure le ramassage quotidien des collégiens et des lycéens des Communes de Geishouse et Goldbach-Altenbach. Désormais, l'ensemble des habitants de ces Communes, ainsi que des randonneurs peuvent utiliser ces lignes pour se rendre dans la vallée et prendre des correspondances.

Durant l'année scolaire 2019/2020, 366 élèves de la Vallée ont utilisé le service de transport scolaire pour se rendre au collège (dont 1 de + 16 ans). 11 élèves de GOLDBACH-ALTENBACH vers les lycées de THANN (dont 2 de + 16 ans). 6 élèves de GEISHOUSE également vers les lycées de THANN (dont 5 de + 16 ans). 47 élèves pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal de MOLLAU/STORCKENSOHN/URBES. 15 élèves concernant le Regroupement Pédagogique Intercommunal de KRUTH/WILDENSTEIN. En outre, 17 élèves ont utilisés les transports scolaires existants de GOLDBACH pour se rendre au périscolaire de WILLER-SUR-THUR. En matière de transport des collégiens et lycéens, la Région Grand Est nous subventionne à 100 % pour les élèves de – de 16 ans et à 65 % pour les autres. Concernant les RPI, nous sommes subventionnés à hauteur de 66 % (forfait qu'il y ait un ou deux allers-retours quotidiens).

Le montant des factures acquittées pour l'année scolaire 2019/2020, est de 538 973.86 €.

#### *Transports vers la piscine/Salles de sport*

La Communauté de Communes assure en direct et gratuitement, le transport des élèves du collège de ST.AMARIN et des écoles primaires de la Vallée, vers la piscine de WESSERLING, dans le cadre de la natation scolaire, mais également aux différentes salles de sport (Fellering et Moosch). Le marché est attribué à LK CHOPIN-HEITZ. Pour l'année scolaire 2019/2020, le coût de ce transport, est de 23 979.37 €. En outre, 4 transports vers la médiathèque pour un montant de 377,00 €.

#### *Transports RPID MITZACH/HUSSEREN-WESSERLING*

À la rentrée scolaire 2019, 29 élèves de MITZACH et HUSSEREN-WESSERLING ont été transportés (aller-retour) en utilisant les mini-bus du service enfance. Pour plus d'informations, se reporter au rapport d'activité partie services à la population : actions en faveur de l'enfance.

Depuis la rentrée de septembre 2019, un marché a été passé avec LK CHOPIN-HEITZ pour le transport de ces élèves et pour un prix journalier HT de 205,27 €.

*\* Les baisses constatées sont en raison de la pandémie COVID-19.*

## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

### L'eau potable

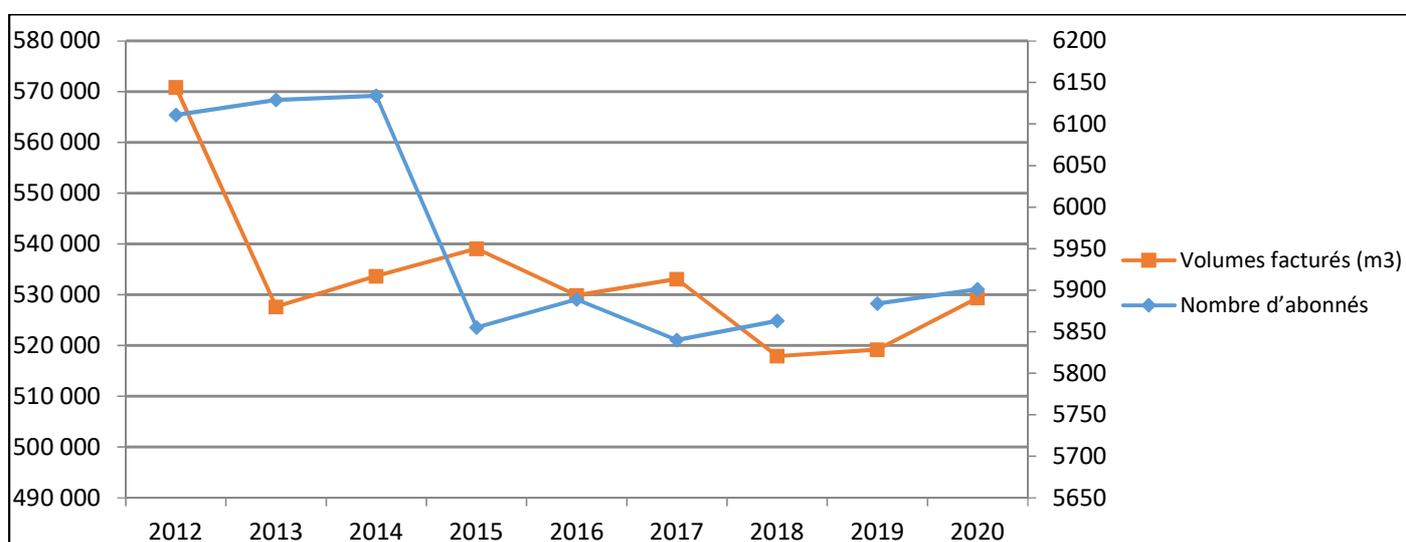
#### *Abonnés et volumes facturés*

Le nombre d'abonnés est stable depuis plusieurs années. Après une légère baisse en 2017, le nombre d'abonnés augmente légèrement en 2020, avec 5901 abonnés.

Les volumes d'eau facturés quant à eux, sont en hausse à 2018 et 2019 et retrouvent un niveau similaire à 2017 avec 529 378 m<sup>3</sup>.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'abonnés	∅	∅	∅	∅	∅	∅
Nombre de « clients actifs »	5855*	5889*	5840	5863	5884	5901
Volumes facturés (m³)	539095	529915	533097	517919	519228	529378
Consommation moyenne par abonnement domestique (m3)	92*	90*		88.3	88.2	90.1

\*SUEZ a changé son mode de calcul entre 2014 et 2015



### Travaux réalisés dans le cadre du contrat d'affermage

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Réparations sur canalisations	16	11	18	12	21	10
Réparations sur branchements	10	4	7	12	10	14
Nouveaux branchements	8	16	13	22	16	11
Branchements renouvelés	81	68	62	83	64	94
Compteurs renouvelés	53	67	142	94	86	174

Au niveau de la gestion patrimoniale de ce réseau, la Communauté de Communes poursuit son programme de renouvellement des canalisations en fonction des travaux de voirie des communes.

Dans le cadre du contrat avec le délégataire, en 2020, les travaux de renouvellement suivants ont été réalisés :

- Remplacement d'un poteau d'incendie face au 18 Grand Rue à Mollau pour un montant de 3 788.93 € HT,
- Renouvellement des branchements d'eau potable rue Vogelbach à Saint-Amarin pour un montant de 24 772.82 € HT,
- Renouvellement d'un branchement suite fuite 80 Grand Rue à Mollau pour un montant de 17 201.49 € HT,
- Renouvellement du réseau rue du Général de Gaulle à Moosch pour un montant de 24 021.88 € HT,
- Terrassement pour renouvellement d'un poteau d'incendie 1 rue des Ecoles à Kruth pour un montant de 4 474.35 € HT,
- Prolongement d'une conduite de vidange suite à travaux de passe à poissons rue des Artisans à Moosch pour un montant de 336.73 € HT (Travaux 2019-2020),
- Renouvellement de conduite by-pass des sources au Réservoir ZH de Geishouse pour un montant de 3 044.02 € HT,
- Renouvellement du réseau AEP rue Général de Gaulle, carrefour rue de la Gare à Saint-Amarin pour un montant de 152 691.04 € HT,
- Renouvellement des branchements d'eau potable et modification du réseau Rue de la Mine d'argent à Moosch pour un montant de 44 923.63 € HT.

Un certain nombre de branchements ont également été renouvelés suite à des fuites pour un montant total à la charge de la Communauté de Communes de 23 088.61 €, la participation de SUEZ pour ces renouvellements étant de 30 725.29 € HT.

### Travaux d'investissement réalisés par la Communauté de Communes

La Communauté de Communes a également réalisé d'autres travaux :

- Réhabilitation des réservoirs de Geishouse Zone Haute et Fellingering Zone des Chalets pour un montant de 257 624.92 € HT (ces travaux se poursuivent en 2021),
- Travaux divers au niveau des réservoirs (notamment les travaux de raccordement pour effectuer le by-pass de la cuve pendant les travaux) pour un montant de 21 619.15 €,

- Pose de 5 compteurs de sectorisation à Mitzach, Husseren-Wesserling, Ranspach et Saint-Amarin pour un montant de 100 024 € HT auxquels il faut ajouter les travaux de raccordement réalisés par le délégataire pour un montant de 24 060.95 € HT,
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable à Fellingring pour un montant de 231 073.81 € HT ainsi auxquels s'ajoutent les travaux de raccordement en fouille ouverte pour un montant de 7 777.52 € HT,
- Renouvellement du réseau eau potable à Saint-Amarin rues du puits et teinturiers pour un montant de 88 493.35 € HT (travaux démarrés en 2019) et la mission maîtrise d'œuvre associée pour un montant de 23 060.20 € HT,
- Amélioration de la qualité de l'eau à Urbès rue de la Scierie et Wildenstein rue Rhin et Danube pour un montant de 42 775.05 € HT (travaux terminés en 2021),
- Pose d'un branchement eau potable pour l'aire de camping-cars à Fellingring pour un montant de 2 165.66 € HT.

### Perspectives

Les travaux programmés en 2021 sont :

- Fin des travaux de réhabilitation des réservoirs de Geishouse Zone Haute et Fellingring Zone des Chalets,
- Réhabilitation des réservoirs d'Oderen Zone Haute et Geishouse Zone Basse,
- Fin des travaux d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée rue de la Scierie à Urbès,
- Fin des Travaux d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée rue Rhin et Danube à Wildenstein,
- Pose de purges automatiques à Saint-Amarin, Oderen, Geishouse.

Des travaux de renouvellement sont également prévus dans le cadre du programme de renouvellement de canalisations :

- Renforcement du réseau et renouvellement des branchements 44-45 Holtzschlag à Goldbach,
- Renouvellement des branchements 51, 53, 55 Grand Rue à Kruth,
- Renouvellement de canalisation Grand Rue à Fellingring.

### L'assainissement collectif

#### Abonnés et volumes facturés

Le nombre d'abonnés est en constante augmentation depuis plusieurs années, et retrouve un niveau similaire à 2016.

Les volumes facturés augmentent également pour la 2<sup>e</sup> année consécutive.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Nombre d'abonnés</b>						
<b>Nombre de « clients actifs »</b>	5001	5040	4990	5007	5028	5043
<b>Volumes facturés (m<sup>3</sup>)</b>	462 770	460 872	461 465	448 386	455 337	461 703

Le réseau présente toujours un problème d'eaux claires dites parasites.

Ces eaux sont non chargées en pollution et ne devraient pas se retrouver dans le réseau d'assainissement car elles diluent les eaux usées et réduisent la capacité de transport disponible.

Ces eaux claires sont issues :

- De réseaux unitaires
- De branchements incorrects : gouttières, drainage, fontaine etc
- Captages de sources, remontées de nappes.

En 2020, dans le cadre du contrat d'affermage, le délégataire a réalisé 145 enquêtes de branchements dans le cadre d'une vente, 54 enquêtes de raccordement hors vente et 26 enquêtes de branchement.

Dans le cadre des contrôles obligatoires des branchements d'eaux usées à réaliser par SUEZ et suite à la mise à jour des règlements d'assainissement, une procédure de relance des installations à contrôler a été mise en place en 2019. Plusieurs courriers ont donc été envoyés en 2019 et en 2020, des courriers de relance ont été faits en 2020 : 22 pour des installations à contrôler suite travaux, 11 pour des installations jamais contrôlées, 20 pour des installations non-conformes au moment de la vente de l'habitation et 4 Contre-visite.

#### *Travaux d'investissement réalisés par la Communauté de Communes sur le système de collecte*

La Communauté de Communes a réalisé les travaux suivants :

- Pose d'un regard de branchement 3 rue Saint-Marc à Saint-Amarin pour un montant de 997.17 € HT,
- Pose d'un branchement assainissement pour l'aire de Camping-cars à Fellingring pour un montant de 7 032.45 € HT,
- Création d'un regard de visite au centre du Torrent à Storckensohn pour un montant de 1 777 € HT,
- Mise en séparatif rues du Puits et Teinturiers à Saint-Amarin pour un montant de 283 668.09 € HT et la maîtrise d'œuvre associée pour un montant de 5 483 € HT. Les essais d'étanchéité et d'inspection suite aux travaux ont coûté 5 255.27 € HT,
- Etude diagnostic pour la réhabilitation de 7 stations de traitement à Geishouse pour un montant de 4 010 € HT.

#### *Perspectives*

- Mise en conformité du réseau eaux usées et eaux pluviales à Oderen à l'angle rue Maërel et rue des Corbeaux,
- Dévoiement d'un collecteur industriel rue de Husseren à Fellingring,
- Etudes et Plan d'actions pour la réduction des micropolluants au bassin de la STEP de Moosch,
- Diagnostic pour la réhabilitation des stations de traitement à Geishouse,
- Mission de Maitrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation des réseaux assainissement et réduction des Eaux claires parasites.

#### *Station d'épuration de Moosch*

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	462 770	460 872	461 465	448 386	455 337	461 703

<b>Volumes entrant à la STEP de Moosch (m<sup>3</sup>)</b>	1 512 021	1 618 959	1 436 562	1 409 526	1 715 511	1 602 224
--	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Les volumes entrants à la STEP de Moosch représentent environ 376 % des volumes facturés. Le réseau est très productif en eaux claires parasites et a pour conséquence une surcharge hydraulique de la STEP. Cette dilution nuit au bon fonctionnement de la station d'épuration.

Comme prévu dans le contrat d'affermage, les travaux de renouvellement suivants ont eu lieu :

<b>Pompe n°1 Urbès Brisgau</b>	1 458.16 €
<b>Révision Agitateur BA STEP (reliquat 2019)</b>	111.00 €
<b>Vis sous Centri STEP</b>	1 487.57 €
<b>Pompe n°2 Urbès See</b>	2 282.66 €
<b>Motoréducteur + moteur pont brosse 4 STEP</b>	4 999.12 €
<b>Variateurs pompe eau indus STEP</b>	6 532.32 €
<b>Pompe fosse toutes eaux n°1 (reliquat 2019) STEP</b>	111.00 €

Afin d'éviter des réclamations de riverains pour des problèmes d'odeurs liés la station d'épuration durant la saison estivale, le compostage des boues est externalisé du mois de juin au mois de septembre et aucune plainte n'a été enregistrée en 2020.

Le surcoût lié à l'externalisation de cette prestation de compostage est estimé à 13 500 € pour la Communauté de Communes. La dépense déjà réalisé pour l'année 2019 et payée en 2020 est de 7294.87 €

#### *Perspectives*

Les travaux de réduction des eaux claires parasites sont estimés à 585 000 € HT.

Une demande de subvention a été déposée à l'agence de l'eau Rhin-Meuse en janvier 2018.

Une aide de 282 400 € a été accordée.

Une subvention a été accordée pour une étude pour l'amélioration de l'assainissement à Geishouse de 10 269 €.

#### L'assainissement non collectif

Pour les nouvelles installations et les réhabilitations, les contrôles réalisés par le délégataire se déroulent en deux temps :

- Un contrôle de conception avant le début des travaux  
Il est réalisé à partir du formulaire fourni par la Communauté de Communes et de l'étude de sols et confirmé par une visite sur place.
- Un contrôle de réalisation au moment des travaux avant remblaiement

109 contrôles ont été réalisés en 2020, contre 147 en 2019 et 402 en 2018. Cette baisse est liée à la fin du programme de réhabilitation des installations ANC.

Le nombre de contrôles périodiques réalisés tous les 8 ans, quant à eux sont plus importants pour 2020 avec 32 contrôles réalisés contre 6 en 2019. Cette augmentation est dû aux relances réalisées auprès des propriétaires.

Commune	Contrôle de conception (dossiers refusés)	Contrôle de conception (dossiers ok)	Contrôle de réalisation	Notaire	Contrôle périodique	Nombre total d'enquêtes
<b>Felling</b>	0	10	12	2	5	<b>29</b>
<b>Geishouse</b>	1	8	16	4	7	<b>36</b>
<b>Goldbach-Altenbach</b>	0	6	6	2	1	<b>15</b>
<b>Husseren-Wesserling</b>	0	4	6	1	5	<b>16</b>
<b>Kruth</b>	0	7	2	0	2	<b>11</b>
<b>Malmerspach</b>	0	0	0	1	0	<b>1</b>
<b>Mitzach</b>	0	0	2	0	0	<b>2</b>
<b>Mollau</b>	0	6	4	3	4	<b>17</b>
<b>Moosch</b>	0	2	2	3	1	<b>8</b>
<b>Oderen</b>	0	4	12	0	0	<b>16</b>
<b>Ranspach</b>	0	2	2	0	0	<b>4</b>
<b>Saint-Amarin</b>	0	0	2	0	3	<b>5</b>
<b>Storckensohn</b>	0	0	0	0	1	<b>1</b>
<b>Urbes</b>	0	2	0	1	2	<b>5</b>
<b>Wildenstein</b>	0	0	0	0	1	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>51</b>	<b>66</b>	<b>17</b>	<b>32</b>	<b>167</b>

Dans le cadre des contrôles obligatoires des installations d'Assainissement Non Collectif à réaliser par SUEZ et suite à la mise à jour des règlements d'assainissement, nous avons poursuivi notre procédure de relance des contrôles des installations. 133 relances ont été envoyées, soit 2 pour des installations jamais contrôlées et 131 pour des contrôles périodiques.

#### *Opération groupée de réhabilitation*

Cette opération arrive à son terme avec 21 installations bénéficiant d'une subvention et dont les travaux n'ont pas encore été réalisés à fin 2020. Une relance leur a été envoyée pour leur rappeler le délai maximum de réalisation des travaux pour bénéficier de la subvention.

#### Pour rappel :

- 684 installations sont éligibles au programme de subventions proposé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour la réhabilitation des installations ANC non conformes (Note supérieure ou égale à 11 lors du contrôle).
- 307 installations sont subventionnées par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour la réhabilitation des installations ANC, subvention plafonnée à 7920 € pour une installation de capacité  $\leq$  à 7 EH.
- 34 installations sont subventionnées par la Communauté de Communes pour la réhabilitation des installations ANC, subvention plafonnée à 6930 € pour une installation de capacité  $\leq$  à 7 EH.

Les travaux de réhabilitation ont été réalisés pour 18 installations en 2020.

Le montant des subventions versées aux propriétaires en 2020 s'élève à 186 818.93 €.

Le montant des aides versées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse en 2020 s'élève à 238 008.49 €.

## Gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement

Les contrats d'affermage d'eau potable et d'assainissement prendront fin le 31 août 2021.

Afin d'anticiper la fin de contrat, une étude pour choisir sur les modes de gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement a commencé en décembre 2018. A l'issue de l'étude, les élus ont décidé de faire évoluer le mode de gestion des services vers une (ou des) régie(s) avec prestations de service.

Suite à la crise sanitaire de la COVID-19, il a été décidé de réexaminer le choix du mode de gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement.

En effet, la crise sanitaire a eu de lourdes conséquences sur la gestion de l'eau et de l'assainissement. Au regard des répercussions que peuvent avoir de telles crises, il propose de s'orienter vers un contrat de délégation de service public. Cette future DSP sera plus détaillée de façon à clarifier les obligations du délégataire dans le but de rendre un meilleur service aux habitants.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement de la Communauté de Communes pour le renouvellement des DSP eau et assainissement a été validée en octobre 2020 avec Collectivité Conseils.

Les montants engagés pour cette assistance à maîtrise d'ouvrage sont de 12 600 € pour l'eau potable et 12 600 € pour l'assainissement.

La publication de l'appel d'offres est prévue en février 2021.

## LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

En matière d'équipements de sports et de loisirs, la Communauté de Communes a en charge la gestion des équipements communautaires suivants :

- Un centre aquatique disposant de bassins intérieurs, de bassins extérieurs équipés de toboggans et plongeoirs, un parc ombragé et une cafétéria, et de terrains de tennis.
- Une salle de sport communautaire située à Moosch.
- Une salle de sport communautaire située à Fellinging.
- Une salle de sport au collège de Saint-Amarin.
- Un boulodrome à Fellinging.
- Des itinéraires cyclables sur l'ensemble de la vallée de Saint-Amarin.

### Le centre aquatique de Wesserling

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 avec plusieurs fermetures administratives et des mises en place de protocoles sanitaires strictes.

Le personnel des équipements sportifs est intervenu dans différents domaines durant ces fermetures : à la technique (ménage sur tous les établissements intercommunautaires, peinture, espaces verts...), au périscolaire, au tourisme, au siège, ainsi qu'à la médiathèque. Les agents se sont montrés volontaires et présents !

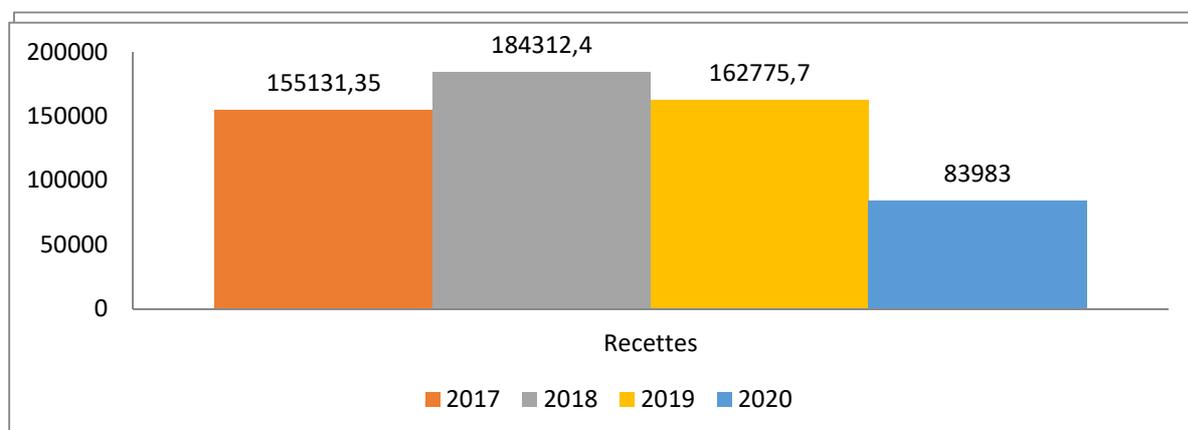
Cependant, deux maîtres-nageurs sauveteurs, sous contrat depuis plusieurs années, ont décidé de partir (un pour une autre piscine plus proche de son logement et l'autre pour une réorientation professionnelle). Il a donc fallu embaucher 2 nouveaux MNS fin 2020, et travailler avec une nouvelle équipe totalement hétéroclite.

Cette période de COVID a été propice au rafraîchissement de la piscine... même si l'état général de l'établissement reste préoccupant. Une étude de faisabilité est lancée à l'été 2021 pour analyser les scénarios de réhabilitation possible.

Pour rappel, la concurrence se fait de plus en plus rude avec le centre aquatique de Guebwiller, et l'ouverture de Cernay à l'été 2021 et Le Thillot à l'automne 2021.

### La fréquentation

En 2020 : **26 186 entrées pour 83 983 € de recette.**



A ces chiffres doivent également s'ajouter l'accueil des associations sportives (2 004 passages en 2020) et des scolaires (4 197 passages en 2020).

Ces différentes données reflètent bien les fermetures administratives liées à la COVID-19, même si les mineurs ont pu bénéficier des installations plus longtemps.

Il est également à noter que les abonnements et cartes ont été reportés pour les fermetures administratives.

### Les animations et les promotions

Toujours un large champ d'activités proposé aux usagers, et animé par les MNS du centre aquatique, en musique et avec un matériel varié : 5 séances par semaine d'aquabike, 1 séance par semaine d'aquasanté, 1 séance par semaine d'aquastep, 1 séance par semaine d'aquatonic, 4 séances par semaine de circuit training.

Pour les enfants, nous proposons toujours des séances de : bébés nageurs, jardin aquatique, leçons individuelles ou collectives, et goûters d'anniversaire.

### Occupation du centre par les associations

Trois clubs sportifs se partagent les bassins plusieurs fois par semaine, à savoir le CNHT (Club Nautique Haute Thur), le PLK (Plongeur du Lac de Kruth), et le TPNS (Thur Palmes Nage Sportive).

Et nous disposons toujours de créneaux spécifiques avec la Maison Emilie 2 fois par semaine.

### Occupation du centre par les scolaires

Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes accueille les enfants des écoles maternelles, élémentaires et les collégiens du Collège de Saint-Amarin. A cet accueil, s'ajoute également les frais de transport entre les établissements scolaires et les équipements sportifs.

Cette année les élus ont tenu à soutenir activement l'enseignement sportif aux écoliers en leur ouvrant les établissements sportifs dès que le gouvernement le permettait.

### La cafétéria

Suite à la commission de sécurité, un avis défavorable a été donnée. La maire de Fellingering a demandé la fermeture de la cafétéria jusqu'à la réalisation des travaux de réhabilitation.

De plus cette fermeture était nécessaire pour respecter le protocole sanitaire mis en place par l'ARS.

### Les salles de sport

La Communauté de Communes gère 3 salles de sport, et plus précisément : la salle de sport à Moosch, la salle de sport à Fellingering, et la salle de sport du Collège de Saint-Amarin.

Ces salles sont essentiellement fréquentées par des associations sportives tout au long de l'année, ou par les scolaires (collège et/ou primaire).

A Saint-Amarin, le nouvel établissement d'enseignement secondaire a ouvert en septembre 2020, tout en continuant les travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment. Le projet de construction du gymnase a continué avec le concours d'architecte. Les travaux du gymnase devraient débuter dès que le collège est fini.

La salle de sport actuelle du collège restera toujours accessible jusqu'à l'ouverture du nouveau gymnase d'ici à 2022. L'ancien gymnase sera ensuite démolie pour laisser place à des terrains de sport extérieurs.

Salle de Sport à Moosch	Salle de Sport à Fellingering	Salle de Sport du Collège
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Collège</li> <li>• L'école primaire de Moosch</li> <li>• La Maison Emilie</li> <li>• L'ABCM</li> <li>• Le Club Athlétic Moosch</li> <li>• L'espérance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Collège</li> <li>• La gymnastique douce</li> <li>• Le graines d'harmonie</li> <li>• Le CESA Haute Thur</li> <li>• Les arts martiaux de la Thur</li> <li>• Le Taikyokuken tai Chi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Collège</li> <li>• L'UNSS</li> <li>• Le Badminton bad'oise</li> <li>• La gymnastique volontaire de Saint-Amarin</li> <li>• Le FC Mitzach</li> <li>• Le CESA Haute Thur</li> <li>• Le SR de Saint-Amarin</li> <li>• Les arts martiaux de la Thur</li> <li>• Le AS Oderen</li> <li>• Les pompiers et JSP</li> </ul>

#### Les autres équipements

Courts de tennis	Boulodrome	Itinéraires cyclables
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquenté essentiellement par les membres du club</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 Association</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composé d'environ 26 km de pistes cyclables</li> </ul>

Pour l'entretien des pistes cyclables, cette année il y a eu 3 balayages intégrales et un élagage et un broyage de l'ensemble des abords. Depuis décembre 2018, la Communauté de communes est également intégrée au projet de schéma directeur vélo, porté par le Pays Thur Doller, pour favoriser le développement des mobilités douces, actives et écologiques sur le territoire.

## ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, LOGEMENT ET PATRIMOINE BÂTI

Suite aux élections communautaires, la commission Ecocitoyenneté a été remplacée par un comité consultatif et son champ de délégations élargi.

Le Comité consultatif « Environnement, développement durable, logement et patrimoine bâti », animé par Mme PETER 5<sup>ème</sup> Vice-présidente a en charge les questions de prévention et traitement des déchets, le suivi du Programme Local de l'Habitat et de sa mise en œuvre, la sauvegarde et l'animation du patrimoine bâti et la rénovation énergétique.

L'année 2020 a été marquée par l'épidémie de COVID19 et les mesures de restriction sanitaires qui ont mis un coup d'arrêt aux projets d'animations et de réunions publiques.

### Ecocitoyenneté : Prévention & Gestion des déchets

Population prise en compte dans les calculs du rapport : 12 907 habitants

#### Gestion des déchets

*Collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)*



#### **Evolution du ratio par habitant et par an depuis 2010 (en kg/hab) :**

Année	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Kg/hab	121	121	134	132	134	137	138	131	133	132	131

La mise en place dès janvier 2019 d'une réduction d'environ 30 % du volume de la dotation en écosacs a été un succès et les tonnages restent stables. Cependant il est possible que ce tonnage se soit reporté sur les encombrants.

*Collecte des Encombrants non métalliques (OME)*

La collecte des OME s'organise en 5 tournées annuelles forfaitaires auxquelles s'ajoutent les coûts de traitement à la tonne et la TGAP.

#### **Evolution du tonnage annuel des encombrants non métalliques**

Année	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Tonnage OME	960	689	676	565	606	620	617	553

**C'EST PAS LES MEME CHIFFRES QUE EUX QUI ONT ETE PRESENTES PAR ELCIMA!**

L'année 2020 a connu une envolée du volume d'OME de **40 %**, qui a entraîné une hausse des coûts de traitement de l'ordre de 53 000 € par rapport à 2019.

Il faut noter que la TGAP\* est passée de 41,10 €/tonne en 2019. à 46,20 €/tonne en 2020 (+12%) .

\*Taxes généralisées sur les activités polluantes

### Collecte en apport volontaire des biodéchets



Au sein de notre Communauté de Communes, de très nombreux habitants disposent d'un jardin et ont donc la possibilité de composter leurs déchets biodégradables (en tas ou dans un composteur individuel).

Pour permettre aux personnes qui habitent en appartement de recycler aussi les matières fermentescibles (restes de repas, épluchures, végétaux), la Communauté de Communes, en collaboration avec les bailleurs sociaux ou privés et les communes, a mis en place une collecte hebdomadaire des « biodéchets » en apport volontaire, dans l'habitat collectif et pour les habitants qui le souhaitent.



En 2020, 18 sites répartis dans 7 communes (Fellingering, Husseren-Wesserling, Malmerspach, Moosch, Oderen, Ranspach et St-Amarin, qui représentent 355 foyers) sont équipés pour la collecte des biodéchets.

27 tonnes de biodéchets ont ainsi été transformées en compost sur la plate-forme d'Aspach-le-Haut (SM4)

Les frais de collecte se sont élevés à 14 587 € TTC et 1 950 € pour le traitement, **soit 551.24 € TTC/tonne** (65 € la tonne de biodéchets traités contre 190 € la tonne d'OMR).

Le coût élevé à la tonne s'explique par le faible volume collecté et par rapport aux frais de collecte.

Depuis fin 2018, La commune de RANSPACH bénéficie d'une collecte des biodéchets pour les foyers volontaires, via la filière moderne de METHANISATION (électricité, chaleur, fertilisation des cultures). 20 tonnes de biodéchets ont été collectés puis transportés sur le site d'Agrivalor à Ribeauvillé.

Le coût de collecte et traitement annuel est de 2 572 € TTC, **soit 131.68 € TTC/tonne** pour la collecte et le traitement (contre 190 € la tonne d'OMR).

### Collecte en apport volontaire sur les plateformes intercommunales de déchets verts

Les opérations de broyage et d'évacuation sur l'ensemble des plates-formes ont été réalisées la société SEDE de Cernay pour un volume de 1 524 tonnes et un montant de 67 711 € TTC.



ANNEES	TONNES	COUTS ANNUELS € TTC	PRESTATAIRES
2015	400	53 232	BEA
2016	1 560	41 629	BEA
2017	1 200	50 112	BEA
2018	1 345	82 006	BEA
2019	1 401	61 350	SEDE
2020	1524	67 711	SEDE

## Collecte en apport volontaire des recyclables



Le parc comptabilise 263 conteneurs répartis à l'équivalence sur 56 sites entre les 3 flux (verre papier/cartons, plastiques), dans les 15 communes.

Comme chaque année, une **opération d'entretien/ réhabilitation** a été menée sur les bennes les plus anciennes ou les plus endommagées.

La Sté SIRMAT s'est chargée de ces travaux pour un montant total de 24 106 € et les Sté Kragen Recyclage et EPHR sont intervenues pour des transports de bennes pour 2 445 € et 2 736 €.

Une prestation de lavage, menée par la Sté Coved a coûté 3 307 €, Soit un total annuel de 32 594 € TTC.

AVANT / APRES

### Evolution annuelle des tonnages de recyclables collectés

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
VERRE	710	732	701.00	695.52	679.60	679.66	635.60	689.20
PLASTIQUE/ ACIER/ALU	287	281	254.18	241.70	208.74	192.36	185.74	186.58
PAPIER-CARTON	672	716	726.91	757.52	775.62	767.70	772.44	762.18

### Le tri reste à un niveau élevé.

On note une légère hausse de de 6 tonnes d'emballages plastique, acier, alu. Le flux papier-carton baisse de 44 tonnes, de même que le flux du verre qui baisse de 22 tonnes.

Les « erreurs de tri » dans les bennes destinées aux emballages plastique sont encore trop présentes (37 %) et surtout dues aux incivilités.

### Organisation de collectes spécifiques

Depuis 2006, des collectes spécifiques sont organisées par la Communauté de Communes sur le site du Parc de Wessering :

### D3E : Déchets d'Équipement Electriques et Electroniques



L'une des raisons d'être de cette filière est l'extraction et la neutralisation des substances potentiellement dangereuses présentes dans les D3E (polluants organiques persistants, mercure, gaz CFC, métaux lourds, verres au plomb ou au baryum, pigment, etc.).

La filière encourage le réemploi des appareils et soutient l'économie sociale et solidaire par le biais d'accords nationaux avec les associations d'insertion Emmaüs et Envie pour la récupération et le

réemploi des appareils.

Leur démantèlement permet la séparation les matières obtenues (ferraille, verre, plastique, etc...) dans le but d'extraire la matière première secondaire\*, afin d'économiser nos ressources naturelles.

\* **Matière Première Secondaire** : désigne un matériau issu du recyclage de déchets et pouvant être utilisé en substitution totale ou partielle de **matière première vierge**.

**Tonnages collectés lors des quatre collectes organisées au Parc de Wesserling en 2020 :**

	Mars	Juin	Sept.	Nov.	TOTAL
Tonnes	1.86*	17.798	17.998	8.331	<b>45.98</b>
En kg/habitant/an					<b>3.56</b>
Soutien financier d'OCAD3E, en €	81.71	1243.11	1251.91	826.56	<b>3 403.29</b>

\*pas de collecte pour les habitants cause Covid.

**Evolution annuelle des tonnages collectés**

Années	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Tonnages collectés	45.98*	60.48	56.483	54.07	58.46	44.78
En kg/habitant/an	3.56*	4.64	4.33	4.19	4.49	3.50
Soutien financier d'OCAD3E, en €	3 403.29	4 500.68	4 325.25	4 219.03	4 412.06	3 489.25

\*manque une collecte annuelle suite Covid

Le reste à charge pour notre collectivité s'élève à 216 €. Le coût de traitement est entièrement pris en charge par l'OCAD3E (éco-organisme agréé par l'Etat pour la collecte et le traitement des D3E).

**DMS ou DDM (Déchets Ménagers Spéciaux ou Déchets Dangereux des Ménages)**



Les activités de bricolage et de jardinage font partie des loisirs préférés de nos concitoyens. Ces activités génèrent souvent des déchets qui peuvent être dangereux pour la santé et l'environnement.

Ils peuvent être explosifs, corrosifs, toxiques, irritants et facilement inflammables. Ils doivent donc suivre une voie de collecte séparée et sécurisée

C'est pourquoi, la Communauté de Communes a organisé 2 collectes et confié ces déchets dangereux à la Sté Alsadis (68) qui réalise les traitements qui leur sont spécifiquement destinés. L'ensemble des frais est supporté par notre collectivité

**Evolution annuelle des tonnages collectés en DMS**

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Tonnages collectés	<b>14 20</b>	13.42	10.67	17.46	14.72	13.01	11.59
kg/habitant/an	<b>1.10</b>	1.03	0.82	1.36	1.13	0.99	0.89
Coûts en € TTC	<b>12 907</b>	10 376	6 130	11 239	9 532	8 088	6 720

## Plastiques agricoles



Pour aider les agriculteurs de la Vallée, la Communauté de Communes, en partenariat avec Agrivalor et la Sté Coved, a mis en place depuis 8 ans une collecte annuelle des plastiques agricoles usagés (ficelles, filets, plastiques d'enrubannages et d'ensilage).

Collectés spécifiquement et en volume suffisant, ils sont valorisés et ne coutent donc rien aux redevables. Ont été collectés les plastiques d'enrubannages, d'ensilage, ficelles et filets.

24 agriculteurs se sont déplacés. Ce chiffre s'accroît chaque année grâce à une prise de conscience collective. Les déchets ainsi collectés sont recyclés (sacs poubelle, raccords, ficelle).

## Huiles

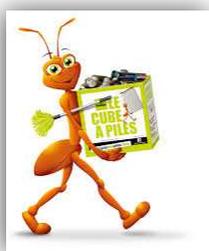
L'évacuation des huiles a coûté 131 € à la CCVSA. (collecte et traitement).

4 sites sont pourvus de conteneurs de récupération des huiles de vidange ou des huiles végétales.

### Localisation des sites de collecte des huiles

	HUILES DE VIDANGE	HUILES VEGETALES
FELLERING	Plateforme déchets verts	
MOLLAU	Plateforme de déchets verts	
ODEREN	Ateliers municipaux	
ST-AMARIN	Ateliers municipaux	

## Piles



La collecte et le recyclage des piles ont notamment permettent de récupérer une grande quantité d'acier, de zinc, de nickel, de cobalt, de plomb qui vont être réutilisés dans l'industrie pour fabriquer de nouveaux produits (couverts, gouttières, batteries etc...).

En 2020, **157 Kg** de piles et petites batteries usagées ont été collectées en 2020, sans aucune dépense pour la CCVSA.

### Quantité de piles collectées annuellement en kg

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
762	533	254	793	326	626	<b>157</b>



## Ampoules et tubes néons

La Communauté de Communes participe à la collecte des ampoules et tubes néons. Ils peuvent être déposés au siège de la Communauté de Communes ou lors des collectes de D3E ou DMS à Wesserling.

Recylum prend tous les coûts de collecte et traitement à sa charge.

## Pneus



Depuis 2014, le CG et l'ADMD ne prennent plus en charge la collecte et le traitement des pneus usagés.

Aussi, notre collectivité a dû prendre le relais.

Une benne a été déposée aux ateliers communaux de Saint-Amarin au mois de juin.

Ainsi les pneus, récupérés au fil de l'année et lors de l'opération HAUT-RHIN PROPRE ont pu être stockés et attendant leur transport et traitement par la sté Coved qui les dirige vers Aliapur.

### **Evolution annuelle des coûts de collecte et de traitement des pneus en € TTC**

2020	2019	2018	2017	2016	2015
2 149	1 877	1 896	1 239	1 295	730

## Actions de sensibilisation

### Animations scolaires

Dans le cadre de son action en faveur du développement durable, la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin encourage la sensibilisation du jeune public et en particulier scolaire. Un partenariat avec le CPIE des Hautes-Vosges, association d'éducation à l'environnement, qui propose des actions éducatives adaptées a été signé.

20 interventions ont eu lieu dans les écoles volontaires, malgré la conjoncture.

Le thème retenu du compostage, tri et recyclage des matériaux. Le coût pour la collectivité est de 3 400 €.

### Animation grand public

L'épidémie de COVID 19 et les contraintes sanitaires ont mis un coup d'arrêt au programme d'animation et aux rendez-vous publics.

### Vente de composteurs



Pour encourager le compostage individuel, la Communauté de Communes propose depuis 2005 des composteurs à un tarif aidé. Ceux-ci sont vendus à 40 €/pièce (achetés au prix de 90 € à l'association Patrimoine & Emploi).

#### **Evolution du nombre de composteurs vendus**

Années	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Nombre	54	78	25	49	76	28	39	52	114	47	71	194

### Actions en faveur des associations : Gobelets réutilisables

En 2012, le Conseil de Communauté a validé le principe d'une subvention aux associations qui investissent dans des gobelets réutilisables pour l'organisation de leurs manifestations.

Les achats sont subventionnés à hauteur de 55 %\* si l'achat est mutualisé entre plusieurs associations ; à hauteur de 40 %\* si l'achat est réalisé par une seule association

Au total, 1 328 € ont été octroyés à 7 associations de la Vallée de Saint-Amarin

ASSOCIATIONS	NOMBRE DE GOBELETS				Année d'acquisition
	10/20 cl	30 cl	50 cl	60 cl	
ASSOCIATION PARENTS D ELEVES ECOLE MAT, ST-AMARIN		250			2020
ANIMATION ENFANTS LOISIRS / FELLERING	300	2000			2020
AMICALE SAPEURS-POMPIERS / RANSPACH		700		300	2020
LES AMIS DU DENGELBERG / RANSPACH	300				2020
ODR'ANIM/ODEREN	1000				2020
ASSOCIATION LES AMIS DU SÜDEL (GD BALLON)		2000			2020
ASSOCIATION SPORTIVE JEUNES ODEREN (foot)		500			2020

## Dossiers structurants en cours

### Déchetterie / P3R

Suite à l'abandon du projet de déchetterie sur le site du Pont Rouge à Husseren Wesserling, une discussion a été engagée avec le SMTC en septembre 2020, pour étudier une éventuelle mutualisation avec la CCVSA de leur projet de construction d'une nouvelle déchetterie à Willer S/Thur sur une surface de 50 ares. Le SMTC en est au stade de l'avant-projet avec le Bureau d'études TECTA.

Le Bureau d'études doit, suite à notre rencontre, étudier la possibilité d'accueillir partie ou totalité de nos habitants sur ce site.

Lors d'une réunion avec le SMTC en octobre 2020, la décision est cependant prise de ne pas accueillir les habitants de Saint-Amarin sur le site de Willer S/ Thur en raison notamment de problèmes à venir en matière de circulation pour l'accès au site.

Un bureau d'étude est mandaté par la CCVSA pour étudier une implantation sur le territoire de la CCVSA mais le projet évolue pour faire la part belle au réemploi sur le modèle du SMICVAL Market à Libourne.

### Redevance « ordures ménagères et gestion des déchets »

#### Moyens de paiement

#### Prélèvement automatique

Pour faciliter les démarches de ses administrés, la Communauté de Communes a proposé dès 2009, le prélèvement automatique, pour les factures relatives à la redevance des ordures ménagères. Pour l'année 2020, nous avons relevé :

- 980 prélevés 6 fois par an, pour un total de 35 000 €
- 474 prélevés 2 fois par an, pour un total de 48 000 €

soit un total de 1 254 foyers, (20 %) qui ont opté pour cette formule de paiement simplifiée.

### Titres payables par Internet (TIPI)



Depuis octobre 2010, il est possible de payer sa redevance par carte bancaire via internet, grâce au système « TIPI ». La connexion est sécurisée. Les frais bancaires (275 €) sont à la charge exclusive de la collectivité.

Ce mode de paiement électronique a mobilisé 16% des usagers, soit 1 014 foyers sur les 6 275, pour un total de 108 411 €.

## L'ECONOMIE

*Dans un contexte économique difficile, les actions de la Communauté de communes s'inscrivent, plus que jamais, dans la dynamisation du développement économique du territoire. La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin mène une politique économique, volontariste et ambitieuse, basée sur deux axes:*

- **Le maintien des activités historiques** : notamment avec un soutien fort aux entreprises industrielles lorsqu'elles connaissent des difficultés ou lorsqu'elles évoluent.
- **L'accueil d'entreprises**, avec la création d'hôtels d'entreprises dans des anciennes friches (parc de Wesserling, parc de Malmerspach). Actuellement, plus d'une centaine d'entreprises, de toutes tailles et dans des domaines d'activités très variés, sont locataires de la Communauté de Communes.

### Soutien aux activités industrielles de la Vallée

#### 1) Accompagnement de la société ALSAPLAST TEAM



Cette petite PME de 4 personnes a débuté dans nos hôtels d'entreprises il y a quelques années. Depuis, elle connaît une croissance importante. Actuellement, elle rassemble près de 50 salariés dans le domaine de la chaudronnerie plastique. Au fil du temps et en liaison avec son développement, cette entreprise a déménagé plusieurs fois au sein du Parc de Wesserling, passant de 400 m<sup>2</sup> à plus de 3000 m<sup>2</sup>.

L'entreprise avait besoin de pouvoir encore augmenter sa capacité de production et ses surfaces. Un accord a été conclu avec la collectivité pour un déménagement dans des locaux (4 000 m<sup>2</sup> d'espaces de production) situés au Parc de Malmerspach.

Le transfert de la partie production vers Malmerspach s'est poursuivi en 2020. Les bureaux de l'entreprise restent pour l'instant sur le site de Wesserling.

#### 2) Pérennisation de l'implantation locale de la société Velcorex Since 1828



Cette entreprise historique du territoire compte environ 90 salariés et a un impact fort sur l'économie locale et régionale. De plus, c'est l'un des fleurons de la filière textile alsacienne.

Cette entreprise est locataire de la Communauté de Communes depuis une dizaine d'années.

Avec le soutien de la Communauté de Communes et de la Région notamment, cette entreprise s'attache à développer une filière textile locale, allant de la production de matières premières jusqu'à la distribution des produits en passant par le tissage et la confection, avec des matières éco-responsables (lin, ortie et chanvre). Ce vaste et ambitieux projet de relocalisation textile en Sud-Alsace se fait aussi en

partenariat avec le monde agricole, universitaire et industriel (entreprise Schlumberger notamment).

### 3) Accompagnement de la société Hydra Beauty and Clean dans ses projets de développement



Cette entreprise basée à Moosch compte environ 75 emplois et oeuvre dans le domaine des produits de beauté, soin et hygiène à base de coton.

La Communauté de Communes est propriétaire du site industriel de Moosch. La société souhaite développer son activité logistique sur ce site et a

sollicité la collectivité afin de porter des travaux de création de locaux logistiques. La présence d'une base logistique sur le site de Moosch permettant de pérenniser l'activité sur ce site, la Communauté de Communes a répondu favorablement à cette demande. Les travaux de création d'une base logistique ont débuté en 2020 et se termineront en 2021.

En parallèle, l'entreprise travaille sur l'implantation d'une nouvelle ligne de blanchiment du coton brut et de production de rouleaux. Il s'agit d'un investissement d'environ 5 millions d'euros qui était déjà envisagé à l'époque de la reprise d'entreprise, soutenue par la collectivité.

Cette relocalisation d'activités va permettre de renforcer l'équilibre de l'entreprise, qui a vu son CA augmenter en 2020 (19 M€). Ce projet a notamment bénéficié d'aides de la Région Grand Est ainsi que du Plan de Relance. La nouvelle ligne de production devrait être active en septembre 2021.

## L'accueil d'entreprises

La crise sanitaire de 2020 a bien évidemment touché l'ensemble des entreprises du territoire. Néanmoins, elle n'a pas eu de conséquences trop importantes pour les hôtels d'entreprises de la Communauté de Communes. La collectivité avait décidé, dès le printemps 2020, d'octroyer des reports de loyers afin d'aider les locataires qui le souhaitaient à traverser cette période délicate.

### 1) Le Parc de Wesserling



En 2020, l'hôtel d'entreprises de Wesserling confirme sa stabilité. Le site compte dans ses différents bâtiments environ 90 entreprises locataires ou associations.

Dans le contexte économique et sanitaire difficile, ces résultats montrent bien que Wesserling est un produit immobilier à la fois attractif par ses tarifs mais également par l'environnement et l'histoire du site (caractère patrimonial, passé textile omniprésent, services à proximité, beauté du site...). Rappelons également que ce grand hôtel d'entreprises (30 000 m<sup>2</sup>) existe désormais depuis plus de 15 ans.

## 2) Le Parc de Malmerspach



En 2020, la montée en puissance du projet de Parc de Malmerspach s'est poursuivie:

L'hôtel d'entreprises Hartmann affiche à présent un taux d'occupation tout à fait intéressant. Plusieurs entreprises, notamment artisanales, se sont installées dans cet ensemble. Fin 2020, l'ensemble des bureaux étaient loués ainsi que la majorité des ateliers artisanaux.

En 2020, l'hôtel d'entreprises La Filature s'est également pérennisé. Cet hôtel d'entreprises axé sur les activités industrielles ou logistiques accueille désormais 4 entreprises locataires (4 des 5 lots sont

occupés). Les travaux d'aménagement du dernier local libre sont en cours, celui-ci devrait être disponible en 2021.

L'ancienne friche "Zeller" qui a été vendue à deux entreprises locales présente maintenant un clos/couvert réhabilité. Les conditions de la transaction ont donc été respectées et l'objectif atteint.

Le bâtiment "PM Concept" a été racheté par la Communauté de Communes suite au départ de l'entreprise. Un locataire devrait s'y installer en 2021.

Concernant la partie nord de l'ancienne friche industrielle INTERGLAS (environ 10 000 m<sup>2</sup> de bâtiments), la Communauté de Communes a décidé de lancer une étude de requalification. Cette démarche qui débutera en 2021, permettra de définir les contours du futur projet pour cet ensemble.

Le bâtiment "Laine Peignée", situé en bord de Thur va faire l'objet d'une opération de réhabilitation, avec notamment le soutien de la Région Grand Est et de l'Etat. Les travaux devraient débuter en 2021.

## Développement des énergies renouvelables

### Photovoltaïque :

Le service "développement économique" de la Communauté de Communes est gestionnaire de plusieurs dizaines de milliers de m<sup>2</sup> de bâtiments et donc de toitures. Pour une grande partie, elles sont bien orientées (anciennes toitures en sheds des usines textiles) et présentent un potentiel intéressant pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Dans le cadre de l'appel d'offre "post Fessenheim", un projet avait été déposé et retenu par les services de l'Etat. Malheureusement, l'entreprise qui portait ce dossier s'est désistée.

En 2020, la Communauté de Communes a débuté un nouveau mandat. L'équipe en place a confirmé sa volonté de développer les énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque, et de valoriser les anciens sites industriels (toitures ou terrains dégradés...) à cet effet.

La Communauté de Communes recherche donc de nouveaux partenaires pour développer des projets d'installations photovoltaïques.

### Hydroélectricité :

Le futur exploitant, désigné en 2017 par le Conseil Communautaire, a terminé les démarches administratives et a obtenu un Arrêté Préfectoral en 2020. Nous finalisons avec le notaire le projet de bail emphytéotique d'une durée de 40 ans. La signature devrait intervenir en 2021, tout comme le début des travaux de réhabilitation de cet ouvrage. La microcentrale hydroélectrique de Malmerspach devrait donc être de nouveau en fonctionnement au plus tard fin 2022.

La Communauté de Communes a voté le lancement d'une étude visant à définir le potentiel d'un autre site hydroélectrique, situé à Wesserling. Les résultats de cette démarche seront connus en 2021 et les élus pourront ainsi se positionner sur le devenir de l'ancienne microcentrale hydroélectrique de la MIW.

## LE TOURISME

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire inédite, qui a bouleversé tous les repères de l'activité touristique, tant pour les clientèles que pour les différents acteurs touristiques, qu'ils soient privés, publics ou associatifs. Le service a cherché à s'adapter en permanence aux décisions successives gouvernementales, répondre aux sollicitations des prestataires et clientèles, le tout dans un contexte de renouvellement des élus communautaires et du remplacement de trois agents sur cinq.

**Ressources humaines et organisation** : remplacement début mai d'Adeline Gauthier par Charles Lacquement à la tête du service Tourisme et Culture et de l'Office de tourisme de la Vallée de St-Amarin.

Départ de Léopold Grosjean et remplacement en février 2020 par Camille Hansberger en tant que référente accueil et hébergement et gestionnaire de la taxe de séjour.

Départ d'Alicia Josse (chargée de mission tourisme) début mai et remplacement par Lucie Collot arrivée début juillet en tant que chargée de mission patrimoine et dont l'essentiel de l'activité aura porté sur l'accompagnement dans l'élaboration de la muséographie du projet écomuséal de Wesserling ainsi que dans la définition du projet touristique de la friche passe de Wesserling (grand tissage).

Recentrage des missions de Stéphanie Ligeard sur la valorisation touristique des activités de pleine nature.

**Accueil** : en raison de la pandémie, fermeture du service au public (sauf sur RDV) de mars à juin 2020 et de novembre 2020 à avril 2021. La fréquentation en a bien sûr été impactée, ainsi que la régie et la taxe de séjour.

**Réaménagement des locaux** : en perspective d'une démarche de classement de l'OT en catégorie 2 ; doublement de la surface dédiée à l'accueil et obtention de l'accord de la Mairie de St-Amarin pour occuper à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 une pièce supplémentaire au RDC de la Maison du Bailly pour y créer un espace de travail pour 3 agents ; nettoyage de l'espace de réunion et du stock, dans le but également de répondre aux exigences du cahier des charges du classement de l'OT en catégorie II (sujet évoqué plus bas).

**Acquisition d'un nouveau logiciel de caisse** (ALOA) venant remplacer l'ancien devenu obsolète et rendant les procédures très chronophages. Recherches et demandes de devis en 2020, acquisition définitive en mars 2021.

**Elargissement de la boutique** (juin-juillet 2020) : création de nouveaux topo-guides VTT et pédestres ainsi que 5 cartes postales *Hautes-Vosges d'Alsace et de* nouvelles références de carte IGN

**Agenda estival** (juillet-août 2020) : en raison des conséquences de la crise sanitaire sur l'évènementiel, aucun agenda estival HVA n'a été imprimé en 2020. Pour répondre à la demande, un lien permanent et mis à jour quotidiennement a été créé à l'échelle des HVA. Le document est généré à partir des données LEI au format PDF.

### Actions liées aux activités de pleine nature

**Création d'écobalades** : ce projet lancé en 2017 vise à développer l'offre écotouristique du territoire et à répondre à des objectifs d'accessibilité, de pédagogie, d'intérêt culturel, historique, paysager et promouvant les modes de transports doux.

Un comité assure la conception et le contenu de ces itinéraires. Il est composé de Joseph Peter, président du Club Vosgien de Saint-Amarin, de Raymond Haller, président du musée Serret, de Sylvie Cuénot, directrice du CPIE, de Marie-Reine Zimmerman, ancienne enseignante à la retraite et de Stéphanie Ligeard, chargée de mission APN, qui en assure l'animation.

En 2020, les 10 premières écobalades ont ainsi pu voir le jour. Le service a assuré la conception graphique des fiches topos : Gazon vert (Storckensohn), Grand ballon (Geishouse-Goldbach), Mehrbachel (Saint-Amarin), Cascade du Bubalafels (Moosch), Sentier schlossberg (Kruth), Cascade de Heidenbad (Wildenstein), Tunnel d'Urbès (Urbès), Stockenberg (Saint-Amarin), Tourbière du Sée (Fellering-Urbès), Tour du Siébach (Fellering-Oderen).

L'impression en 3600 exemplaires des fiches topo pour un montant de 1320 € TTC a été externalisé avec co-financement Leader.

En parallèle, le comité a travaillé sur la conception du panneau d'accueil pour chacune des écobalades.

**VTT** : création de 17 circuits VTT et de l'espace VTT des Hautes-Vosges d'Alsace labélisé par la Fédération française de cyclisme. Conception graphique en interne des topos guides correspondants et impression. Conception graphique en interne du plan général de l'espace VTT-FFC et impression sur toile au format A0 et A3. Intégration des circuits sur l'application Balade Hautes-Vosges d'Alsace.

Inauguration de l'espace VTT-FFC le 26 août en présence de la presse locale et des différents partenaires du projet : Club Vosgien, Conseil Départemental du Haut-Rhin, PNRBV, communes de la VSA, Coordinateur régional de la FFC, VTT Club de Mollau, Mountains bike fondation, Club alpin français ;

**VTT enduro** : poursuite du projet de création de 4 itinéraires d'enduro sur la rive droite de la vallée de St-Amarin sur les communes de Mollau, Urbès, Storckensohn, Moosch et Mitzach.

**Gazon vert** : accompagnement à l'installation des nouveaux gérants du Refuge du Gazon vert pour l'année 2020.

## Actions valorisation du patrimoine

### **Maison de l'ouvrier-paysan et Moulin de Storckensohn**

Refonte graphique du site internet sur la plateforme WIX

Création de la page Instagram du moulin

Conception et rédaction d'une visite guidée pour la visite de la maison et du moulin

Photographies de la maison et de la boutique pour alimenter le site et la page instagram

### **Fond documentaire**

Constitution d'un fond documentaire concernant l'histoire des villages de la vallée et le site de Wesserling. Objectifs : conserver la mémoire, base de données pour la création de visites guidées et les futurs projets touristiques.

### **Projet écomuséal de Wesserling**

Portage du dossier en partenariat avec l'AGAPTW

Poursuite des recherches et obtentions des co-financements du projet

Lancement et coordination de l'étude de définition de la muséographie du projet par l'architecte DPLG et muséographe Jean-Claude Goepp.

Réalisation d'un dépliant de présentation du projet à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine septembre 2020 Budget : 474 euros TTC  
Rédaction d'un dossier de présentation du projet de la passerelle pour le franchissement de la Rue de Ranspach à Husseren Wessering.

### Actions de communication promotion touristique

**Semaine du goût** Du 10 au 18 octobre 2020 : article la presse locale et conception impression d'une brochure présentant les différents prestataires et leur menu  
Budget TTC : 230 € environ pour 1000ex

France Bleu Alsace

Dans le cadre du partenariat estival entre Alsace Destination tourisme, France Bleu et les Offices de tourisme d'Alsace, coordination de l'interview des gérants des campings des Bouleaux, Au relais du Grand Ballon, La Mine d'Argent et du Wagga

#### **Achats d'encarts et publications allemandes**

Deux encarts Parc de Wessering avec rédactionnels, ainsi qu'un rédactionnel tiers de page.  
Parution le 26 juin 2020 dans le quotidien Badische Zeitung  
Parution le 16 juillet 2020 dans le supplément « Bienvenue en Alsace » du Badische Zeitung  
Parution le 20 août 2020 dans le supplément « Bienvenue en Alsace » du Badische Zeitung

Budget TTC : 3883.9 €

Un encart avec rédactionnel sur le Lac de Kruth paru le 16 juillet 2020 dans le supplément « Bienvenue en Alsace » du Badische Zeitung

Budget : 696.15€ financement LEADER

#### **Accueil blogueur – Laurène PHILIPOT de « Mon week-end en Alsace »**

En partenariat avec l'ADT et Destination Massif des Vosges, accueil le 24 et 25 juin de Laurène PHILIPOT et prise en charge de sa journée dans la Vallée de St-Amarin. Voir <https://www.mon-week-end-en-alsace.com/balade-velo-vallee-thur/>

Budget TTC : 180€ pour 25 % du prix total de l'accueil

#### **Réseaux sociaux**

L'alimentation régulière des réseaux sociaux est assurée au niveau des HVA par les référentes dans les 3 OT : Aurélie BEHRA, Anne GIRARD, Elodie SMEDA et Marion Kwiatkowsky.

Instagram - #visithautesvosgesalsace

- 80 publications en 2020 par l'équipe en charge des réseaux
- 2876 abonnés au total

Facebook – Hautes Vosges d'Alsace

- 3261 personnes aiment la page
- 3519 personnes suivent activement la page

#### **Autres éditions – Set de table**

Réalisation d'un set de table sur les Grands sites des Hautes Vosges. Conception et impression en externe. Les huit encarts présents sur le set ont été achetés par chacun des sites au prix de 200 € l'unité soit une recette de 1600 €

Livraison de 100 000 exemplaires le 22 juillet 2020

Budget TTC 5 072 € TTC avec financement LEADER

#### **Autres éditions – Carte postale x5**

Réalisation en interne du graphisme de cinq cartes postales emblématiques du territoire. Impression de 250 exemplaires de chaque. Mise en vente 1 € à l'office du tourisme uniquement (pour le moment)

Réception des cartes le 22 juillet 2020

Budget TTC : 312 € avec financement LEADER

#### **Feux de la Saint Jean**

Conception, impression et diffusion de l'affiche de promotion des différents feux de la St-Jean.

#### **Conception des couvertures des guides communs**

Conception des premières pages de couvertures des 6 guides communs Hautes Vosges d'Alsace version 2020 en coopération avec les OT HVA.

#### **Catalogue des éditions**

Création d'un catalogue des principales éditions touristiques disponibles à l'OTVSA et diffusé à l'ensemble des acteurs touristiques en amont de la saison estivales 2020.

#### **Actions liées au développement culturel**

Accompagnement du Collectif des possibles dans leurs projets et en particulier l'obtention d'une subvention de 50 000 € par la DRAC Grand Est dans le cadre du dispositif d'Atelier de Fabrique Artistique. Relations avec les partenaires institutionnels